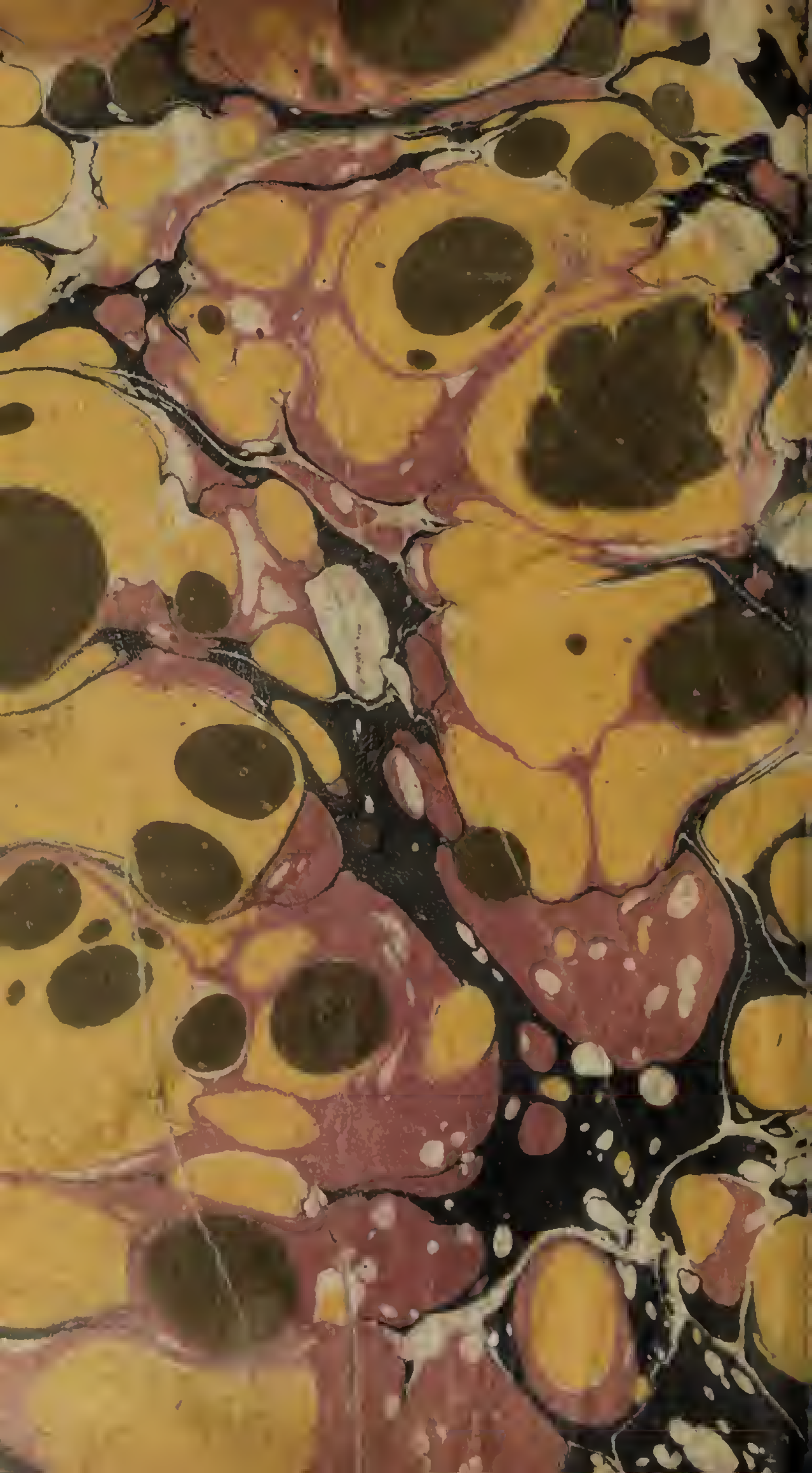
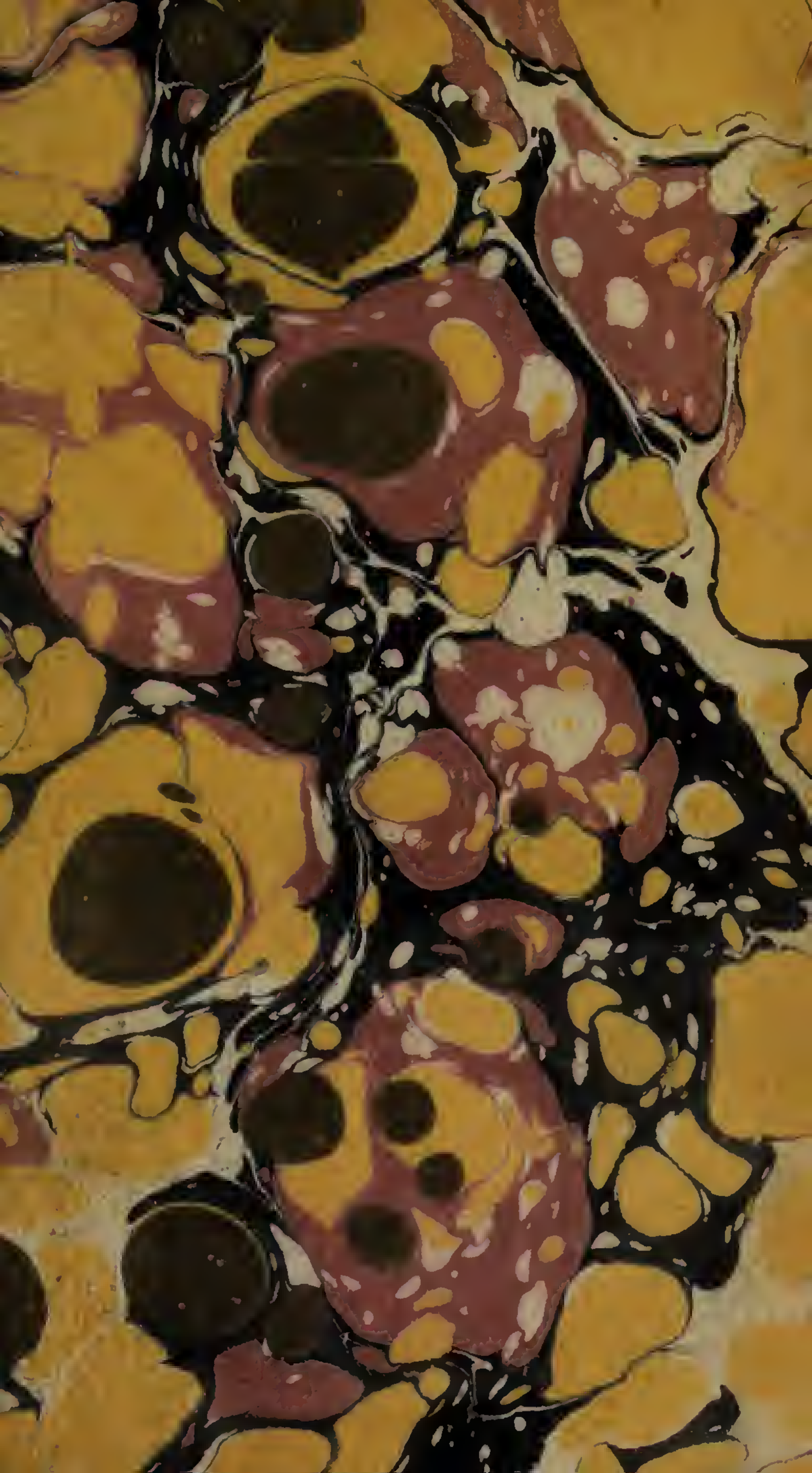






CONNOISSANCES
NÉCESSAIRES
SUR LA GROSSESSE,
SUR
LES MALADIES LAITEUSES
ET SUR LA CESSATION
DU FLUX MENSTRUEL,

VULGAIREMENT APPELLÉE TEMPS CRITIQUE;

OUVRAGE UTILE AU SEXE, ET AUX GENS DE L'ART.

PAR Me. CL. AND. GOUBELLY,

Docteur-Régent de la Faculté de Médecine de Paris, Professeur d'Accouchemens & des Maladies des Femmes en couches, &c. &c.

TOME SECOND.



A PARIS,

Chez { L'AUTEUR***.
QUILLAU, rue du Fouarre.
MEQUIGNON l'aîné, Libraire, rue des Cordeliers, près les Ecoles de Chirurgie.

M. DCC. LXXXV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.


WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY



CONNOISSANCES *NÉCESSAIRES* SUR LA GROSSESSE, &c.

SUITE DE LA SECONDE PARTIE, ET DES MALADIES PENDANT LA GROSSESSE.

ARTICLE SECOND.

Des Maladies Organiques ou Nerveuſes.

Nous ne comprendrons point dans cet Article, les maladies organiques qui conſiſtent dans la ſolution de continuité, dans le déplacement, ni dans aucune autre indiſpoſition dont

toutes les parties du corps humains ſont ſuſceptibles; nous ne parlerons ſeulement que de la léſion de ces mêmes parties dans leurs fonctions, en conſéquence du mauvais état des nerfs qui s'y diſtribuent; nous traiterons des maladies convulſives.

Quand aux maladies paralytiques, les circonſtances & les bornes de cet Ouvrage ne nous permettent point de rien dire ſur ce dernier genre de maladie. Nous ferons obſerver d'une autre part que la paralyſie des nerfs ſenſitifs eſt très-rare pendant la groſſeſſe, & que celles qui s'y obſervent ſont ſymptomatiques; je n'en ai jamais vu d'eſſentiel. La parlyſie des nerfs moteurs eſt moins rare; celle qui eſt ſymptomatique eſt moins fréquente que celle qui eſt eſſentielle.

J'ai vu, en 1772, une *amauroſe*, à la ſuite d'un engorgement des vaiſſeaux ſanguins du cerveau; & en 1774, une *hémiplegie* du côté gauche, à une Dame qui étoit comme la précédente, groſſe de quatre mois.

SECTION PREMIERE.

Des Maladies Convulsives.

LES nerfs sensibles & les nerfs moteurs, sont quelquefois affectés de spasme pendant la grossesse ; la différence du traitement qu'exige en particulier l'affection spasmodique de ses deux genres de nerfs, quoique l'indication soit à peu-près la même, me détermine à les exposer séparément, après avoir donné quelques notions préliminaires.

NOTIONS PRÉLIMINAIRES.

LA présence du fluide nerveux dans les nerfs, produit le sentiment ou le mouvement.

Les mouvemens du diaphragme rétablis après avoir enlevé la ligature du nerf diaphragmatique, ou, malgré la constriction de la ligature ;

après l'expression du nerf faite en descendant vers lediaphragme, prouvent l'existence de ce fluide.

S'il est en quantité médiocre, le sentiment & le mouvement seront soumis à l'Ame, & le contraire aura lieu s'il est en trop grande quantité.

Cette grande quantité du fluide nerveux constituera la pléthôre nerveuse: si l'Ame, ou un *stimulus* agace le nerf qui est dans cet état de pléthôre, il en résultera cette maladie nerveuse que j'appellerai *spasme*.

Si le spasme existe dans un organe du sentiment, je donne au spasme le nom de *spasme sensitif* ou *sensible*, ou des *nerfs sensitifs*, & à celui des nerfs qui servent à la contraction, le nom de *spasme moteur* ou des *nerfs moteurs :* cette derniere denomination est fondée sur ce que la contraction des muscles dépend essentiellement des nerfs moteurs; comme la distinction du spasme moteur & du spasme sensitif, est fondée sur l'observation de pratique, par laquelle il est prouvé qu'un spasme peut avoir lieu dans les nerfs moteurs avec la parlysie des nerfs sen-

ſitifs comme nous le voyons dans la ſuffocation hyſtérique dont nous parlerons dans la ſuite, & où les nerfs ſenſitifs ſont paralyſſés : il eſt auſſi démontré que le ſpaſme ſenſitif ſe rencontre avec la foibleſſe ou la paralyſie des nerfs moteurs. Les motifs de ces nouvelles dénominations, ſont, 1°. l'excès du fluide nerveux dans les nerfs du ſentiment comme dans ceux du mouvement ; 2°. l'excès de ſenſibilité & de contractilité, fort analogues enſemble ; 3°. l'empire de l'ame, que les nerfs du ſentiment & du mouvement ſemblent méconnoître dans le ſpaſme ; 4°. l'identité des indications.

TITRE PREMIER.

Du Spaſme des Nerfs ſenſibles, ou ſenſitifs.

NOUS avons dit plus haut, Titre *des Senſations*, que le ſang ſe portoit pendant la groſſeſſe, en plus grande quantité vers le cerveau, à raiſon Théorie.

de la compression que l'Aorte abdominale éprouvoit de la part de la matrice alors plus ou moins volumineuse, & que la secrétion du fluide nerveux se faisoit en plus grande quantité pendant la grossesse, que dans tout autre état de la femme. D'après cet exposé, l'on sent que les nerfs du corps doivent être prodigieusement distendus du fluide nerveux, que le moindre *stimulus* est capable de mettre ces nerfs dans un degré de tension considérable que nous appellerons ici *spasme sensitif*, quoique le mot de *spasme*, étymologiquement parlant, ne puisse convenir qu'aux fibres musculaires, dans un état de contraction constante.

J'ai observé, dans l'ouverture du corps des personnes délicates, & de celles qui étoient mortes hystériques, que les nerfs étoient plus gros & plus tendus.

Causes. La vie privée, la vie sédentaire, sont les causes les plus fréquentes des spasmes. L'on conçoit aisément en effet, que ce fluide nerveux, qui par le défaut de la volonté de la

femme grosse, languit dans les tubes des nerfs sensitifs, s'y amasse faute de consommation ou d'usage, y est stagnant, & devient par la suite plus ou moins âcre, & par-là, plus capable d'exciter des troubles, qui sont plus ou moins marqués, suivant leurs fonctions. L'on voit donc par la théorie & par l'œthiologie, 1°. que les affections spasinodiques consistent spécialement dans une espece de pléthôre nerveuse, qui est démontrée autant par les observations de la pratique, que par les phénomenes que présentent la ligature du nerf diaphragmatique & l'état des nerfs du cadavre d'une personne délicate; 2°. que la pléthôre nerveuse n'a lieu que par le défaut de dissipation & de consommation du fluide nerveux. Les événemens désagréables, les nouvelles fâcheuses, la peur, les chûtes, sont les causes éloignées des affections spasmatiques qui surviennent pendant la prossesse; le pain sec détermine aussi quelquefois les affections spasmodiques.

Les convulsions pendant la grossesse, m'ont parut communes depuis Saisons.

le mois de Mai jusqu'en Octobre ; je n'en ai observé qu'un petit nombre dans les saisons où le froid fait sentir ses rigueurs.

Grossesse.

La femme grosse d'un premier enfant est moins exposée aux spasme sensitif que celle qui est enceinte d'un deuxieme ou d'un troisieme enfant, & à plus forte raison d'un dixieme.

Temps de la grossesse.

C'est ordinairement dans les premiers mois de la grossesse que se manifestent les spasmes sensitifs dans les femmes enceintes ; l'on en observent assez souvent dans les derniers mois de la grossesse.

Siége.

Tantôt le nerf des sens internes, tantôt ceux des sens externes, sont le siége de l'excès du fluide nerveux ; tantôt l'un & l'autre genre de nerfs en sont également surchargés. Cette abondance du fluide nerveux a souvent lieu dans ces nerfs, au détriment & au préjudice des nerfs moteurs, comme nous le voyons dans les femmes hysteriques, dont le systême nerveux sensible est perpétuellement dans un état de spasme, tandis que les nerfs moteurs sont

foibles & languissans : ainsi l'on distinguera ces trois cas dans la pratique ; savoir, le spasme des nerfs sensitifs internes, celui des nerfs sensitifs externes, & celui de ces deux genres de nerfs.

D'après cet exposé, il suit, 1°. que dans le cerveau, l'organe de l'imagination ou des idées, celui du raisonnement & du jugement, celui du discours, celui de la méthode, celui de la mémoire, celui du génie, ceux du désir, de la crainte, de l'amitié, de la haine, de la sympathie, de l'antipathie, de l'appétit, du dégoût, du plaisir, de la tristesse, l'organe, dis-je, particulier à chacun de ces sens internes, est le siége du fluide nerveux excessif, ou, comme l'on voudra dire, le siége du spasme sensitif interne ; 2°. qu'extérieurement & en particulier, les nerfs olfactifs & optiques ; les nerfs acoustiques & les nerfs cutanés, sont aussi quelquefois affectés de cette espece de spasme ; 3°. qu'enfin tout le systême des nerfs sensitifs internes & externes, lorsque le fluide nerveux est en plus grande

Siége particulier des spasmes.

quantité, ſe trouve, le ſiége de cette eſpece de ſpaſme ſenſitif univerſel, lequel s'appelle *vapeurs.*

Les femmes. Les femmes blêmes & délicates ſont plus expoſées aux ſpaſmes ſenſitifs que les femmes robuſtes; celles qui ont le front petit & la tête peu volumineuſe, ſont ſujettes à des déſordres dans les ſens internes; celles qui ont le nez petit, les yeux peu ouverts, les oreilles peu larges ou très-ſaillantes, celles qui ont la peau fine, ſont expoſées à des ſpaſmes ſenſitifs conſidérables par la moindre impreſſion des odeurs, par celle de la lumiere la plus foible, par celle du bruit le plus éloigné, & par celle d'un courant d'eau le moins vif. Cette ſenſibilité exceſſive des nerfs rend les malades à charge à ceux qui les environnent. Celles qui ont la tête médiocre & ces organes des ſens extérieurs, éprouvent tout-à-la-fois un excès de ſenſibilité dangereux & très-gravé dans les organes des ſens tant internes qu'externes.

Symptômes. Les ſymptômes du ſpaſme des nerfs ſenſibles, ſont, 1°. pour les ſens internes, une altération plus ou

moins marquée dans les fonctions de l'intellect ; le raisonnement & le jugement, qui sont sains pour certains objets, sont dépravés pour d'autres ; l'imagination est souvent dépravée : la mémoire est singulièrement améliorée. Les actes de la volonté sont beaucoup plus altérés que ceux de l'*intellect :* le *malacia* & le *pica* en sont des preuves ordinaires. Il y a quelquefois perte d'appétit, & beaucoup de tristesse, d'ennui & de déplaisance. Le chagrin fait périr quelquefois la femme dans ces spasmes plus souvent avec sujet ; mais discrete sur ce qui en est le sujet, ne dit mot quand on a la curiosité de le demander. Le mari souvent plus instruit que le Médecin, ne dit rien ou cherche à en dissuader le Médecin, à qui il importe d'en connoître la cause. La *mélancolie*, l'*hydrophobie*, l'*infanticide*, le *suicide* la démence, la manie, qui heureusement sont rares, démonteront jusqu'à quel degré & quel désordre a lieu le spasme des organes destinés aux actes de la volonté ; 2°. Pour les sens externes, l'odorat est si fin, que

la moindre odeur d'ambre ou de jasmin fait tomber en syncope la femme qui est affectée du spasme des nerfs olfactifs; dans le spasme des nerfs acoustiques, la malade a mal à la tête au moindre bruit; à la vue de l'eau, certaines femmes ont de la frayeur. Ce symptôme est-il l'effet des nerfs optiques ou de l'erreur du *raisonnement*, ou du *jugement*, ou de l'*imagination ?* Le moindre courant d'air, un zéphir, est un grand vent qui occasionne la douleur la plus vive à la femme enceinte, dont les nerfs cutanés sont dans un état de spasme : si les nerfs celluleux, si les *plexus* cardiaques, bronchiques, gastriques, hépatiques, spléniques, mésentériques, émulgens, hypogastriques & autres, sont dans un état de spasme, toutes les partie du corps sont non-seulement douées du sentiment le plus exquis, mais même elles sont douloureuses; toutes les fonctions qui se font d'ailleurs assez bien, ne se font point sans occasionner du mal-aise & même de la douleur. Si l'état de spasme a lieu dans les nerfs sensibles internes

& externes; il constituera cette maladie si bisarre, que l'on connoît sous le nom d'*affections histériques* dans la femme, soit enceinte, soit dans tout autre état; la tête est quelquefois douloureuse, la malade y sent du froid; 3°. pour les mouvemens volontaires, l'on diroit que l'état de spasme des nerfs sensitifs ait déterminé une sorte de révulsion du fluide nerveux, des nerfs moteurs dans les sensitifs, tant est grande la foiblesse du systême musculaire dans la femme enceinte qui est attaquée d'une sensibilité excessive, & par-là, ait opéré une sorte d'inertie ou de paralysie dans les muscles; c'est la raison pour laquelle les femmes nerveuses ont de la peine à se déterminer à marcher, & quand elles le font, elles marchent mal & peu assurées sur leurs jambes, sans vouloir, ni, pour bien dire, sans pouvoir aller loin. Il sera bon de remarquer que tout le systême des nerfs sensibles est chargé de fluide nerveux: une portion du fluide reflue dans le systême nerveux moteur, pour y produire des mouve-

mens dont le déréglement & le désordre répondent à ceux des actes de l'intellecte & de la volonté, comme dans la manie & dans l'ivresse ; 4°. pour la respiration & la circulation, nous observons que ces fonctions se font bien, & sans aucune altération, la respiration est libre, grande, profonde & rare : souvent la malade éprouve de la suffocation & de l'étranglement ; le pouls est lent, un peu moins souple dans cet état de spasme des nerfs sansitifs, & un peu foible ; 5°. pour les fonctions naturelles, la mastication, la déglutition, la digestion, la fonction des intestins, celles du foie & de toutes les glandes, sont très-rallenties dans le spasme des nerfs sensibles ; la malade rend souvent des vents par la bouche ; le ventre gronde, la transpiration est foible, la vagin est presque sec, il y a excrétion involontaire de larmes ; 6°. Pour les qualités physiques du corps, la peau est pâle, foncée, & sur-tout mouillée d'une transpiration sensible ; les mains sont fraîches, un peu humides : les malades se plaignent

souvent de les avoir assez chaudes, pour, disent-elles, y faire durcir un œuf; la peau est molle, les yeux sont cernés; le fond de l'œil est noir; la malade est délicate & maigre.

Caractère.

La pâleur foncée de la peau, le noir du fond de l'œil qui est comme égaré, les yeux cernées, les foiblesses fréquentes, sans disparition du pouls ou de la respiration, l'inquiétude extrême des malades, dans l'absence de leur mari, &c. caractérisent le spasme essentiel des nerfs sensibles; car cet état peut être l'effet l'effet d'un lait dégénéré.

Pronostic.

L'altération des sens de l'intellect est toujours l'effet du spasme des organes qui les operent : le spasme des organes des actes de la volonté, peut produire du désordre dans ces fonctions; de-là, le délire, la frénésie & la manie. Le spasme des nerfs des sens internes, peut, en faisant des progrés, être suivi de celui des nerfs externes; ou celui des externes peut produire le spasme des nerfs intérieurs, qui sont les organes de l'intellecte & de la volonté; par suite, si le spasme fait des progrés,

il arrivera un spasme universel des nerfs sensibles, qui constituera la mélancolie, l'affection hystérique; si enfin le progrès du mal augmente, il arrivera spasme des nerfs sensitifs, comme nous l'avons dit plus haut, & que nous exposerons plus bas; ces spasmes, d'autres fois, peuvent dégénérer en obstructions du foie ou de la matrice, &c.

Traitement

Les indications qui se présentent à remplir dans le traitement des spasmes sensitifs, sont 1°. de diminuer le fluide nerveux, dont l'excès fait tant de ravage dans les nerfs *sensibles*; 2° de fortifier les gaînes nerveuses dont le tissu abreuvé continuellement, favorise la pléthore nerveuse; 3°. de répartir également dans les nerfs moteurs le fluide nerveux qui cherche à se porter continuellement en abondance dans les nerfs sensitifs. Le meilleur est le plus efficace de tous les moyens, pour dissiper le fluide nerveux dans le spasme des nerfs ou des organes des sens internes, est comme il a été dit plus haut, d'établir une sorte de dérivation du fluide, sur l'organe des

sens internes qui seroient foibles; par l'étude de la Musique, de la Peinture, de la Poésie, de la Géographie, de l'Histoire, de la Brodrie ou de tout autre objet de dissipation, qui fasse plaisir aux malades, l'on parviendra à répartir également ce fluide nerveux de l'organe d'un des sens internes affecté d'un spasme, dans un autre qui seroit affoibli; c'est de cette maniere que l'on peut guérir de l'ennui une malade; l'on pourra lui rectifier les idées & le jugement, par des conversations courtes & conséquentes; ce sera par la vapeur d'une plume brûlée, de l'alkalie volatil, du vinaigre destillé ou radical que l'on dissipera par une sorte de révulsion du fluide nerveux des organes des sens internes, sur celui de l'odorat la foiblesse (qui n'est qu'apparente), dont se plaint souvent la femme enceinte: ce sera de même par les plaisirs du spectacle, de la bonne société, que l'on mettra fin à ce trouble dans les sens internes; en conséquence du spasme des nerfs qui en sont les principaux organes. Les douceurs de la mélodie & les

charmes de l'harmonie, combinés ensemble dans des modulations, dans les mouvemens & les mesures relatives au goût de la malade, ont un tel pouvoir sur l'organe des sens internes, que l'on a vu des tigres perdre leur férocité, & d'autres oublians le danger de perdre leur vie, sortir de leur demeure pour venir jouir de près, du plaisir d'entendre la musique. Les frictions séches sur les bras, sur les jambes, appellent au-dehors & dissipent le fluide qui est en trop grande quantité dans les nerfs des sens, soit internes, soit externes. : tels sont les moyens de diminuer le fluide nerveux en opérant, soit une sorte de dérivation au-dedans du cerveau, soit une révulsion du dedans du crâne au-dehors. L'on satisfera, à la seconde indication, qui est de fortifier les gaînes nerveuses non-seulement par les frictions séches, par la marche, mais par l'usage de la potion recommandée dans le traitement du vomissement billieux. L'infusion de coquelicot, les lavemens avec la camomille & la tête d. pavot, sont

très-propres non-seulement à calmer l'organe des nerfs sensitifs, mais même à favoriser la dissipation & la transpiration de l'humidité excessive dont les gaînes nerveuses sont abreuvées. Les purgations douces sont aussi très-utiles, avant, pendant & après l'usage des bains tiedes. 3°. L'on fera refluer le fluide nerveux des nerfs sensitifs dans les moteurs, en recommandant à la malade sur-tout de ne point garder le lit, de prendre l'air, de s'aller promener, de prendre de l'exercice, d'aller loin sans se fatiguer, si c'est l'été; & en hiver, de présider & même d'opérer elle-même dans le service de sa maison, à l'effet d'éviter l'occasion de rester trop de temps assise, & en général de préférer la marche à la voiture. L'exercice du corps, en appellant le fluide nerveux dans les nerfs moteurs, le détourne des nerfs sensitifs: de-là, d'une part, les organes des sens internes, débarassés de l'excès du fluide nerveux, font leurs fonctions paisiblement, régulièrement, sans trouble ni altération: de même, les

nerfs ſenſibles externes moins chargés de ce fluide, ſont moins ſenſibles aux odeurs, à la vue de l'eau, au bruit & au courant d'air; de-là, d'une autre part, les nerfs moteurs deviennent plus forts; la circulation languit moins; la reſpiration n'eſt point arrêtée; la malade rend moins de vents par le haut, & éprouve moins de *borborigmes*; la digeſtion, la chylification & l'action de l'eſtomac, ſe font avec facilité. La malade pourroit augmenter la facilité des digeſtions avec les puſtules compoſées de *ſuccin* en poudre, d'*opium*, d'*aloës*, de chaque ℈ j; de *caſtoreum* ʒ ß, & de *diaſcord* ʒ ij, à prendre ſoir & matin, au nombre d'une, du poids de deux grains: ces différens moyens ſeront mis en uſage, ou ſéparément ou collectivement, à raiſon du nombre des organes ſenſitifs affectés de ſpaſmes, & à raiſon de tel ou tel organe ſenſitif qui pourroit en être le ſiége. L'on inſiſtera d'autant plus ſur ces moyens, que l'on aura de peine à maîtriſer les malades; car ce qui déſole ſouvent le Médecin, eſt moins la maladie de

la femme enceinte que l'entêtement & l'opiniâtreté à ne vouloir suivre aucun avis ; & ce qu'il a de pis souvent, à faire le contraire de ce qui lui étoit ordonné. J'ai souvent eu à traiter ces malades-ci, & souvent pour leur faire exécuter ce qui étoit nécessaire au recouvrement de leur santé; je me suis trouvé obligé de leur prescrire tout le contraire de ce qu'il falloit faire pour leur maladie. Elles n'ont point manqué de faire tout l'opposé de ce qui leur étoit prescrit ; par cette contrariété, cette oposition, à mes avis, & ce petit stratagême de ma part, je suis parvenu à faire faire, à plusieurs femmes enceintes, ce qui étoit essentiel au recouvrement de leur santé, & à leur rendre comme pour ainsi dire la vie malgré elles : je dis malgré elles, car, à voir ces malades, l'on diroit que la vie leur est à charge, & qu'elle est pour elle un fardeau dont elles voudroient se débarasser. Ce stratagême m'a souvent réussi. Mais le grand art, dans ce plan de conduite, est de cacher le stratagême, & de bien connoître aussi le

degré d'attachement que la malade peut avoir pour la vie : car, si elle n'a aucun attachement, & qu'elle se méfie de vous, elle vous remerciera ou exécutera votre avis, ce qui seroit alors dangereux ; si elle tient à la vie, elle n'a pas besoin de ce stratagême. Si quelques saignées ne sont pas essentielles, au traitement du spasme des nerfs sensitifs, elles peuvent cependant diminuer la durée du spasme en diminuant le volume du sang & la matiere de la secrétion du fluide nerveux. Celle du bras me paroît préférable à celle du pied, à raison de l'extrême foiblesse des malades : celle du pied seroit cependant préférable, si le visage & les yeux, ce qui est fort rare, étoient très-enflammés, & si le désordre des fonctions intellectuelles & volontaires étoient considérables : & dans ce cas, l'on couperoit une bonne partie des cheveux, & l'on raseroit presque tous les cheveux, pour rafraîchir le cerveau de l'ardeur où il se trouve ; l'eau destillée de tilleul, de fleurs d'orange, de coquelicot, prise par cuillerée de

temps en temps, ou à chaque accès produiroit de bons effets. En général il faut peu de médicamens dans ces maladies. Si elles dépendent d'une cause morale, il faut les attaquer par des secours moreaux; si elles sont l'effet d'une vie sédentaire & oisive, il faut de l'exercice & de la dissipation; si elles proviennent de la pression méchanique de la matrice, la saignée & le relâchement des muscles abdomineaux, avec la pomade & autres moyens relâchans, seront à mettre en usage, sur-tout dans une premiere grossesse & dans une autre où la matrice auroit pris beaucoup de volume, & où elle pourroit être soupçonnée la cause du spasme des nerfs sensitifs internes & externes.

Les malades doivent vivre de potages gras, composé de bœuf, de & de laitues; de jeunes volailles grillées: le vin trempé avec une petite infusion de canelle & de camomille romaine, conviendrons après le *potage*. Les repas doivent être petits & fréquens, une légere eau de poulet, prise avec un peu de Régime.

ſyrop de *ſtœcas* dans le courant de l'après-dîner, pourroit faciliter l'action de l'eſtomac & des inteſtins. La malade doit ſe lever à dix heures du matin & ſe coucher à minuit. L'exercice lui eſt eſſentielle, comme il a été dit plus haut. Les lavemens tous les deux jours lui ſeront néceſſaires.

Précautions. Les malades doivent éviter un air humide, des alimens lourds & venteux, des liqueurs, le cidre, l'oiſiveté & les paſſions de l'ame qui peuvent empirer ſon état.

Préſervatif. La femme enceinte ſe préſervera du ſpaſme des nerfs ſenſibles en mangeant peu de pain & peu de ſoupe, en évitant l'oiſiveté, en ſe couchant tard, en ſe levant à neuf ou dix heures du matin, en reſtant le moins aſſiſe qu'elle pourra, & en marchant beaucoup.

Obſervation relative au Spaſme des organes des ſens enternes.

J'AI donné des ſoins en Mai 1773, à la femme d'un Fourbiſſeur, laquelle étoit dans un tel état, que toutes les facultés de l'intellecte & de la volonté

volonté éprouvoient la plus grande altération. Cette Dame, qui étoit grosse alors de six mois, ne répondoit point quand on lui parloit. Lorsque l'on avoit le malheur de la laisser seule, elle se frappoit le ventre & la matrice, & se plaignoit quoi qu'ayant de la fortune, & vivant bien avec un époux honnête, de ce que sa sœur étoit plus riche qu'elle. Cette femme ne prenoit plus de soin de sa maison : son mari, quoiqu'il eût acheté exprès pour elle, des pieces d'argenterie semblables à celles que sa sœur avoit, lui étoit indifférent ; ses enfans, qu'elle avoit tant chéris, devenoient pour elle ses plus grands ennemis. Comme cette Dame avoit le col court & étoit assez replette, j'ordonnai la saignée du pied & la potion recommandée plus haut, à laquelle j'avois ajouté douze grains de camphre, autant de gouttes d'huile animal de Dippelle, un gros de sel sédatif & une once d'eau laitue : ces moyens firent peu de bien. J'ai été obligé de faire raser une partie du cuir chevelu, & de faire appliquer sur la tête des compresses d'eau

fraîche, animée d'un peu d'eau de mélisse spiritueuse. Comme elle marquoit un peu plus de tranquillité après ce secours, je fis remettre les bras en liberté, & j'insistai sur les compresses que je faisois renouveller de deux heures l'une. Elle fut mieux, & quoiqu'assez bien, elle accoucha au bout de quinze jours, c'est-à-dire, à six mois & demi. Il étoit resté cependant à cette Dame un air soucieux, sombre, avec des yeux noirs, sans être hagards; elle ne recouvra point l'ancienne tendresse qu'elle avoit eue pour son mari & ses enfans; cet état-ci fut incurable. Je recommandai au mari, pour éviter des malheurs, de mettre son épouse à la campagne, dans un bon air, où elle pût avoir une société agréable.

Premiere Observation relative à l'Affection hystérique.

En Juin 1774, je fus appellé pour la femme d'un Tapissier, près de Saint Sulpice. Cette Dame, de moyenne grandeur, délicate, pâle,

& au septieme mois de sa grossesse, éprouvoit un mal-aise universel. Le moindre mouvement lui occasionnoit un froid considérable; le moindre bruit lui faisoit beaucoup de mal à la tête; le ventre, la poitrine, la tête, le col, tout lui faisoit douleur; cette malade me tint une grande demie-heure à compter tous ces maux. Dans ce récit ennuyeux, je jugeai la maladie hystérique; & par les questions que je lui avois faites, j'appris que la cause de cet état étoit le chagrin qui lui venoit de plusieurs pertes que son mari avoit faites dans le commerce: je la consolai de mon mieux, & je lui ordonnai la potion contre le vomissement nerveux dans les maladies billieuses, & principalement la promenade & l'exercice. La malade ne fit rien. Sa délicatesse & sa foiblesse ne me permirent point de la faire saigner. Elle resta hystérique pendant le temps de sa grossesse, & les quinze premiers jours de ses couches; le mari devint heureux dans le commerce, & sa femme fut guérie de son affection hystérique.

Réflexions relatives à ces deux Observ.

Ces deux Observations prouvent que quand la cause morale du spasme des nerfs *sensibles* subsiste, l'effet ne sauroit céder au secours de la Médecine que quand cette cause disparoît; le spasme des nerfs & le désordre des organes des sens internes & externes disparoît aussi. Dans la premiere, en effet, la cause du spasme (qui étoit la fortune considérable de la sœur de la malade), a toujours subsisté; & les effets ont toujours subsisté après l'accouchement. Dans la seconde Observation, lorsque la cause du spasme des nerfs *sensibles* a disparu, le spasme s'est guéri, & la femme a repris sa gaieté primitive. Ces deux Observations prouvent aussi quel pouvoir ont, pendant la grossesse, les circonstances de la vie sur les organes des sens, & combien sont foibles les médicamens en pareils cas.

Seconde Observ. relative à l'Affection hystérique.

Je fus consulté par une Dame que je jugeai grosse de deux mois en Juillet 1784, & que le chagrin & la tristesse accabloient : cette Dame ne s'occupoit plus de ses enfans comme auparavant ; son comptoir ne l'inquiétoit plus, aimant la solitude, elle se livroit à une tristesse noire & mélancolique ; cette Dame, qui étoit âgée de 36 à 37 ans, étoit d'un tempérament sanguin, & étoit sujette aux pertes dans les commencemens de grossesse ; elle en fut cependant exempte : le mari qui connoissoit le sujet de cette tristesse, consentit à ce que son épouse allât prendre l'air quelques mois à la campagne : la malade qui ne paroissoit point y avoir de la répugnance, y partit ; l'air de la campagne, la verdure des champs, firent de si bons effets que le chagrin s'est totalement dissipé, que la Dame perdit de sa mémoire le sujet qui avoit pu le déterminer, & qu'elle est revenue

à Paris à la fin de la belle saison avec un embonpoint qu'elle n'avoit jamais eu. Cette Dame qui y avoit eu beaucoup de dissipation & beaucoup d'exercice, de retour chez elle, reprit cette ardeur pour les soins dûs à son mari & ses enfans, & aux affaires de sa maison, & en général cette attention qu'elle avoit perdue dans les deux ou trois premiers mois de sa grossesse.

Réflexions.

L'on voit, par cette Observation, 1°. combien la présence continuelle de l'objet désagréable à une femme enceinte, est capable de produire du désordre dans les organes des sens internes non-seulement; mais même combien elle est propre à entretenir les effets qu'elle a opérés. 2°. Combien l'éloignement, les voyages, la dissipation & l'exercice sont efficaces pour la révulsion du fluide nerveux des nerfs *sensitifs* internes, dans les nerfs *sensitifs* externes & dans les moteurs, & par cette révulsion, occasionner une sorte de *paralysie*

relative dans les nerfs internes, ou les organes qui ont été affectés du sujet du chagrin ; & par-là, faire perdre à la malade le souvenir du sujet de sa tristesse & du spasme, ou du désordre des nerfs *sensitifs internes.*

Troisieme Observ. relative à l'Affection hystérique.

VERS la fin d'Août 1784, je fus mandé de la campagne, pour voir une Dame qui se trouvoit mal à chaque instant. Je jugeai la Dame grosse de trois mois & huit jours. Cette Dame se plaignoit de douleurs de ventre, de beaucoup de vents par en haut, d'avoir un dépôt dans le ventre, dans la poitrine & dans la tête, laquelle lui étoit fort douloureuse ; elle sentoit du froid partout ; la voix de son mari, qui étoit cependant complaisant & très-doux, la faisoit tomber presqu'en convulsion ; le moindre bruit augmentoit la douleur de tête ; elle y ressentoit des pulsations, le pouls étoit un peu nerveux & la respiration étoit a ez

calme. Cette Dame avoit le teint du visage un peu jaunâtre ; je prescrivis la potion hystérique ci-dessus, & pour boisson, une légere eau de carrotte & de camomille romaine ; je recommandai sur-tout à la malade de ne point garder le lit comme elle le faisoit, de sortir, de s'occuper chez elle, & de se coucher le plus tard qu'elle pourroit, à l'effet de prendre du sommeil pendant la nuit ; ces accidens nerveux se sont un peu diminués, mais ont augmenté l'automne & l'hiver suivans, où la malade se plaignant de la rigueur du froid, qui cependant n'étoit pas conséquent alors, ne voulut plus sortir de son lit. Heureusement que la personne n'étoit pas à ce dégré de mélancolie où les malades aiment la solitude ; cette Dame au contraire aimoit la compagnie ; la société de ses parens & de ses amis lui faisoit oublier ses douleurs & ses dépôts. Le 15 Janvier 1785, comme elle étoit un peu jaune, & dans le commencement du neuvieme mois, j'ordonnai la médecine prescrite pour la diarrhée bilieuse. Cette médecine

lui fit d'assez bons effets; elle est accouchée à terme. Cette Dame qui étoit délicate & de taille moyenne, & qui étoit grosse d'un deuxieme enfant, avoit la peau ordinairement pâle, & un peu terne; elle avoit sevré son enfant, après avoir fait inutilement pendant trois mois des tentatives pour l'allaiter. Quelque temps après le sevrage, en soupant en pleine compagnie, elle avoit eu comme un coup de vent dans les oreilles, qui occasionna des douleurs de tête, un tenesme intestinal & des foiblesses fréquentes, pour lesquelles elle fut saignée & purgée sans succès.

Réflexions.

Cette Dame étoit un peu lente, quoique fort sensible. Son époux étoit fort vif, quoique doux & très-complaisant; il avoit une voix forte. Je ne doute point que cette opposition n'ait beaucoup contribué à une sorte de déplaisance dans le caractère de la malade, & par-là, cet état de spasme des nerfs des sens internes & externes; en un mot,

cette ſenſibilité extrême, pour le plaiſir de la ſociété & la tendance à l'hypocondrie, lorſqu'elle étoit ſeule avec ſes domeſtiques. D'après ce fait, il eſt certain que ſi cette Dame avoit été la maîtreſſe de ſe procurer de la ſociété, que ſon état n'auroit pas duré long-temps, & qu'en cela, elle eût eu le bonheur de la Dame qui fait le ſujet de l'Obſervation précédente.

Quatrieme Obſervation relative à une Affection hiſtérique, hydrophobique, dégénérée en mélancolie.

UNE Sage-femme me pria, le 9 Septembre 1775, de venir voir avec elle, rue de la Montagne Sainte Genevieve, une jeune perſonne, dont l'état l'inquiétoit beaucoup : cette malade, qui étoit au ſeptieme mois de ſa premiere groſſeſſe, avoit une douleur à la région gauche de la tête & du col; cette douleur s'étendoit même juſqu'au bras reſpectif. Elle avoit une grande difficulté d'avaler quoi qu'il n'y eût aucune inflammation au pharynx. La malade

étoit triste & avoit perdu l'appétit, ses yeux étoient noirs, & avoient assez de couleur. Je jugeai nerveux l'état de cette jeune malade. Je prescrivis le traitement & la potion indiquée : la malade ne voulut rien faire ni rien prendre ; elle avoit quelques douleurs qui annonçoient un accouchement prochain. La malade fut plus agitée le 10 au matin ; les idées étoient confuses ; il y avoit de temps en temps une altération sensible dans les facultés intellectuelles & volontaires. Le pouls étoit nerveux & fort mauvais. Je recommandai à sa mere & à sa sœur, qui l'avoient amenée à Paris, de lui procurer les secours nécessaires. La malade eut des chagrins très-cuisans. Le désespoir s'empara d'elle. Le désordre & le trouble, ou le spasme des nerfs sensitifs devinrent tels, que la malade n'entendoit aucune raison, ni aucun raisonnement, & crioit toujours après ses parens qui ne cessoient de lui faire des remontrances & exhortations. A la visite du soir, je trouvai ma malade dans un état si triste & si digne de com-

passion, que je fus dans la nécessité d'attendre long-temps la fin de cette crise; les voisins aussi restés désespérés que moi, ne savoient que dire dans une circonstance si critique: je pris sur mes affaires le temps de rester & d'attendre les parens de cette Dame qui furent étonnés de l'état où elle étoit; je les suppliai de ne pas quitter la maison & de calmer la peine, la désolation & le désespoir de notre malade, & je leur fis sentir que cet état de la mere pouvoit avoir une telle influence sur la grossesse, qu'il étoit à appréhender que cela ne fît périr l'enfant avant qu'il eût été possible de lui conférer le baptême. Les parens chercherent à consoler la malade qui se livra à des transports de joie mêlés de larmes & de sanglots, que je pouvois à peine consoler de ce triste état les spectateurs. A force de remontrances, notre malade un peu moins triste, reprit ses sens; mais la plaie étoit trop grave pour être guérie si promptement: la malade pleuroit de temps en temps, elle poussoit de vifs sanglots du pro-

fond de ſon cœur : les douleurs d'enfantement qui continuoient toujours à ſe faire ſentir de temps en temps, ſembloient retarder la cicatrice de cette plaie ſi ſenſible. Elle parut cependant tranquille pendant quelque temps ; les yeux étoient moins fixes ; & tout ſe paſſa aſſez bien, ſi ce n'eſt qu'elle revenoit ſouvent au ſujet de ſon chagrin. Nous paſsâmes la nuit du 10 au 11. Les douleurs furent foibles & lentes (l'enfant préſentoit les pieds la face en deſſus), & furent les mêmes la matinée du 10. Les ſanglots, les larmes, ne diſcontinuoient point : vers les deux heures après midi, l'imagination s'altéra au point que perſonne ne pouvoit paſſer devant ſes yeux, ſans lui faire faire des cris & des mouvements effrayans. Les yeux étoient vifs & fixes ; le pouls étoit fréquent. Dès ce moment elle ſe trouva attaquée d'hydrophobie, au point qu'elle ne pouvoit point ſupporter la vue d'aucun fluide. Je fis beaucoup de queſtions, ſi elle n'avoit pas été mordue d'aucun animal ? la malade & les parens me répondirent

que non. Elle n'avoit & n'eut aucune envie de mordre ; elle souffroit qu'on lui présentât des cuillerées de potions ou de tisanne, qu'elle avaloit en faisant des contorsions horribles à voir ; & ne les rejettoit point ; il falloit, avant de lui présenter des boissons, avoir la précaution comme elle avoit les yeux fixes & un peu hagards, de se baisser au-dessous de l'axe visuel, & de cacher de sa main les boissons, pour qu'elle ne pût les voir ; car quand l'on manquoit à cette attention ou à cette précaution, elle tomboit dans des convulsions terribles. Cet état subsista jusqu'à quatre heures après midi, où je l'accouchai sans peine d'un enfant qui n'a vécu qu'une demi-heure. A peine fut-elle délivrée, que la raison se perdit entierement. Tout son corps étoit dans une agitation continuelle, elle appelloit la Garde qui s'étoit chargée d'elle ; toute échevelée, nous crachoit au visage, sans cependant mordre personne de ceux qui vouloient la contenir ; elle écumoit de la bouche. Je la fis transférer à

l'Hôtel-Dieu, d'après les prieres qui m'en avoient été faites. Son état devenu plus violent, détermina à la faire saigner du pied le landemain l'après-dîner. Je m'y trouvai à l'instant où le Chirurgien alloit la saigner; le pouls étoit misérable, & j'eus la douleur de la voir expirer les pieds dans l'eau. Cette jeune personne ne s'étoit plaint de cette douleur du côté gauche du col & de celle du bras respectif, qu'après une saignée du pied que lui avoit faite, à son pays le Chirurgien de l'endroit, pour un mal de tête, à cinq mois de grossesse, quoiqu'elle l'eût averti qu'elle étoit alors enceinte. Elle avoit été obligée, pour des affaires de succession & pour des procès, de venir à Paris, *où la maladie du pays, l'ennui, son état, la solitude, la vie oisive & sédentaire* n'avoient pu manquer de fatiguer son ame par les chagrins, les inquiétudes, & de déterminer, dans les organes des sens internes, c'est-à-dire, de l'intellect & de la volonté, une surabondance de fluide nerveux; & par-là, un spasme si considérable, que les nerfs

moteurs ont participé à l'état du spasme & du désordre qui existoient dans les organes des sens de l'intellect & de la volonté. Cette personne d'ailleurs étoit âgée de 16 ans, avoit la peau très-fine, d'une belle carnation. Elle étoit brune & d'un tempérament sanguin; elle avoit une moyenne grandeur; le front & la tête étoient petits: depuis son arrivée à Paris, jusqu'à ma premiere visite, elle avoit été soucieuse & fort triste.

SECTION II.

Spasme des Nerfs moteurs.

Théorie. LORSQUE le fluide nerveux est en trop grande quantité, il se porte vers les nerfs moteurs, si les nerfs sensitifs ne sont pas disposés à le recevoir totalement. Or, en se portant ainsi dans les nerfs moteurs, la moindre cause, le moindre *stimulus*, ou la moindre douleur dans un muscle, suffiront pour mettre le

ſyſtême muſculaire dans un état de ſpaſme ou de convulſions, auquel l'ame ni la volonté n'ont aucune part. La ſympathie réciproque qui paroît exiſter entre tous les nerfs moteurs, prouvent cette aſſertion; & les douleurs du vomiſſement convulſif & celles de l'enfantement, qui produiſent dans certaines femmes des contractions irrégulieres & involontaires dans tout le ſyſtême des muſcles pleins, eſt une confirmation & une démonſtration ſenſible de la ſympathie des nerfs moteurs entr'eux non-ſeulement, mais même entre les nerfs ſenſitifs & les nerfs moteurs. L'on peut en général, d'après les obſervations de pratique, dire, qu'il eſt une ſympathie des nerfs *moteurs*; qu'il en exiſte une entre les nerfs ſenſitifs; de plus, qu'il en exiſte une réciproque, à la vérité moins apparente entre les nerfs *ſenſitifs* & les nerfs *moteurs*. Il y a de plus une analogie parfaite entre le ſpaſme ſenſitif & le ſpaſme moteur; car l'un & l'autre conſiſtent dans une pléthôre nerveuſe.

Cauſes

Les cauſes générales du *Spaſme moteur*, ſont les mêmes que celles du *Spaſme ſenſitif.* Les cauſes particulieres & directes, ſont la foibleſſe de la gêne des nerfs moteurs, qui favoriſe dans ces mêmes nerfs une plus grande quantité de fluide nerveux que dans les nerfs *ſenſitifs*, dont les tuniques ſont ſouvent plus fortes, la ſenſibilité exceſſive des nerfs qui avoiſinent les muſcles & le ſpaſme univerſel des nerfs *ſenſitifs*. La ſenſibilité extrême du corps & du col, plus ſouvent la rigidité des ſibres du corps de la matrice, m'ont paru être la cauſe la plus ordinaire des convulſions que l'on remarque quelquefois dans la groſſeſſe; les coups, les chûtes, l'exercice long & pénible, les alimens âcres, l'abus du vin & des liqueurs, ſont autant de cauſes éloignées, auſſi capables de produire le ſpaſme des nerfs moteurs.

Saiſons.

Le ſpaſme des nerfs moteurs où les convulſions ont lieu dans toutes les ſaiſons de l'année.

Je crois cependant en avoir ob-

servé plus dans l'automne & dans l'hiver, que dans les autres saisons.

Le spasme des nerfs moteurs s'observe dans les différentes grossesses : il est plus fréquent dans la premiere que dans la seconde & la troisieme grossesse. Grossesse.

Les femmes sont exposées au spasme des nerfs moteurs, autant dans les trois premiers mois de leur grossesse, que dans le huitieme ou le neuvieme. Temps de la grossesse.

Le corps de la matrice & le col sont presque toujours, pendant la grossesse, le siége principal & l'origine, ou le foyer d'où naît le spasme de tous nerfs moteurs; les intestins, l'estomac, la poitrine, le cœur, la vessie bilieuse, la vessie urinaire, les muscles des extrémités du col, de la tête & du dos sont quelquefois, pendant la grossesse, le siége du spasme des nerfs moteurs; tantôt il n'y a qu'un organe affecté; tantôt il y en a plusieurs ensemble; quelquefois le spasme est universel. L'*uterus* est de tous ces organes, celui qui y est le plus exposé; l'estomac y est presque aussi souvent sujet; Siége.

ces deux organes ſont rarement affectés de ſpaſme l'un ſans l'autre, à raiſon de la ſympathie réguliere qui regne entr'eux ; le ſpaſme des nerfs moteurs du corps de la matrice eſt, dans la groſſeſſe ; en raiſon directe du ſpaſme des nerfs ſenſitifs de cette même partie, qui renferme le produit de la génération ; & dans l'accouchement, en raiſon du ſpaſme des nerfs moteurs de l'*uterus* & des nerfs ſenſitifs du col de cet organe. C'eſt-là la raiſon, d'une part, pour laquelle les femmes, qui ont la matrice ſenſible, ſont ſujettes pendant la groſſeſſe ou ſpaſme des nerfs *moteurs ;* & que d'une autre part, dans l'accouchement, les convulſions utérines, ou ce qui eſt la même choſe, le ſpaſme des nerfs moteurs utérins eſt toujours d'autant plus fort, que le ſpaſme des nerfs *ſenſibles* eſt conſidérable dans le col de cette partie. Dans le premier degré, lorſque le fluide nerveux eſt en plus grande quantité, l'état de ſpaſme des nerfs *moteurs & ſenſitifs de l'uterus*, qui eſt comme le centre de l'irritation, ſemble provoquer à

sa circonférence le fluide nerveux ; & par une sorte de *révulsion*, de l'appeller dans les nerfs moteurs des organes qui sont dans son voisinage : de-là les spasmes sensitifs & moteurs, de la vessie, du *rectum*, des intestins, de l'estomac ; & de-là, les envies d'uriner, d'aller à la selle sans aucune évacuation, les coliques intestinales, les vomissemens, considérables de glaires ; de-là, les contractions des muscles du bas-ventre, du diaphragme & des muscles de la respiration ; de là, la suffocation hystérique. Dans le second degré, lorsque le spasme des nerfs moteurs & sensitifs utérins est considérable, à raison de la grande quantité du fluide nerveux qui se trouve alors pendant la grossesse, le spasme des nerfs moteurs s'étend au loin ; les nerfs moteurs des muscles fléchisseurs de toutes les parties du corps, parviennent à un tel état de spasme, que les bras, les avant-bras, les poignets, les doigts, les cuisses, les jambes, les orteils, sont dans une flexion d'une force surprenante pour certaines femmes naturelle-

ment foibles. Dans le troisieme degré, lorsque la femme enceinte a beaucoup de fluide nerveux, les muscles du dos participent aussi à leur tour à cet état de spasme moteur; les muscles de la face, ceux de la langue, sont aussi réduits au même état; les muscles abaisseurs & élévateurs de la mâchoire supérieure, sont dans une contraction violente. Dans le quatrieme degré, comme le fluide nerveux n'est pas en assez grande quantité pour que tout le systême des muscles fléchisseurs & extenseurs soient affectés de spasme tout-à-la-fois, il arrive que le systême des nerfs fléchisseurs qui a été un certain temps dans le spasme, retombe dans une sorte de relâchement, & les nerfs extenseurs alors entrent dans le spasme avec une telle roideur, que l'on court risque d'être blessé de ces malades là, si l'on n'a pas le soin de se garantir de leurs mouvemens. Après les spasmes des extenseurs, l'instant suivant, les nerfs fléchisseurs retombent dans leur premier état de spasme, de maniere que les extrêmités, le tronc,

le col & la tête sont unis alternativement dans le sens de flexions & d'extension ; l'on diroit alors que la malade veut s'échapper des mains de ceux qui l'environnent, ou se frapper elle-même la poitrine de ses mains ; la poitrine est dans un état d'expiration & d'inspiration pénible; la gorge est serrée, la voix est altérée par le spasme des muscles du larynx; & la langue portée convulsivement & alternativement au dedans au dehors de la bouche, est souvent prise entre les deux rangées de dents, à raison du spasme des ramifications des nerfs maxillaires supérieures & inférieures, & par conséquent des spasmes alternatifs des muscles crotaphites des massetères, & des muscles ptérigoïdiens internes & digastriques & autres; il y a souvent grincemens de dents en conséquence du spasme alternatif des nerfs & muscles ptérigoïdiens internes. Les muscles incisifs, cannins, burcinateurs, zigomatiques, orbiculaires des paupieres, les obliques & les muscles droits des yeux, en conséquence du spasme des

nerfs moteurs de la 3e, 4e & 6e paires des rameaux fronteaux, sous-orbitaires mentonniers de la 5e paires, & de ceux de la portion dure de la 7e, sont mis alternativement dans un tel désordre, que la femme en est toute défigurée. Le poumon qui participe aussi à cet état de spasme, exprime des bronches, une humeur écumeuse sanguinolente, qui rend déplorable l'état des malades. Le cœur & le systême artériel ont des pulsations vives & serrées. Dans le cinquieme degré, ce fluide nerveux, attiré par la matrice dans le systême nerveux moteur de tous les muscles creux & pleins, fléchisseurs, extenseurs, détermine un spasme tonique universel, que les Grecs appellent *tenanos*. Le corps, les extrêmités sont alors roides; on ne peut ni les fléchir, ni les étendre, à raison de l'état de pléthôre nerveuse & de l'éretisme où se trouvent tous les nerfs *moteurs*. Cette pléthôre nerveuse n'est ainsi universelle dans tout le systême des nerfs moteurs, qu'en conséquence de la révulsion du fluide nerveux qu'a opéré le foyer du spasme

ſpaſme moteur (c'eſt-à-dire, la matrice), de preſque tous les nerfs ſenſitifs, vers ces mêmes nerfs moteurs; & qu'en conſéquence, au détriment des nerfs ſenſitifs propres aux différens ſens internes & externes: la preuve en eſt qu'il y a dans cet état une ſorte d'abolition, ou pour bien dire, une paralyſie marquée dans les organes des ſens internes & la plupart des ſens externes. L'affection comateuſe que j'ai toujours obſervée, où ſe trouvent plongés ces malades, en eſt la démonſtration. Il ſera bon de remarquer que ce ſpaſme des nerfs moteurs ſoit particulier, ſoit univerſel, ſoit tonique, ſoit clonique, n'a lieu que par paroxyſmes, & que les paroxyſmes ne reparoiſſent qu'à chaque exacerbation de l'*uterus*. C'eſt la raiſon pour laquelle j'ai regardé la matrice comme l'origine & le *foyer* du ſpaſme des nerfs moteurs: ce qui le prouve, c'eſt qu'il ne paroît aucun accès ou paroxyſme, qu'il n'ait été précédé de l'*exacerbation* du ſpaſme de la matrice, & des plaintes inarticulées &

expressives des douleurs qu'occasionnent ces mêmes exacerbations.

Siége. L'on aura donc pour spasme des nerfs moteurs, des variétés, à chacune desquelles nous donnerons un nom relatif à l'organe musculeux où se distribuent les mêmes nerfs moteurs affectés de spasme. Ces variétés sont dans les muscles creux ou dans les parties composées qui agissent comme les muscles creux (telle est la poitrine par exemple), 1°. les trois especes de spasmes utérins, qui souvent deviennent le principe & l'origine des autres; 2°. le spasme ou ténesme vésical; 3°. le spasme ou ténesme intestinal; 4°. les trois especes de spasmes d'estomac; 5°. celui de poitrine, &c. Dans le spasme des muscles pleins, seront, 1°. le spasme des muscles fléchisseurs du tronc, dans lequel le tronc decrit un arc convexe en arriere & concave en avant, & auquel l'on donne le nom grec d'*opisthotonos;* 2°. le spasme des muscles extenseurs du tronc auquel on donne le nom d'*emprosthotonos*, & duquel dépend la courbure convexe &

antérieure du tronc; 3°. le spasme des muscles du visage, des yeux, de la tête, des bras & des jambes, qui involontairement se fléchissent & s'étendent alternativement. Quelquefois tout le systême des muscles pleins, fléch sseurs & extenseurs est affecté de spasme dans le même temps; cet état alors est nommé *Tétanos*. Ces spasmes moteurs sont quelquefois la suite du spasme sensitif. Dans le premier cas, nous disons que le spasme des nerfs moteurs est essentiel; & dans le second cas, que le spasme est symptomatique.

Les femmes robustes, comme celles qui sont délicates, éprouvent le spasme des nerfs moteurs, les unes comme les autres: il m'a paru que les femmes robustes y étoient plus exposées que les petites femmes. Les femmes.

Les malades se plaignent de voir des jets de feu; la matrice, l'estomac & la tête, leur font mal; il n'y a pas d'ailleurs dans le principe, d'altération dans les sens. Il n'y a point d'appétit. La soif est considérable; la malade s'agite beaucoup, sans cependant être dans des convulsions; Symptômes.

le pouls est vif & serré plus ou moins fréquent. La malade a quelquefois des vomissemens, des envies d'aller à la selle, &c. Il y a des sueurs plus ou moins abondantes, à raison de l'époque du spasme utérin, & à raison des obstacles que la matrice a à vaincre dans le travail de l'enfantement qu'elle entreprend; je dis dans le travail de l'enfantement, parce que dans le spasme des nerfs moteurs, c'est la matrice qui, comme nous l'avons dit plus haut, par l'état de spasme où elle est elle-même, donne par la suite naissance à celui de toutes les autres parties; & que c'est ce même état de spasme dont la matrice est attaquée, qui occasionne toujours & qui détermine l'accouchement, que la femme soit à terme, qu'elle n'y soit point; que les orifices soient très-dilatés, que le col ait encore toute sa longueur, & que les orifices en soient clos; car dans ce cas-ci, où il n'y auroit point de préparation au col, si la nature n'est pas appaisée ni calmée par les secours du Médecin, & qu'elle soit assez forte pour vaincre

les résistances qu'il oppose à l'action spasmodique du corps de la matrice, l'accouchement devient inévitable, & se fait même en très-peu de temps. Si les forces manquoient à la nature, il pourroit bien se faire que sourde à l'action des médicamens, & vaincue par les résistances, elle n'y succombât. Tels sont les symptômes précurseurs & généraux du spasme des nerfs moteurs. *Voyez* pour les symptômes de l'apparition des progrès du spasme des nerfs moteurs, l'*addition du siége des spasmes.* La peau est égale, ferme & colorée.

Il est aisé de confondre le spasme de la matrice avec les contractions naturelles de cet organe; car dans l'un & l'autre état, la matrice est dure & renitente. Ce qui les différencie l'un de l'autre, est la renitence des parois, qui est continuelle dans le spasme; & la souplesse de ces mêmes parois, après la contraction naturelle. Le spasme, ou le ténesme vésical, l'intestinal & le gastrique, concourent à caractériser le spasme utérin. Le pouls est petit; la matrice d'ailleurs fait une tumeur

au-dedans du détroit supérieur, laquelle est analogue à celle qui présente la tête de l'enfant dans l'accouchement naturel, l'instant avant que de se précipiter dans le vagin.

Caractère du spasme utérin.

La matrice est susceptible de trois sortes de spasmes : dans la premiere, la matrice éprouve des contractions violentes & rapprochées, qui sont accompagnées de vomissemens continuels : dans la seconde espece, elle représente un ovoïde ; elle est continuellement dure & douloureuse, comme il a été dit plus haut (c'est ce qui a fait différencier cet état d'avec celui où elle est dans un travail naturel) : dans la troisieme espece, le spasme de la matrice est considérable ; tout le systême des nerfs moteurs de la poitrine, des bronches, du larynx & du pharynx, en sont affectés, tantôt séparement, tantôt tout-à-la-fois ; de-là naît cette difficulté de respirer, qui est telle que les malades sont menacées de suffocation ; c'est à raison de ce symptôme alarmant ou de ce progrès du spasme utérin, que l'on a donné le nom bien expersiif de *suffocation de*

Suffocation de matrice.

matrice. Cette dénomination, que beaucoup d'Auteurs semblent avoir rejettée, est d'autant meilleure que la matrice est le siége & le principe de la maladie d'où dérive ce symptôme dangereux. Comme les malades se plaignent d'un resserrement, tantôt de poitrine, tantôt de poumon, quelquefois du larynx, d'autre fois du pharynx, nous donnerons à la suffocation de matrice les noms de *suffocation thorachique de matrice*, *de suffocation bronchique de matrice*, *&c.* La suffocation de matrice est essentielle quand elle dépend du vice des nerfs moteurs & sensitifs de la matrice; soit avec, soit sans grossesse: la suffocation symptomatique de matrice pendant la grossesse, est celle qui survient à la suite du spasme sensitif, tel qu'à la suite d'une frayeur.

La suffocation de matrice est quelquefois essentielle, d'autres fois elle est symptomatique. Il est bien important dans la pratique de ne pas confondre l'une avec l'autre; ces deux suffocations diffèrent entr'elles par rapport aux causes, aux efforts,

que la nature fait pour vaincre les résistances du col, au siége, à l'origine, aux syptômes, & enfin au traitement. En effet, 1°. par rapport aux causes, la présence d'une substance quelconque dans la matrice, produit la suffocation essentielle de matrice; les chagrins cuisans, les vives passions de l'ame, que nous nommons ici, *spasme des nerfs sensitifs internes*, opèrent la suffocation symptomatique de matrice; 2°. par rapport aux efforts de la nature, la nature rassemble le fluide nerveux, même au préjudice des nerfs sensitifs, dans les nerfs musculaires ou moteurs, pour, à l'aide du spasme universel, vaincre les résistances qu'elle eprouve de la part du col, & pour faire passer par les orifices qu'elle dilate, les substances qui sont renfermées dans l'*uterus* pendant la suffocation essentielle de matrice: lorsque la suffocation de matrice est symptomatique, la cavité de l'*uterus* est vuide, les fibres du col sont dans l'inaction; 3°. par rapport au siége, le corps & le col

de la matrice sont le siége principal de l'irritation & de l'orgasme, d'où naissent tous les accidens qui constituent essentiellement la suffocation de matrice : la démonstration en est palpable ; la matrice, comme il a été dit plus haut, est dure, ovoïde, *très-douloureuse*, & *toujours* dans un état d'*érétisme ;* le col, le vagin participent par l'état de sécheresse où ils sont, à cette rigidité & à ce même érétysme, tandis que les muscles du tronc, de la tête & des extrémités, sont de *temps à autre* dans l'*affaissement* & l'*insensiblité :* dans la suffocation symptomatique de matrice, telle que celle qui produiroit une suppression, soit des regles, soit du lait, à la suite d'une fayeur. L'*uterus* alors n'est point le siége principal, & ne fait pas d'effort sur le col comme dans la suffocation essentielle de matrice ; 4°. la rigidité, l'irritabilité, la sensibilité & la sécheresse des fibres musculaires du corps de la màtrice, & principalement du col, sont l'origine du spasme & de la suffocation essentielle de matrice ; c'est de ces divers états

du col de l'*uterus*, & de celles du corps que proviennent, pendant la grossesse, les vomissemens nerveux, les suffocations spasmodiques, thorachique, bronchique, laringienne, & par suite, le spasme des muscles de toutes les parties du corps, lorsque la suffocation de matrice est essentielle; ce qui confirme cette assertion, c'est que dans cette suffocation essentielle de matrice, le paroxysme du spasme de la matrice qui paroît de temps en temps, comme des douleurs de l'enfantement, précede toujours le spasme des muscles de la poitrine, du tronc & des extrémités; de sorte que dans cette espece de spasme, l'on peut dire que la matrice est l'origine du spasme des muscles, du tronc de la tête & des extrémités, comme une maladie en général est l'origine des symptômes qui l'accompagnent & la suivent (c'est d'après l'observation d'ailleurs que je parle): dans la suffocation symptomatique de matrice, les organes des sens, de la volonté, sont l'origine d'où dérive le spasme utérin symptomatique; 5°. par rapport aux

Distinction des suffocations de matrice essentielle & symptomatique.

symptômes, il n'y a que les parties sexuelles qui aient conservé leur sensibilité dans la suffocation essentielle de matrice ; les autres parties du corps ont perdu leur sensibilité ; la femme sent à peine les odeurs les plus fortes : les yeux sont insensibles à la lumiere ; la malade est sourde : les sens internes sont aussi obtus, & la malade est plongée dans le sommeil ; elle ronfle avec plus ou moins de bruit, jusqu'à ce qu'il reparoisse une sorte d'*exacerbation*, & par suite, le spasme de la poitrine & des autres parties du corps : dans la suffocation symptomatique de matrice, au contraire, tous les nerfs sensitifs conservent leur proprité : quoique la malade paroisse dormir, toutes les facultés intellectuelles & volontaires sont cependant libres. La malade sent aisément les odeurs ; la lumiere l'incommode ; elle entend aisément, & comprend très-bien tout ce qu'on lui dit ; elle sent tout ce que l'on peut faire, & s'en ressouvient aussi ; le systême musculaire est d'une foiblesse incroyable ; dans cette espece de suffocation

ſymptomatique, la malade baille & ſouvent ſoupire ; ces deux ſymptômes précédent ordinairement les criſes ; ces criſes ſont éloignées les unes des autres quelquefois de deux jours, quelquefois d'un mois. Quand elles ſont fréquentes, elles peuvent dégénérer en cacexie & épilepſie ; ce malheur n'eſt pas à redouter dans la ſuffocation eſſentielle de matrice, puiſque, comme il a été dit plus haut, le ſpaſme, dans cette eſpece, cede aiſément pendant la groſſeſſe, aux médicamens ou à l'accouchement ; 6°. les anti-ſpaſmodiques & les frictions douloureuſes, qui ſont néceſſaires dans la ſuffocation eſſentielle de matrice, ſont nuiſibles dans celle qui eſt ſymptomatique, & qui ſe guérit par la *diſſipation* & l'exercice. L'état de ſpaſme des nerfs moteurs de la matrice ne doit pas être confondu avec l'inflammation de la matrice ; il n'y a pas cette ardeur du vagin, ni la rougeur du viſage de la peau que l'on obſerve dans l'inflammation utérine (*Voyez* plus haut, cette maladie ſanguine.) Le pouls qui eſt dur, & plus ou moins plein

Parallele du ſpaſme de l'uterus avec l'inflammation de cet organe.

dans cette maladie-ci, ne l'est point dans le spasme utérin; la suffocation de matrice, qui n'est que le spasme des muscles respirateurs, est plus grave quand elle est l'effet du chagrin ou du spasme sensitif. Le spasme universel des nerfs moteurs a beaucoup de ressemblance avec l'épilepsie; mais il en differe en ce que l'épilepsie est une maladie chronique qui a précédé la grossesse, & qui est rébelle à guérir: le spasme universel des nerfs moteurs, au contraire, qui arrive dans la grossesse, cesse quelques jours après l'accouchement, & dépend du spasme utérin. (*Voyez* plus haut, le siége du spasme moteur, pour le caractère du spasme vésical & intestinal.

Parallele du spasme universel avec l'épilepsie.

Le spasme gastrique renferme trois spasmes différens; dans la première espèce, la malade a des cardialgies, des nausées, des anxiétés, une douleur dans la région épigastrique, & éprouve les autres symptômes du vomissement (*Voyez*, pour le vomissement séreux). Dans cette même espèce de spasme d'estomac, le vomissement devient fréquent &

Caractère du spasme gastrique essen-

continuel, au début du ſpaſme utérin, & fatigue beaucoup la malade. Le pouls eſt vif, fréquent & dur; le viſage ſe colore; la malade a de la ſoif: cette premiere eſpece eſt preſque toujours l'effet du ſpaſme de la matrice. Dans la ſeconde eſpece, la malade éprouve à l'épigaſtre des douleurs aiguës & intermittentes ſi analogues à celles de l'enfantement, que l'on prendroit, faute d'attention, à la région de la douleur, ces douleurs ou ces contractions douloureuſes d'eſtomac, pour des contractions de la matrice; cette derniere ſorte de ſpaſme de l'eſtomac eſt rare. La troiſieme eſpece d'irritation ou de ſpaſme eſt beaucoup plus conſidérable que les précédentes, & préſente un tableau effrayant qui eſt fort analogue à cet érétiſme de la matrice où s'obſerve la ſuffocation. Nous donnerons à ce dernier degré de ſpaſme d'eſtomac, le nom de *ſuffocation d'eſtomac*, par analogie avec la ſuffocation de matrice. Cette dénomination nouvelle eſt d'autant plus convenable, qu'elle indique le ſiége

Suffocation d'eſtomac.

de l'organe affecté d'où dérive la suffocation, qui est un accident alarmant, & qui mérite la plus grande sagacité de la part du Médecin pour être jugée & bien traitée. Le caractère de la suffocation d'estomac, consiste, 1°. dans le sentiment de *boulle* qu'éprouve la femme enceinte vers la région de l'épigastre; 2°. dans une difficulté de respirer, qui est incroyable & qui est si subite, que la femme est dans le plus grand danger de perdre la vie, & que couchée, elle se met sur son séant & demande de l'air, elle se plaint de ne plus voir la lumiere; 3°. dans la cardialgie; 4°. dans les mouvemens convulsifs des extrémités; 5°. dans les sueurs, dans le volume du col, dans la difficulté de parler ou d'avaler, & dans la pâleur du visage. Cette suffocation d'estomac a beaucoup rapport avec la suffocation de matrice, en ce que, 1°. par rapport aux causes, la nature, pour l'estomac comme pour la matrice, fait des efforts au moyen desquels elle sollicite l'expulsion des substances contenues dans l'un & lautre organe; 2°. par rapport aux

Caractère de la suffocation d'estomac.

Parallele de la suffocation d'estomac & de celle de matrice.

résistances qu'elle s'efforce de vaincre, telles que le pylore dans l'estomac, & le col de l'*uterus* dans la matrice. (De là l'on voit que les efforts étant en raison des résistances, si ces fibres circulaires, soit du pylore, soit du col de la matrice, sont très-rigides & très-sensibles, les efforts du corps de l'estomac & de celui de l'*uterus*, seront portés à un tel degré de spasme, qu'il sera impossible que les parties voisines, telle que la poitrine, ne se ressente de l'état de l'un ou de l'autre organe.) 3°. relativement au siége de la suffocation, l'estomac est le siége de la suffocation d'estomac, comme la matrice est celui de la suffocation de matrice; 4°. relativement à l'origine, l'estomac est, pendant la grossesse, le principe ou l'origine d'où dérive la suffocation d'estomac, la douleur, la forme de globe qu'affecte l'estomac, dans l'*épigastre*, les sueurs froides & les convulsions des muscles de la face & des extrémités, caractérisent la suffocation d'estomac; comme les douleurs d'estomac fort analogues à celles de l'enfante-

ment caractérisent les coliques d'estomac : cette suffocation est quelquefois symptomatique ; sur-tout lorsqu'elle survient à la suite du spasme des nerfs sensitifs internes, tels que la nouvelle d'un événement fâcheux.

Le spasme particulier des nerfs moteurs est en général grave ; celui qui est universel, met la malade dans le plus grand danger ; le spasme de la matrice est suivi du spasme opiniâtre de l'estomac, quand il est rébelle & qu'il est accompagné de vomissement, de l'accouchement qui est ordinairement très-prompt, d'une inflammation de l'*uterus* & de celle du bas-ventre pendant les couches. Le spasme des nerfs dorsaux qui servent à la respiration, est d'autant plus dangereux, qu'il peut produire une fluxion de poitrine ou une hœmophtysie, sur-tout quand il survient à une suffocation essentielle de matrice. Cette suffocation n'est pas sans danger. Le spasme universel des nerfs moteurs est accompagné & suivi non-seulement de la perte de la mémoire, Pronostic.

mais même d'une grande courbature. La malade ne recouvre ses sens qu'au bout de vingt-huit heures, quelquefois plus tard, comme si elle se réveilloit d'un profond sommeil, fort étonnée d'entendre dire qu'elle est accouchée; & n'ayant aucun souvenir de la scene qui s'est passée, elle touche son ventre, demande sa Sage-femme, & ne veut point répondre à celui à qui elle doit la vie: le spasme universel des nerfs moteurs est d'autant plus conséquent, que la malade est grasse & replette; il l'est bien moins dans les femmes maigres & délicates. Il survient quelquefois paralysie à la suite de cette espece de spasme universel. Si le crâne est petit, les sens internes sont quelquefois altérés. La suffocation essentielle de matrice n'est pas aussi dangereuse que celle qui est symptômatique; la suffocation d'estomac, beaucoup plus grave, retarde l'accouchement, & souvent donne la mort à la femme enceinte.

Traitement. Si la femme affectée de spasme moteur n'est pas à son terme; il faut s'opposer autant qu'il est en soi, à

l'accouchement, car ces sortes d'accouchemens avant terme, ne sont point sans danger. L'on appliquera la ciguë cuite comme des épinards, sur la région de la matrice, comme le siége principal du spasme des nerfs moteurs. La malade prendra la potion suivante : ℞ eaux distillées de tilleul, de cérises noires, de mélisse, de rose, de *ãã* ℥ j; de cannelle, de menthe poivrée, de *ãã* ʒ iv; laudan, *borax*, purif, *ãã* ℈ ij; syrop de nénufar, de *stœchas*, *ãã* ℥ j. L'on en donnera à la malade une cuillerée d'heure en heure; une légere infusion de tilleul & de mélisse fera la boisson de la malade. L'on donnera des lavemens de deux heures en deux heures avec les bouillons de fraise de veau; si le visage devenoit fort rouge ou restoit tel après le paroxysme, l'on feroit bien de saigner du bras la malade; cette saignée soulagera le cerveau sans nuire à la matrice, comme la saignée du pied, dont je n'ai vu que de mauvais effets. Je ne recommande ici la saignée que comme une sorte de précaution, pour éviter l'épanchement

dans le cerveau & l'apoplexie dont la malade pourroit être menacée, en conséquence du spasme du thorax, qui gêne le passage du sang dans les vaisseaux pulmonaires. La saignée est si peu essentielle, que j'ai observé que les femmes qui n'avoient point été saignées dans ces sortes de spasmes, recouvroient plus promptement l'usage des sens qui avoient été suspendus : la saignée d'ailleurs en général, bien loin d'être d'une nécessité absolue dans le spasme des nerfs moteurs, souvent elle les fait naître. Dans le temps que je pratiquois la Chirurgie dans l'Hôtel-Dieu, j'ai vu beaucoup de personnes tomber dans des convulsions terribles à la fin de la saignée. Je connois même plusieurs personnes qui sont dans ce cas. La perte du sentiment ou la paralysie des nerfs sensitifs de tout genre, semble être l'effet de la révulsion du fluide nerveux de ces nerfs dans les nerfs moteurs; de-là, le spasme des nerfs moteurs; de-là, en conséquence les convulsions, à la suite des hémorrhagies considérables, les effets

de ces hémorrhagies ne s'obſervent communément que dans les femmes qui ont les nerfs moteurs très-forts; on les remarque auſſi dans les derniers inſtans de la vie: les animaux qui viennent d'être égorgés, nous préſentent les mêmes ſpaſmes. Par la ciguë, la potion, la tiſanne & les lavemens, l'on ſatisfera à cette indication, qui eſt de calmer l'*ataxie* des eſprits animanx que nous nommerons ici fluide nerveux. La potion & la tiſanne en effet qui agacent les nerfs ſenſitifs, déterminent vers ces mêmes nerfs, une partie du fluide nerveux dont l'excès produit tant de ravage dans les nerfs moteurs. De cette maniere, l'*ataxie* du fluide nerveux ceſſe, & les nerfs moteurs diſtendus ſemblent ſe remettre ſous le joug de la volonté, & ſe ſoumettre à l'empire de l'ame, aux ordres de laquelle ils avoient paru comme vouloir ſe ſouſtraire. La diviſion du fluide nerveux étant exactement faite entre les nerfs moteurs & les nerfs ſenſitifs, le ſpaſme utérin ceſſe ordinairement, & la femme enceinte va juſqu'à ſon terme. Outre

les moyens indiqués ci-dessus, la saignée est indispensable pour préserver la femme de l'avortement, dans le cas où le spasme auroit été l'effet d'une cause violente, tel que des coups ou d'une chûte. Il arrive cependant quelquefois que la nature est sourde & rébelle aux ordonnances du Médecin, & que le travail d'enfantement commencé, continue toujours. Quoique les remedes ne répondent pas à l'attente du Médecin, il faut cependant les continuer comme les seuls indiqués, ou les modifier suivant les circonstances: & quand l'accouchement est inévitable, il faut céder à la nature, à qui il est impossible de résister, & faire dans le vagin des injections de décoctions émollientes avec du sain-doux, à l'effet de relâcher le col & de diminuer les résistances pour l'accouchement inévitable, lesquelles sont la cause de tant de désordres.

Traitement de la suffocation de matrice.

La suffocation de matrice est une maladie singuliere qui est fréquente (& cependant difficile à étudier, & par-là, plus difficile à traiter). Si elle dépend pendant la grossesse

du spasme des nerfs moteurs utérins, on la traitera de la même maniere; mais si la suffocation de matrice est symptomatique, ou ce qui est la même chose, si elle est l'effet du spasme des nerfs sensitifs, tels que d'une frayeur, d'une crainte ou d'un chagrin; il faudra faire, pour cette suffocation, le traitement indiqué dans le spasme des nerfs sensitifs. Lorsque la suffocation hystérique survient à un chagrin considérable, tel que l'adversité dans la fortune, ou la perte d'une personne chere à la malade, elle est, pendant la grossesse, incurable, & la femme périt en très-peu de temps. Les frictions douloureuses faites sur les extrémités avec une brosse, en opérant une révulsion du fluide nerveux des nerfs moteurs dans les nerfs cutanés peuvent diminuer le spasme moteur : ce moyen m'a produit de bons effets.

Il sera bon de remarquer que dans le spasme des nerfs moteurs utérins & autres, les médicamens tant vantés, tels que l'eau distilée de matricaire & d'Armoise, le syrop de *stœcas*,

le saffran, l'huile de tartre par défaillance, l'*alkali* volatil, l'huile animale de Dipelle, le tacamahaca, le *galbanum*, ne produisent que de très-mauvais effets pendant la grossesse. J'ai observé beaucoup de fois que les femmes à qui la fortune n'avoit pas permis de se procurer ces médicamens, recouvroient la connoissance assez promptement; & que celles qui en avoient fait usage, étoient trois ou quatre jours à revenir à elles. Ces moyens sont ici d'autant plus dangereux, que, en qualité de puissans emménagogues, bien loin de diminuer le spasme utérin, qui est le principe & l'origine de tous les autres spasmes progressifs ou consécutifs, ils ne peuvent servir qu'à l'augmenter, non-seulement en y déterminant une plus grande quantité de fluide nerveux & d'autres humeurs, mais même en déterminant l'avortement dont on peut arrêter le progrès dans le premier cas, & dont il est nécessaire d'en préserver la femme en la guérissant du spasme utérin. D'ailleurs, la cause du spasme des nerfs

moteurs

moteurs qu'éprouvent les jeunes personnes du sexe à l'âge de puberté, ou les femmes, privées de leurs maris, pour lesquels ces médicamens peuvent être utiles, sont bien différens de celle du spasme qui s'observe pendant la grossesse; il est vrai que dans l'un & l'autre état, la matrice est chargée d'une substance dont elle cherche à se débarrasser; mais dans ce cas-ci, il n'y a point de grossesse : la nature demande des secours, & les emménagogues alors, en augmentant le spasme du corps de la matrice, laquelle est trop foible, favorisent l'expulsion d'un fluide inutile, après avoir vaincu la résistance que le col trop rigide opposoit à son issue; les injections d'eau tiede font du bien aux jeunes veuves; les bains tiedes aux jeunes personnes nubiles : la marche & le danse operent des merveilles, dans cet âge-ci : tous ces moyens ne pourroient qu'être très-préjudiciables dans le cas de grossesse. Les emménagogues sont des médicamens incendiaires, & capables de rendre plus malade la

matrice. D'ailleurs, dans ce cas-ci, il faut plutôt affoiblir la nature que d'en augmenter les forces; il faut éteindre cette ardeur bien loin de la rendre plus grande, &c. L'on ne sera donc point étonné, d'après ce parallele, de la différence que l'on appercevra *entre le traitement commun & le nôtre.*

Traitement du spasme gastrique.

Si l'estomac est affecté de la 1ere. espèce de spasme, ou de vomissement en conséquence du spasme de la matrice, l'on emploiera les mêmes moyens que dans la suffocation de matrice, un lavement de kinkina ne nuiroit cependant point; une légere infusion de menthe, de camomille & de canelle, édulcorée avec le syrop de limon, pourroit aussi produire de très-bons effets *. Dans le cas où l'estomac seroit affecté de la seconde, l'on prescriroit à la malade la potion suivante: ℞ eaux distillées de véronique, de laitue, de pourpier, *ââ* ℥ j; de roses, de menthe poivrée, de coquelicot, *ââ* ʒ iv; de syrop de diacode, ℥ *ß*; de nénuphar, ℥ j, à prendre par cuillerée d'heure en heure; pour toute boisson, quelques tasses d'infusion de coquelicot & de

* *Voyez t. I. p. 150 & 151.*

menthe poivrée. Si la malade étoit affectée d'une suffocation d'estomac récente, on la feroit marcher, l'on feroit prendre des lavemens successivement pour attirer dans les intestins, les alimens qui produisent ce spasme ; l'on feroit boire une infusion de thé ou de véronique ; & si la suffocation duroit depuis quelque temps, & que le visage fût rouge, l'on feroit avaler une dissolution de trois grains de tartre stibié ; & l'on saigneroit du bras la malade dans les efforts du vomissement. Le spasme gastrique universel est rare. Traitement de la suffocation d'estomac.

Il est bon de remarquer, 1°. que nous envisageons cette suffocation d'estomac, non comme une indigestion, mais comme une rétention des alimens produite par le spasme du pylore & par des contractions fréquentes & pénibles du corps du *ventricule*, que détermine la nature pour en vaincre la résistance & expulser ce qui est contenu dans l'estomac ; 2°. que cet état de crise pour la nature est tout-à-fait semblable à la suffocation de matrice, dans la- Remarques.

quelle les fibres du corps de l'*uterus* sont dans un état de contraction violente que la nature établit pour vaincre les résistances du col, qui sont semblables à celles du pylore; le spasme de ces deux viscères favorise, l'un, l'expulsion du produit de la génération, de l'*uterus;* & l'autre, l'expulsion des substances différentes qui sont contenues dans l'estomac; 3°. que dans ce cas, il est important de faire la médecine symptomatique, c'est-à-dire, d'accélérer l'expulsion des alimens non-seulement, mais même la digestion, à l'effet de prévenir les convulsions & autres accidens alarmans qui constituent la suffocation d'estomac, laquelle est au moins aussi grave que la suffocation de la matrice.

Régime. L'on donnera entre les accès, tantôt des cuillerées de potions, tantôt de bouillon. Le régime d'ailleurs de spasme des nerfs moteurs sera le même que pour celui des nerfs sensitifs.

Précautions. Lorsque la malade a une douleur & qu'elle entre dans le paroxysme,

l'on ne doit point chercher à maîtriser ses mouvemens, il suffit seulement de la retenir sur un lit, & d'empêcher qu'elle ne tombe & qu'elle se heurte; car autrement, j'ai observé que le paroxysme continuoit après la contraction spasmodique de la matrice, & qu'en contenant seulement les malades, le paroxysme disparoissoit à la fin de la douleur utérine. L'on se donnera de garde de mettre entre les dents un bâton, qui souvent blesse les malades, & qui quelquefois leur casse les dents, par les efforts qu'elles font dessus, penant le paroxysme. Il est inutile de leur parler: l'état comateux où elles sont ne leur permet pas d'entendre, ni de comprendre. Ce qui est singulier dans ces spasmes, c'est qu'il n'y a que les nerfs sensitifs universels qui conservent leur sensibilité, & qui ne participent point à l'état de paralysie particuliere où se trouvent les nerfs sensitifs de tous les autres sens.

Les topiques de ciguë ou les linimens de pommade sur la matrice, l'usage modéré du vin, les exercices Préservatif.

médiocres, le repos, lorsqu'il survient hémorrhagie, la dissipation & la joie sont les moyens de préserver la femme enceinte du spasme utérin, & par suite de celui des autres parties. La diete, l'abstinence des alimens solides, préserveront la femme enceinte de la suffocation d'estomac.

Premiere Observ. relative au Spasme utérin, par l'usage des liqueurs spiritueuses.

Je fus mandé pour une jeune Dame; le 8 Septembre 1785, laquelle éprouvoit des contractions & des douleurs utérines assez fortes. Je jugai, par le toucher, que cette Dame étoit grosse de deux mois. La matrice étoit dure & rénitente, & en même-temps douloureuse; il n'y avoit ni ardeur ni chaleur dans le vagin. La Dame n'avoit cependant fait aucun effort. Comme cette Dame avoit le pouls plein, je la fis saigner, & je la mis à l'usage de l'eau-de-veau, m'étant figuré qu'il y avoit inflammation commençante; le sang en effet étoit un peu inflam-

matoire, & la sérosité étoit peu abondante. Le lendemain & surlendemain de la saignée, malgré cette opération, il parut un peu de sang, & le spasme utérin sembloit être augmenté; comme je trouvai la matrice continuellement dans le meme état de renitence, & de spasme analogue à celui que j'avois remarqué plusieurs fois, j'eus recours aux anti-spasmodiques relâchans, tels que la pulpe de ciguë que je fis appliquer sur l'hypogastre, les lavemens de pavot, l'infusion de coquelicot & la potion anti-spasmodique; je recommandai la diette; je défendis les liqueurs spiritueuses dont la Dame avoit souvent fait usage pour remédier à ses foiblesses d'estomac, & par-là accélérer la digestion, dont sa durée & le travail gênoient beaucoup la poitrine dans ses fonctions. Les douleurs se calmèrent, la matrice commença à devenir souple, & les accidens spasmodiques, précurseurs de l'avortement, cédèrent à l'usage des anti-spasmodiques; cette Dame, qui étoit dans sa seconde grossesse, est accouchée quelques

jours après son terme ; l'enfant avoit 16 pouces & demi de long, la tête 11 pouces de circonférence.

Réflexions.

Cette Observation fait voir le rapport ou l'analogie de l'inflammation de la matrice avec le spasme de cet organe. Le défaut de chaleur du vagin & de toutes les régions abdominales suffiroient pour caractériser l'état spasmodique où se trouvoit cette Dame. Le peu de succès de la saignée, les avantages singuliers que l'on a retirés des anti-spasmodiques relâchans, en sont une démonstration sensible. Un malheur considérable dans la pratique, c'est de confondre ensemble deux maladies bien différentes, soit par rapport à leur essence, soit par rapport au traitement qu'elles exigent. Par l'usage seul des anti-spasmodiques, tels que la ciguë, les potions, les boissons & les lavemens recommandés ci-dessus, j'ai préservé d'avortement ou des suites du spasme utérin des Dames qui n'auroient pas manqué d'avorter avec les secours ordinaires. En effet,

la saignée diminue à la vérité le volume de la quantité du sang : la cochemille, la soie cramoisie, le riz & la consoude ne sont rien dans ce cas. Le repos qui est utile ne diminue cependant point le spasme ; c'est ce que j'ai vu très-souvent. Tous ces moyens tant vantés n'empêchent point la continuation des douleurs & du spasme utérin. Les malades n'en avortent pas moins malgré leur secours ; ce malheur n'arrive point lorsque les malades sont mis à l'usage des anti-spasmodiques ; mais je préviens que pour en saisir l'indication, il importe beaucoup de reconnoître ce spasme commençant de l'*uterus*, qui ne peut être connu ni distingué de l'inflammation de cet organe que par un Praticien très-instruit, très-éclairé & très-versé dans l'exercice du toucher. J'ai vu très-souvent méconnoître le spasme de la matrice. Il semble que personne ne connoisse cet état de spasme de l'*uterus*, & l'on diroit que c'est une innovation, que je cherche à établir dans une partie de la médecine, qui est déja très-obscure par elle-même.

Le ſavoir & la bonne foi de ceux qui courent la même carrière que moi, me ſuffiſent pour faire voir que cet état de ſpaſme de la matrice exiſte réellement, & qu'il eſt la cauſe d'un très-grand nombre d'avortemens, & pour confirmer que l'inflammation & le ſpaſme de la matrice ſont deux maladies ſi eſſentiellement diſtinctes & ſi différentes l'une de l'autre, que l'une ſe guérit par la ſaignée (*V. t. I.er p.* 99), & non pas les anti-ſpaſmodiques; & que la ſeconde ſe guérit par les anti-ſpaſmodiques & non par les ſaignées. C'eſt ce que l'on va voir d'ailleurs par les Obſervations ſuivantes.

Seconde Obſervation relative au Spaſme utérin, par l'uſage des liqueurs ſpiritueuſes.

En Avril 1784, je fus conſulté chez une malade, par une Dame qui ſe plaignoit d'avoir déja fait quatre fauſſes couches à trois mois de groſſeſſe, & qui me demandoit ce qu'elle pourroit obſerver pour éviter la cinquieme qu'elle appréhendoit de

faire ; elle étoit alors grosse de près de trois mois ; après m'être assuré de l'état de l'*uterus*, & avoir trouvé le col fermé, & le corps très-dur & très-douloureux, je demandai à la Dame, si elle ne prenoit pas quelquefois après ses repas des liqueurs spiritueuses? Elle me répondit qu'elle en prenoit après-dîner, après souper & même dans d'autres temps de la journée, à l'effet de remédier à des foiblesses d'estomac qui l'incommodoient beaucoup. Je recomandai à cette Dame d'en discontinuer l'usage. Comme elle ne put y renoncer, elle avorta trois jours après pour la cinquieme fois : cette Dame d'ailleurs n'avoit aucun écoulement, ni aucun des accidens qui produisent ordinairement l'avortement.

Réflexions.

Cette seconde Observation nous fait voir, 1°. quelle est l'action des liqueurs spiritueuses sur la matrice ; 2°. que ces sortes de boissons agissent plutôt sur les nerfs ; 3°. que dans ces cas, si les anti-spasmo-

diques avoient été mis en usage; & si la Dame avoit voulu cesser de boire des liqueurs, elle n'auroit point avorté.

Observation relative au Spasme utérin par la marche excessive.

En 1773, une femme de mon Amphithéâtre, vint me consulter pour des douleurs utérines qu'elle éprouvoit au cinquieme mois de grossesse, en conséquence du voyage qu'elle venoit de faire à pied de Saint-Denis en France, à Paris; je trouvai la matrice, renitente, douloureuse: elle faisoit tumeur dans le petit bassin; les orifices commençoient à se dilater. Le fœtus flottoit sur le bas-fond de l'*uterus*, de sorte que ses mouvemens sur cette partie sembloient attirer le fluide nerveux vers le muscle utérin, & par-là, déterminer des contractions. Je prescrivis à la malade l'usage du coquelicot en infusion pour boisson; & pour lavement, la décoction de tête de pavot: la malade ayant observé ce qui lui avoit été prescrit, revint

pour le *toucher* à l'Amphithéâtre, cinq ou six jours après ; je trouvai alors le col de la matrice resserré (c'est-à-dire, les orifices clos) ; le corps de l'*uterus* étoit souple ; je ne sentois plus le fœtus, que vers le fond de la matrice du bas-fonds de laquelle il s'étoit éloigné. J'attribuai cette élévation ou cette suspension du fœtus à l'action ou la force rétractile du cordon ombilicule, (*Voyez tom. I. pag.* 29, 30, & notre Thèse de Physiologie, *An suspensio fœtus in aquis amniòs à funiculi cervaturâ? Aff.*....., soutenue aux Ecoles de la Faculté de Médecine de Paris dans l'année 1770). La femme passa très-bien le reste de la grossesse, & accoucha heureusement à terme.

Réflexions.

1°. Il paroît que dans la marche, les collisions que la matrice éprouve de la part du fœtus, agacent les parois internes de cet organe, qu'elle y appelle *le fluide nerveux*, & détermine de cette maniere le spasme ou les contractions spasmodiques de

l'*uterus*. 2°. Les collisions sont d'autant plus efficaces dans les cinq derniers mois de la grossesse, qu'elles se font principalement sur l'orifice interne dont l'irritation détermine toujours le spasme du corps de la matrice : cette proposition est d'autant plus certaine que nous voyons des contractions très-lentes & très-foibles dans les accouchemens où l'enfant est en travers, & en général dans ceux où il ne présente point la tête ; l'on sait d'ailleurs que dans la pratique de l'accouchement, un des moyens de fortifier les contractions utérines, est d'agacer légérement la paroi interne du col de la matrice ; (il suit de là que les collisions du corps du fœtus sur la partie inférieure de l'*uterus*, excitent des contractions dans le corps de la matrice, de la même maniere que l'agacement qui est produit sur l'orifice externe par le doigt de l'Accoucheur). 3°. Les mouvemens turbulens du fœtus qui frappent continuellement les parois internes de la matrice, produisent de semblables agacemens, pour lesquels les narcotiques operent les

meilleurs effets. 4°. C'est de cette maniere que les contractions de l'*uterus* sont excitées à la suite de la danse, à la suite des voyages faits dans les voitures, à la suite des chûtes & à la suite de la culbute du fœtus. Cet état de spasme où se trouve alors la matrice, à raison de ces divers mouvemens, ne se traitent avec succès que par les anti-spasmodiques, le repos & la position horisontale, excepté cependant pour le cas du spasme de la matrice qu'auroient fait naître les mouvemens du fœtus pendant la culbute. Dans ce cas, la position du tronc de la femme enceinte, doit être verticale. Cette position est si efficace que les mouvemens du fœtus cessent alors; & que quand la femme est couchée horisontalement, les mouvemens se font sentir de nouveau. 5°. Il est un spasme de la matrice qui a lieu quelquefois à l'occasion des mouvemens même modérés du fœtus; c'est lorsque le fœtus est embarrassé dans le cordon ombilical: dans ce cas, la position vertical fait reparoître les douleurs, & la position horisontale

les fait ceſſer. (*Voy.* l'Obſervation ſuivante à ce ſujet).

Obſervation relative au Spaſme de la matrice, à la ſuite des mouvemens du fœtus embarraſſé dans les circonvolutions du cordon ombilical.

Une Dame, au ſeptième mois & demi de ſa ſeconde groſſeſſe, m'envoya chercher le 24 Février 1785, pour des douleurs qu'elle éprouvoit dans la région de l'*uterus.* Elle ſe plaignoit beaucoup des mouvemens de l'enfant. Je trouvai le col raccourci d'un pouce; les orifices étoient dilatés : je ſentois les membranes; le fœtus étoit dirigé obliquement de gauche à droite & de bas en haut : la matrice ſe trouvoit auſſi oblique de gauche à droite & de bas en haut. Je jugeai alors que le fœtus faiſoit la culbute. Je propoſai à la malade la poſition verticale, c'eſt-à-dire celle du ſéant, & l'uſage du coquelicot en infuſion pout boiſſon, & des autres moyens recommandés ci-deſſus. Le fœtus reſta conſtament dans cette poſition oblique pendant quinze jours. La malade ſe plaignoit

continuellement de douleurs. Ce cas me parut singulier ; & la malade, après beaucoup de questions, me répondit que quand *l'enfant remuoit*, elle éprouvoit « une sensation sem-
» blable à celle qu'elle ressentiroit si
» on lui arrachoit du côté gauche une
» toile qui y seroit attaché en plusieurs
» points. Je dis alors à la Dame que cette sensation étoit l'effet de l'entre-lâssement du cordon ombilical avec le corps du fœtus, & que le *fœtus travailloit* alors sur son cordon. Je ne voulus point prédire à cette Dame que la culbute du fœtus ne se feroit point dans la crainte de l'affecter. Je lui recommandai de se coucher horisontalement ; elle n'éprouva plus dès lors les douleurs & le tiraillement qu'elle avoit ressenti jusqu'alors dans la position verticale. Le 7, le 8 & le 9 Mars suivant, ayant touché la Dame, je reconnus que les eaux de l'*amniòs* qui avoient été abondantes quinze jours auparavant, étoient diminuées de beaucoup, & que le fœtus qui avoit été oblique, avoit repris la position parallèle à l'axe de l'*uterus*, sans avoir fait cependant

la culbute. Je distinguois aisément la tête du fœtus vers le fond de la matrice; & le siége vers le bas-fond. Quoique la quantité des eaux de l'*amniòs* fût diminuée, les causes mécaniques de la culbute rapportées, *to. I*, *p.* 31 & 32, ne laissoient cependant pas que de solliciter le changement de la position du *fœtus*, & de déterminer de temps en temps ses mouvemens, ses efforts, son travail sur le cordon ombilical, & par-là, la sensation que lui occasionneroit le décolement d'une toile, ou l'impression *des pattes d'araignée*. Je fis saigner cette Dame; je lui recommandai d'insister sur les moyens proposés à l'effet d'émousser la sensibilité & la contractilité de la matrice, par-là, d'éviter un accouchement avant terme. Cette Dame se soumit aisément à la continuation de ces moyens, malgré lesquels elle passa douloureusement le reste de la grossesse: elle accoucha le 10 Avril suivant, quelques jours après son terme, d'un enfant qui avoit présenté d'abord les pieds & ensuite la partie inférieure du dos. La capacité de la matrice me parut suffisante

pour solliciter & faire faire au *fœtus* la culbute, à travers les parois du bas-ventre & celle de la matrice, suivant le procédé qui m'avoit déjà réussi plusieurs fois. Je parvins bien par ce procédé à déprimer la tête du fœtus laquelle étoit à droite, & à soulever les fesses de l'enfant qui étoient à gauche au point de mettre le corps du fœtus en travers; mais il me fut impossible de mettre la tête sur l'orifice, & de diriger les fesses vers le fond de la matrice : je sentois en effet, dans cette manœuvre, l'effort que le cordon faisoit sur le col du fœtus, pour empêcher à la tête de se porter en bas; la Dame me dit que pendant que je déprimois la tête, elle éprouvoit la sensation que lui produiroit le décolement d'une toile d'araignée. Je jugai alors que le cordon avoit fait des circonvolutions trop nombreuses sur le col du fœtus, & qu'il étoit alors trop court pour me permettre de faire prendre à l'enfant la position la plus heureuse pour sa sortie : je renonçai à mon projet; je soulevai la tête & déprimai les fesses ne pouvant faire mieux.

Lorsqu'il fut temps, je perçai les membranes : le fœtus vint par les fesses, la face en-dessous & à gauche; le col de l'enfant étoit couvert de trois tours de cordon; l'aisselle droite s'en trouvoit aussi gênée, de maniere que le cordon faisoit un *ky* au-dessus de l'épaule respective. J'eus beaucoup de peine à débarrasser le fœtus aux portes de la vie, de toutes les circonvolutions du cordon. Il vint au monde asphyxié moins par la manœuvre qui fut aisée, que par cette disposition du cordon dans lequel je n'avois senti aucune pulsation; l'enfant qui étoit tout violet a été rendu à la vie à force de soins; le col portoit & conservoit l'impression des tours du cordon; la tête, le visage, étoient d'un bleu foncé; cet enfant, quoiqu'ayant passé le terme ordinaire de la grossesse, avoit dix-sept pouces de long; la tête avoit onze pouces de circonférence; l'enfant étoit étique, & m'a paru avoir langui les deux derniers mois de la grosse, en conséquence de cette mauvaise disposition du cordon.

Réflexions.

Ce fait prouve, 1°. d'une maniere incontestable, que le fœtus fait la culbute; 2°. que si le délivre n'avoit pas été fixé à gauche & en haut, & si le cordon n'avoit point fait de circonvolutions sur le col & l'aisselle de l'enfant, que la tête auroit pu se précipiter sur l'orifice, & les fesses s'élever vers le fond de l'*uterus*, non-seulement à l'époque ordinaire de la culbute, mais encore dans le moment des tentatives qui furent faites pendant les douleurs de l'enfantement; 3°. que cette sensation singuliere qu'éprouvoit cette Dame pendant les mouvemens du *fœtus*, étoit l'effet du tiraillement de la partie vasculaire du délivre, à l'aide du cordon sur lequel l'enfant faisoit des efforts analogues à ceux que l'on fait communément sur le cordon ombilical pour accélérer la délivrance; (ce qui confirme cette assertion, c'est qu'au moment où je tentai la délivrance à l'aide du cordon, la Dame me dit qu'elle éprou-

voit dans cette instant, la sensation singuliere que lui avoit fait éprouver le fœtus par ses mouvemens); 4°. que par cette démonstration, nous avons une preuve négative de la culbute du fœtus (*Voy. les preuves positives, tom. I, p. 36, 37 & suiv.*) 5°. que c'est à tort que les accoucheurs modernes nient unanimement la culbute du fœtus; 6°. que ce n'est pas sur des raisonnemens qu'il faut étayer la négation de la culbute; 7°. que la connoissance de la culbute du fœtus & du spasme utérin, qui en est la suite, est absolument nécessaire à ceux qui veulent donner des soins aux femmes pendant leur grossesse & leur accouchement, sans cela ils s'exposeront à faire accoucher les femmes six semaines avant leur terme; 8°. que les circonvolutions du cordon ombilical sur le corps du fœtus, en retardant le mouvement progressif des sucs nourriciers qu'envoyoient au fœtus les vaisseaux utérins, ont empêché qu'il eût la quantité de matiere nutritive nécessaire pour les derniers temps de la gestation; 9o. que c'est à la priva-

tion d'une partie des sucs nourriciers qu'il faut attribuer la petitesse & le marasme du fœtus ; 10°. que la naissance tardive du fœtus de cette Dame est fort analogue à celle de l'enfant de la Dame qui fait le sujet de l'observation citée, *tō. Ier, p.* 259 *& suiv.* L'analogie de ces deux cas consiste dans la naissance tardive de l'enfant de l'une & de l'autre Dame, à raison du défaut du suc nourricier, à raison du marasme des deux enfans, & du défaut d'accroissement de l'un & de l'autre quoi qu'après terme ; 11°. que la difficulté de changer la position du fœtus, au septieme mois & demi de grossesse, joint à la sensation de décolement, caractérise le spasme utérin, par le *travail de l'enfant* sur son cordon ; 12°. que pour préserver la femme alors de l'accouchement avant terme, il importe beaucoup d'ordonner, non-seulement les anti-spasmodiques, mais encore la position horisontale, à l'effet d'empêcher à l'enfant de tourmenter le délivre, & de le décoller par le moyen du cordon ; 13°. qu'il importe beaucoup dans la

pratique des accouchemens, d'avoir une connoissance exacte, non-seulement de la culbute, mais même de ces deux cas où la culbute du fœtus se fait, soit sans, soit avec circonvolution du cordon. La connoissance exacte de ces deux cas, est absolument nécessaire, à quiconque veut mériter le titre de Médecin : cette distinction & la connoissance de ces deux cas, ne peuvent s'acquérir qu'avec un esprit libre de tout systême & de tout préjugé, & qu'avec un grand nombre d'années d'exercice & de pratique : elles sont si utiles que la position verticale qui convient à la femme enceinte dans le premier cas de la culbute, fera avorter la femme dans le second cas ; & réciproquement la position horisontale, dans laquelle doit rester le corps de la femme pendant les mouvemens du fœtus qui travaille sur son cordon, ne peut manquer de faire avorter la femme grosse pendant que le fœtus libre de son cordon fait la culbute.

Premiere Observation relative au Spasme utérin, à la suite des coups de bâtons.

Le 15 Avril 1775, je fus appellé chez une Sage-femme, pour y voir une femme domestique, grosse de huit mois, qui venoit d'y être transférée, après avoir reçu des coups de manche à ballet sur la région de la matrice. Je trouvai la matrice dure, rénitente, le col mince qui avoit conservé toute sa longueur. La malade étoit pâle & défigurée; le pouls étoit petit & serré; la malade avoit quelques envies de vomir. Comme je ne pus savoir si elle étoit à jeun ou non, il étoit alors onze heures du matin, je ne parlai point de saignée; je proposai pour topique sur la matrice, la pulpe de ciguë, & pour boisson, les infusions & potions recommandées plus haut. Sur les deux heures après midi, les orifices se trouverent dilatés; le col n'avoit plus que six lignes de longueur: à neuf heures du soir, le col avoit perdu toute sa longueur, & l'orifice

externe se trouvoit appliqué sur les membranes; ses parois en étoient un peu épaisses; l'état spasmodique & la renitence de la matrice étoient les mêmes dans l'intervalle d'une contraction à l'autre; pour bien dire, la matrice étoit constamment en contraction, & ce, sans aucun moment de relâche : la malade, qui avoit repris l'usage de ses sens à deux heures après midi, ne voulut point être saignée. Le travail fut sans discontinuer jusqu'au lendemain quatre heures du matin, seize alors, où elle accoucha assez heureusement; elle eut une perte fort abondante, & des coliques utérines considérables, pendant les 15 premiers jours de couches, & se releva le 21 : l'enfant est mort 3 jours après sa naissance.

Seconde Observation analogue à la précédente.

UNE femme de mon Amphithéâtre, après avoir été fort mal traitée de son mari, le 1er Mars 1785, perdit ses eaux la nuit du 2 au trois du courant, & vint ce

jour-là à l'Amphithéâtre à six heures & demie du soir. Le col étoit long de trois phalanges de l'*index*, c'est-à-dire, de trois pouces. L'orifice interne, à la vérité, faisoit le pavillon d'un entonnoir, dont le col de l'*uterus* affectoit la forme ; malgré les apparences d'ailleurs d'un accouchement éloigné, la femme accoucha à huit heures précises, c'est-à-dire, une heure & demie après son arrivée à l'Amphithéâtre, d'un enfant mâle, long de 16 pouces, & dont la tête avoit trois pouces une ligne pour épaisseur, & quatre pouces cinq lignes pour longueur ; cette femme s'étoit fait saigner le lendemain de ses disputes avec son mari. Les contractions utérines, qui dans le cas ordinaire de rupture des membranes ne s'établissent qu'après que les eaux sont parfaitement évacuées, ont eu lieu depuis cette époque jusqu'à l'instant de l'accouchement, où les eaux n'avoient point discontinué de couler, & les vomissemens qui n'ont jamais lieu dans la rupture essentielle des membranes, n'avoient cessé de fatiguer la malade ; cette

femme étoit grosse d'un second enfant.

Réflexions.

1°. L'on pourroit regarder dans ces deux Observations, l'état de spasme de la matrice comme une exagération de quelques spasmes : l'accouchement précoce qui arrive en effet en conséquence de ces sortes de spasmes, ne se fait communément qu'au neuvieme jour de l'époque de ces spasmes ; & celui qui a lieu à la suite des violences que la matrice a pu recevoir, se termine en quinze heures, ou au plus en trois jours ; & ce qui revient au même, l'accouchement qui est l'effet des spasmes fréquens, se termine au neuvieme jour ; & celui qui est l'effet d'une violence exercée sur la matrice, se termine en deux jours plus ou moins; & par conséquent dans le premier cas, la nature foiblement agacée, emploie neuf jours pour anéantir la longueur du col, & dans le cas de violence, la nature vivement irritée & courroucée, n'emploie que 15 ou 36 heures pour la dilatation des

orifices & le raccourcissement du col de l'*uterus.* 2°. Le spasme utérin differe du précédent, en ce que dans celui-ci l'agacement part du col, & que dans l'autre, il vient du corps de la matrice sur lequel on a exercé des violences ; c'est vraisemblablement la raison pour laquelle le progrès de l'accouchement est si rapide dans le cas de violence, & est si lent dans celui de la marche excessive de la mère ou de la culbute du fœtus. 3°. Le méchanisme du spasme utérin à la suite des violences que l'on a fait éprouver au corps de la matrice, est absolument le même que celui du spasme que produisent quelquefois les efforts considérables d'une toux rébelle : dans l'un & l'autre cas en effet, le corps de la matrice est frappé : c'est du corps de cet organe & non du col, que part l'agacement. La différence qui existe entre ces deux spasmes est cependant bien grande, quelque semblable que soit le méchanisme suivant lequel le spasme utérin s'établit dans l'un & l'autre cas ; la matrice est contuse par l'effort de la violence des coups

dans le premier cas, & est frappée & ébranlée mollement par l'impulsion plus ou moins fréquente qui s'opere de la part des intestins grêlès, de l'estomac & du foie, en conséquence des efforts considérables du diaphragme & des mouvemens répétés du Thorax pendant le paroxysme ou l'axcès de la toux. La dilatation des orifices dans ce cas-ci, se fait très-lentement & en trois ou quatre mois, & la femme n'accouche avant terme qu'à sept mois huit ou quinze jours, sur-tout quand la toux ne date que du quatre au cinquieme mois; car dans le cas où elle dateroit du premier mois de la gestation, l'avortement se feroit au troisieme mois. (*Voy. tom. I, p. 280 & suiv.*) Dans le cas de coups portés sur la matrice, la dilatation se fait si promptement que la femme accouche, comme il a été dit plus haut, en 15 ou 16 heures plus ou moins.

Observation sur le Spasme utérin à la suite des maladies de matrice.

EN Mai, 1779, je fus appellé pour voir une Dame âgée de 41 ans, qui éprouvoit des douleurs aiguës dans la matrice ; je trouvai cette Dame, grosse de quatre mois, le vagin & le col de la matrice étoient affectés d'un cancer qui produisoit un écoulement glaireux d'une odeur infecte : cette humeur, qui étoit abondante, étoit corrosive. La malade ne pouvoit jouir la nuit des douceurs du sommeil ; elle ne pouvoit pas même garder le lit, ni rester assise : la chaleur de ses hardes ne faisoit qu'aigrir la douleur : la matrice ou le corps de l'*uterus* étoit constament dans un état de spasme ; cette Dame passa les quatre mois suivans de la grossesse dans un état qui me faisoit beaucoup de peine ; elle ne pouvoit être soulagée que par le syrop de diacode, que par une forte infusion de coquelicot en boisson, & une décoction rapprochée de ciguë en injections. Elle est accou-

chée dans le commencement du neuvieme mois de sa grossesse, vingt-quatre heures après la perforation des membranes, d'un enfant long de seize pouces; les diametres de la tête avoient, le temporal, deux pouces trois quarts, & l'occipito-frontal, quatre pouces. L'accouchement qui eut lieu le premier Septembre, fut douloureux, l'orifice externe confus avec le vagin, par les progrès du cancer, avoit présenté tant de résistance à l'enfant, que la tête s'étoit considérablement allongée, à raison du défaut de dilatation de l'orifice (elle étoit échymosée & tuméfiée), & que le fœtus est venu mort. L'accouchement étant fait, la malade se sentit dans un calme aussi doux, que son état avoit été cruel avant; mais les progrès de la maladie devinrent si conséquens sur le *rectum*, que la malade éprouva un tenesme & un dévoiement, contre lesquels avoient échoué toutes les ressources de l'Art; & la malade, à cela près du tenesme intestinal qui la fatiguoit beaucoup, perdit, au milieu du calme pour

lequel elle avoit tant ſoupiré avant ſon accouchement, la vie dont elle avoit demandé la fin à Dieu, dans les ſouffrances cruelles qu'elle avoit endurées alors avec une patience & une douceur incroyables. Cette Dame étoit mere de treize enfans, & avoit eu beaucoup de chagrin.

Réflexions.

1°. Le méchaniſme de ce ſpaſme utérin a beaucoup de rapport avec celui qu'excitent ſur l'*uterus*, les mouvemens de l'enfant : dans l'un & l'autre, l'agacement part du col de l'*uterus*, & le ſpaſme du corps naît auſſi du col. 2°. J'ai placé ce cas à raiſon du ſpaſme du corps de la matrice qui produit l'accouchement précoce, & à raiſon des anti-ſpaſmodiques qui ſont eſſentiels dans cette eſpece de ſpaſme comme dans les précédentes. 3°. Les chagrins m'ont paru être la cauſe de cette maladie de matrice. Le plus grand nombre en effet des malades qui en ſont affligées, n'ont pas été ſans éprouver des chagrins cruels. Pen-

dant la grossesse, les chagrins sont si à redouter, que pour peu de révolutions qu'il opere dans le corps de la femme enceinte, il en naît un spasme utérin qui dure pendant neuf jours, & qui produit le découlement du délivre, & par suite, l'accouchement précoce.

Observation relative à la précédente.

Je fus mandé le 15 Mai 1780, par une Sage-femme, pour voir une femme qu'elle venoit d'accoucher à quatre mois de grossesse. Le Chirurgien qu'elle avoit appellé avant moi, prétendoit qu'il y avoit un deuxieme enfant, quoique la Sage-femme soutint le contraire. Par le toucher, je trouvai une tumeur sur le côté gauche de l'hypogastre supérieur. Cette tumeur un peu mobile entraînoit, dans les mouvemens qui lui étoient communiqués, le col de l'*uterus* du côté opposé. Je jugeai que cette tumeur tenoit au corps de la matrice. Le volume de la tumeur égaloit celui de la matrice à six mois de grossesse; il y avoit

fluctuation vers le sommet, & dureté vers la base de cette même tumeur; en palpant cette tumeur, l'on sentoit un corps solide qui sembloit nager dans le fluide. Comme cette dureté ou squirrhosité de la circonférence de la tumeur ne me paroissoit point naturelle, même dans le cas d'une conception, dans une trompe ou dans un ovaire, je n'hésitai point à regarder cette tumeur comme un squirrhe de la matrice dégénéré avec le temps en apostême, dans le foyer duquel il y avoit une masse fongueuse qui y flottoit. La malade y éprouvoit des douleurs lancinantes; elle étoit tourmentée de vomissemens : les tégumens n'étoient point décolorés. Je prescrivis la pulpe de ciguë sur la tumeur & les anti-spasmodiques, ne pouvant mieux faire; la malade fut délivrée des peines de cette vie quelque temps après; j'en fis l'ouverture; je trouvai que la tumeur étoit un apostême situé dans l'épaisseur de la partie gauche antérieure de la matrice; j'observai que le corps de l'*uterus*, avoit conservé la forme qu'il a après l'accouche-

ment, malgré la formation de cette tumeur : j'ouvris cet apostême, il en sortit près de deux pintes de fluide, qui étoit semblable en couleur à la lie de vin délayée; au milieu du foyer se trouva une masse charnue adhérente par quelques fibres aux parois internes de cet apostême; le volume de cette masse qui en avoit imposé à l'accoucheur alors présent, avoit le volume d'un fœtus de cinq ou six mois; les autres régions de la matrice & les autres organes étoient absolument sains. Cette femme venoit d'avorter pour la seconde fois, & étoit accouchée deux fois à terme avant ces deux fausses chauches : le premier accouchement s'étoit fait le 22 Février 1776; le deuxieme, en Septembre 1778; la premiere fausse couche en Février 1779, par la frayeur que lui avoit occasioné l'incendie d'une maison voisine. La malade s'étoit apperçue de cette tumeur dans sa premiere couche; la Sage-femme avoit été obligée chaque fois de porter la main dans la matrice pour délivrer la femme. L'enfant de la

2e fausse couche avoit quatre pouces, quoique la femme eût éprouvé une sorte de retard de trois mois dans ses regles, pendant les réjouissances de l'accouchement de la Reine.

Reflexions.

Cette Observation est fort analogue à la précédente, en ce que l'état pathologique de la matrice, en agaçant continuellement le systême des nerfs moteurs de cet organe, a sollicité des contractions spasmodiques qui ont formé un obstacle invincible au développement du produit de la génération, & par suite, ont produit la dilatation des orifices & l'avortement : l'agacement dans ce fait de pratique, partoit de la région antérieure de la matrice ; & dans le fait précédent, de la région du col : l'on voit par-là que le cas précédent a moins préjudicié à la grossesse & au produit de la génération, que celui de l'apostême. Quoique ces deux états pathalogiques de la matrice aient produit l'accouchement précoce, il n'en

est pas moins vrai de dire, 1°. que ce n'a été qu'en vertu des contractions fortes & spasmodiques du corps de la matrice, que le produit de la génération a pu vaincre les résistances considérables des fibres circulaires du col; 2°. que cette force nécessaire dans les nerfs & dans les muscles du corps de la matrice, ne peut absolument parvenir à triompher de l'obstacle des fibres du col, qui sont singulierement rigides dans l'accouchement avant terme, que par un état de tension & de contraction aussi énergique que continue; 3°. que cet état d'efforts des muscles du corps de la matrice, qui est aussi continu qu'énergique, & qui rend la matrice dure & renitente, constitue essentiellement le spasme de la matrice, où étoit cet organe dans ces deux dernieres Observations; 4° que dans la pratique pour ces deux cas, les narcotiques & les anti-spasmodiques deviennent essentiels pour prolonger la grossesse & retarder l'accouchement, qui seroit inévitable sans cela.

Premiere Observation, relative au Spasme utérin avec vomissement considérable.

Je fus appellé en consultation vers le 22 Mars 1785, pour une Dame qui avoit un vomissement considérable & presque continuel, par les efforts duquel elle rendoit beaucoup de bile, & de temps à autre, beaucoup de sérosité blanchâtre & écumeuse. Je trouvai, par le toucher, le col de l'*uterus*, long, volumineux, & le corps de cet organe, long de quatre pouces & large de quatre pouces & demi. Cette partie étoit renitente & un peu douloureuse. J'assurai dès-lors que la matrice étoit telle qu'elle est dans le spasme pendant la grossesse. En conséquence, je jugeai que la Dame étoit enceinte de trois mois & demi à peu-près, & que le vomissement étoit prolongé par la grossesse, je dis prolongé, parce qu'il avoit lieu trois mois avant l'époque de la grossesse. La malade fit usage, pour le vomissement, d'une décoction rap-

prochée d'une once de kinkina dans une chopine d'eau réduite à demi-fetier, avec une once d'eau de tilleul, & une demi-once d'eau de fleur d'orange, de cannelle. On lui donna en boisson & en lavement, le kinkina, à l'usage duquel avoit cédé quelques années auparavant, le vomissement qu'éprouvoit alors depuis trois mois, la femme d'un Boulanger, très-réplette, que j'avois jugé grosse de quatre mois, & qui depuis, avoit passé le reste de sa grossesse sans aucun spasme, ni aucun vomissement. Le kinkina, qui avoit produit de si bons effets, ne soulagea pas notre malade. Les vomissemens devinrent même plus graves, & la Dame perdit beaucoup de l'embonpoint qu'elle avoit eu. Je fus rappellé en consultation le 27 Avril suivant; je trouvai le col de *l'uterus* perpendiculaire au *coxyx*; l'équateur utérin étoit au-dessus du détroit supérieur. J'assurai que la Dame étoit grosse de quatre mois & demi. Cette Dame me dit que *j'étois d'accord avec moi-même*, puisqu'un mois auparavant je l'avois jugé grosse de trois

mois & demi ; je persistai à dire que le vomissement étoit symptomatique, & que la pulpe de ciguë, sur toute l'étendue du bas-ventre, & la potion recommandée, *Tom. I., pag. 151*, étoient les moyens qui réussisoient dans ces sortes de vomissemens. Le 11 Mai suivant, son époux vint me dire qu'elle souffroit des douleurs considérables dans le bas-ventre ; je lui pronostiquai que sa femme feroit une fausse couche. Le 12 Mai (le lendemain), invité de passer chez la malade, je ne trouvai que l'orifice, externe seulement, un peu dilaté, & le corps de l'*uterus* plus volumineux. Comme j'appréhendois l'avortement, je témoignai le chagrin que j'avois de ce que la ciguë & la potion recommandée n'avoient pas été employées : l'on me dit que l'on avoit appliqué une omelette le 5 Mai sur la région hypogastrique supérieure ; & que dès ce moment, les vomissemen avoient tellement diminués, que la malade en fut guérie le 8 suivant. Trois jours après, je recommandai le topique de ciguë, par rapport aux douleurs

ütérines, & les lavemens de pavot. La malade avorta la nuit du 12 au 13 d'un enfant qui avoit sept pouces & demi de long, & que j'ai jugé de quatre mois & demi. Je fus obligé, le 13, de délivrer la femme à onze heures du soir. L'état de cette Dame m'avoit été d'autant plus difficile à juger, que ce vomissement pour lequel j'avois été consulté, existoit depuis six mois, & que les parois du bas-ventre avoient trois pouces & demi d'épaisseur. Cette Dame étoit âgée de quarante-deux ans, avoit le col court, mangeoit beaucoup, menoit une vie sédentaire. Elle avoit eu, dix ans auparavant, dans sa premiere grossesse, un vomissement qui ne l'avoit quittée qu'à la fin du neuvieme mois. Elle avoit eu une espece de perte le 5 Janvier, & n'avoit point été mouillée le 11 Février, & l'avoit été un peu en Mars. J'avois remarqué à cette Dame un teint bilieux, qui s'étoit éteint par la suite. Le Chirurgien, dans cette grossesse, avoit purgé cette Dame, & lui avoit appliqué un vésicatoire sur le bras gauche.

Réflexions.

1°. Cette Observation est fort analogue à celle que j'ai rapportée, *Tom. I., pag. 153*, en ce que la rigidité des fibres de la matrice, dans ces deux personnes âgées, déterminoit un spasme, d'où résultoient des vomissemens bilieux de part & d'autre. 2°. La matrice étoit rénitente & un peu douloureuse dans l'une & l'autre Dame. 3°. Ces deux Dames replettes mangeoient beaucoup; ainsi que la femme du Boulanger. 4°. Si cette Dame, qui fait le sujet de la présente Observation, avoit souffert l'application de la ciguë dès la premiere consultation, elle n'auroit point avorté, puisque l'omelette sur la matrice a fait cesser les vomissemens comme par *enchantement*. 5°. Le défaut de regles en Février, & l'espece de perte en Janvier dernier, prouvent que la Dame avoit conçu vers le 15 ou le 20 Décembre 1784; l'apparition du sang en Janvier & Mars, ne pouvoit être regardée que comme

perte par inflammation ou pléthôre utérine, & la privation en Février, ne pouvoit être taxée de *retard*, ni de temps critique, quoique la Dame eût quarante-deux ans. J'avois donc bien jugé, dans ma premiere consultation qui eut lieu en Mars, sans savoir toutes ces circonstances-ci, que la Dame étoit grosse de trois mois ou trois mois & demi, & que l'avortement s'est fait à quatre mois trois semaines, c'est-à-dire, six semaines après cette premiere consultation.

Il suit, de ce qui a été dit sur le vomissement, dans le tome premier & dans celui-ci, qu'il y a plusieurs espèces de vomissemens pendant la grossesse; 1°. le vomissement par pléthôre sanguine; 2°. le vomissement par pléthôre séreuse; 3°. Le vomissement par l'excès dans le boire & le manger; 4°. Le vomissement bilieux; 5°. le vomissement nerveux, qui dépend uniquement de la sympathie nerveuse qui existe réciproquement entre l'estomac & la matrice.

Seconde Observ. relative au Spasme utérin avec vomissement continuel.

Je fus appellé le 17 Avril 1770, à dix heures du soir, pour une Dame en travail de son premier enfant. Les orifices étoient fermés; le col avoit toute sa longueur; la matrice étoit dure & renitente; le bas-fond en étoit évasé & déprimé dans le petit bassin; le pouls étoit fréquent & convulsif; le visage étoit un peu enflammé. Je jugeai, par la hauteur de l'axe de la matrice & par le volume de l'enfant, que la femme étoit grosse de huit mois. Je proposai la saignée, à laquelle la malade ne voulut point se soumettre. Las & fatigué, je me reposai un instant, croyant que la Dame n'accoucheroit point: la malade éprouvoit des vomissemens continuels; les douleurs devinrent si énergiques, que le col perdit toute sa longueur à minuit, c'est-à-dire, en deux heures, & l'orifice externe dilaté, ou pour mieux dire, déchiré par la force de la pression de la tête, permit à l'en-

sant de venir au monde : dès-lors, à six heures du matin, il ne m'a pas été possible de préserver la Dame de la dilacération du col, ni de celle de la vulve. Elle eut dans ses couches une inflammation de bas-ventre & de matrice, qui dura plus de quinze jours ; le ventre est resté même sensible pendant plus de trois mois. Cette Dame avoit trente-huit ans, elle étoit brune & d'un tempérament sanguin.

Réflexions.

1°. Si un travail languissant est ennuyeux & désagréable, un travail si prompt n'est pas moins à redouter. La saignée qui convient dans ce spasme utérin, auroit pu diminuer l'état sanguin où étoit la malade ; les injections d'eau tiede, les lavemens de pavot & les autres secours auroient calmé le spasme de la matrice, & la malade auroit pu aller jusqu'à son terme ; la dilation du col & de la vulve n'auroit pas été brusque, & ces parties ne se seroient pas déchirées ; la malade, qui n'avoit

voulu suivre aucun avis, & qui avoit vivement poussé ses douleurs, auroit été préservée de l'inflammation de bas-ventre. Ce cas, quoiqu'analogue à celui qu'occasionne l'abus des liqueurs spiritueuses, en differe en ce que cette Dame-ci n'en avoit fait usage d'aucune, & en avoit eu la plus grande répugnance. Cette espece de spasme n'est pas fréquent, je l'ai observé le 26 Janvier 1785, dans un premier accouchement, & le 16 Juin 1783, pour un second: ces deux Dames avoient des vomissemens effrayans, & ont accouché, la premiere à huit mois huit jours, & la seconde, dix jours après son terme.

Observation relative à la suffocation de matrice.

EN Mai 1770 & 1772, en Juin 1778, en Octobre 1779, en Janvier & Février 1785, j'ai été mandé pour différentes Dames en travail, dont la matrice étoit dure & renitente. A chaque accès, c'est-à-dire, à chaque redoublement de contraction

de la matrice, tout le corps de ces malades étoit agité de convulsions terribles qui cessoient après le redoublement. Ces Dames étoient dans le travail d'un premier enfant. La 1ere Dame étoit fort replette, & n'a recouvré ses sens que cinq jours après son accouchement que j'ai terminé avec le forceps. La seconde avoit le col de l'*uterus* long de deux pouces, lorsque je fus appellé pour ses convulsions : l'accouchement s'est terminé à la vingt-quatrieme heures. Dans la troisieme, le col étoit long d'un pouce ; elle étoit maigre, délicate & fort nerveuse ; le travail a duré quinze heures. La quatrieme. Dame avoit les orifices clos ; le col de l'*utérus* étoit long de phalanges. Cette Dame étoit grosse de deux enfans, qui sont venus au monde six heures après, au septieme mois & demi de grossesse ; elle fut deux jours à recouvrer les sens. Les deux dernieres Dames qui étoient délicates, ayant un accouchement fort avancé, furent délivrées avec le forceps, & revinrent à elles, six heures après leur délivrance.

Réflexions.

Réflexions.

Ces Obſervations, dans leſquels les circonſtances ne m'ont point permis d'employer les anti-ſpaſmodiques que j'ai recommandés plus haut, prouvent négativement l'efficacité du traitement anti-ſpaſmodique; l'accouchement de la ſeconde & de la troiſieme Dame auroit pu être prolongé, s'il avoit été poſſible de traiter ces malades; mais l'état de ſommeil, ou la ſuſpenſion des ſens internes devenoit un obſtacle invincible pour faire prendre à l'intérieur quelques médicamens à ces malades.

Obſervation relative au Spaſme de l'eſtomac.

JE vis une Dame en travail à terme d'un premier enfant, la nuit du 1er au 2 Décembre 1780; cette Dame éprouvoit des douleurs qui la forçoient de pouſſer comme une femme en travail; les perſonnes qui étoient auprès de la Dame,

croyoient qu'elle étoit réellement en travail, & l'invitoient beaucoup à faire valoir ses douleurs; je touchai la malade au moment d'une douleur; je trouvai l'orifice externe dilaté d'un écu de 6 liv.; les membranes & le corps de la matrice étoient flasques. D'après mes demandes, la malade me dit qu'elle ne ressentoit des douleurs que dans le creux de l'estomac; je trouvai en effet, dans cette région, que l'estomac formoit une tumeur obronde qui étoit très-douloureuse à la malade, & qui étoit continuellement renitente; le pouls étoit convulsif, & la malade rendoit par haut beaucoup de vents; je jugeai que l'estomac étoit dans un état de spasme, occasionné par un peu de porc frais que la malade avoit mangé la veille à dîner; l'estomac étoit cependant peu volumineux. Je prescrivis un peu de thé en infusion, & la potion anti-spasmodique; l'infusion me parut agacer davantage l'estomac; j'y substituai celle de coquelicot, & recommandai à la malade, pour toute nourriture, quelques bouillons coupés, & lui

conseillai de ne plus se promener, & de garder absolument le repos du lit ; le travail qui m'a paru avoir été suspendu par le spasme d'estomac fut long, des plus ennuyeux, & très-désagréable. La Dame accoucha le 3 suivant à une heure du matin, après la cessation du spasme de l'estomac.

Réflexions.

L'on voit par cette Observation, 1°. que l'irritation de l'estomac a opéré la révulsion du fluide nerveux des nerfs utérins vers les plexus gastriques, & en conséquence, que le spasme de l'estomac a suspendu les contractions de la matrice, & par suite le travail de l'enfantement ; 2°. que dans ce cas de spasme, il est prudent de ne point tourmenter la malade, & d'attendre que le spasme soit absolument dissipé, & que le travail de l'enfantement ait repris absolument de nouvelles vigueurs pour se permettre d'aider alors la femme avec succès & sans danger de précipitation ; 3°. que ce cas est

analogue au ſpaſme de la matrice, à raiſon des efforts de l'eſtomac ſur le pylore, & de l'*uterus* ſur le col.

Obſervation relative à la Suffocation d'eſtomac.

UNE Dame, le 26 Avril 1783, dans la matinée, une heure & demie avant ſon accouchement, prit du vin ſucré avec du pain rôti; une demie heure après cette rôtie, un peu de café & du petit pain, malgré les remontrances que je lui avois faites ſur le danger d'une indigeſtion dangereuſe auquel elle s'expoſoit en mangeant à l'inſtant d'accoucher. A l'accouchement fait, une heure après, ſuccéda une difficulté incroyable de reſpirer; des ſyncopes & une hémorrhagie, telle que la quantité de ſang rempliſſoit les trois quarts d'un pot de chambre, mirent cette femme pendant quatre heures dans la plus cruelle alternative de la vie & de la mort: l'eſtomac étoit dur & tendu, & faiſoit tumeur comme dans la premiere Obſervation,

Réflexions.

L'on voit par cette Observation, 1°. que la suffocation & le spasme de l'estomac, par la dérivation nerveuse, ont suspendu la réduction & la contraction de l'*uterus* ; 2° combien il est imprudent à des femmes en travail de se conduire comme celle-ci ; & que le danger de la mort qui arrive alors quelquefois, devroit les contenir ; 3°. que le cas est fort analogue au précédent, puisque les contractions de la matrice ont été suspendues dans l'un & l'autre, à raison de l'état de spasme où se trouvoit alors l'estomac. Ce cas est aussi fort analogue à la suffocation de matrice, puisque dans l'un & l'autre, la nature semble avoir redoublé ses efforts pour chasser, par le *pylore*, les substances contenues dans l'estomac, de même que le produit de la génération renfermé dans la matrice, par le col de ce dernier organe ; que dans ce degré de spasme de l'estomac, comme dans celui de la matrice, le thorax est affecté de la même maniere, & que les malades sont

presque suffoquées dans cet état de l'estomac comme dans celui de l'*uterus*. J'ai observé quelquefois, pendant la grossesse, mais rarement, la suffocation intestinale pendant la nuit seulement, en conséquence du mouvement progressif & laborieux des alimens du souper, dans les intestins, une suffocation fort analogue à l'expulsion laborieuse ou du fœtus, par les orifices de la matrice, ou à celle des alimens par les orifices du *pylore*.

SECTION II.

De la Paralysie des organes.

Nous aurions désiré traiter de la Paralysie des organes dans cette Section. (*Voyez page 2 de ce Volume, les motifs de cette lacune.*)

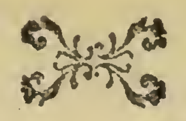
CHAPITRE II.

Des Maladies compliquées.

Il feroit également à défirer ici que je parlâffe des maladies compliquées qui attaquent quelquefois la femme enceinte : mais la pratique ne m'a pas fourni affez de faits pour avoir des réfultats certains, & par-là, capables de former un corps de doctrine.

J'ai traité plufieurs maladies compliquées pendant la groffeffe, telles que l'ictère compliqué d'anafarque laiteufe ; la pléthôre nerveufe avec la galle ; la petite vérole, avec l'inflammation du bas-ventre; la fynoque putride avec le catarre laiteux ; le virus fyphyllitique, avec le virus fpforique ; mais les occafions de traiter ces maladies compliquées & autres, ne fe font pas affez multipliées pour pouvoir écrire quelque chofe de fatisfaifant fur ces fortes

de maladies. Quant aux maladies virulentes, ſimples, telles que les dartres proprement dites, les virus pſoriques, ſyphillitiques & autres, qui ſont communs aux deux ſexes, je n'ai pas cru devoir en parler dans cet Ouvrage, parce que le traitement de chacune de ces maladies eſt le même pour les femmes enceintes que pour les hommes, ou les femmes qui ne ſeroient pas groſſes : mon intention d'ailleurs s'eſt bornée à n'expoſer, dans cet Ouvrage, que des maladies auxquelles la groſſeſſe donnoit ſouvent naiſſance, & que celles ſur la durée deſquelles la groſſeſſe avoit la plus grande influence ; & nullement de faire un corps univerſelle de Médecine Pratique.



TROISIME PARTIE.

Des Couches.

Dans cette troisieme Partie ; nous exposerons, 1°. les Symptômes de l'état de la femme en couches ; 2°. le Traitement des couches comme préservatif des accidens innombrables auxquels elle est sujette, soit pendant, soit après cet état ; 3°. les Maladies qu'elle peut éprouver dans l'un ou l'autre temps.

CHAPITRE PREMIER.

Etat de la Femme, pendant les Couches.

Immédiatement après l'accouchement, la femme délivrée des douleurs de l'enfantement, se réjouit Faculté de l'ame.

d'avoir donné à ſon époux un gage de ſon amour ; & témoigne à tous ceux qui l'environnent, des ſentimens & des marques de reconnoiſſance des ſervices qu'elle en a pu recevoir. Elle rit, elle plaiſante ; elle demande à voir l'enfant qui lui a cauſé tant de douleurs pendant l'eſpace de neuf mois. Le plaiſir & la joie extrême qu'elle prend de lui voir étendre les bras & les jambes, lui font oublier les douleurs cruelles qu'elle a éprouvées dans le moment du travail. Les premiers cris de cet enfant, lui font une telle ſenſation, que ſon cœur ému de joie en témoigne l'excès par l'écoulement de larmes qui ſe fait malgré elle. La tendreſſe de cette mère, plus marquée en ce moment, eſt ſi grande, qu'elle ne ſe dégoûte pas de careſſer vivement cet enfant qui eſt couvert de glaires, de ſang & de pommade ; la ſenſibilité & les réflexions lui font faire des excuſes à ceux qu'elle croit avoir offenſés dans la violence de ſes douleurs. Cette ſcène eſt en général des plus touchantes. La malade eſt en général très-ſenſible ; &

après toutes ces expressions, elle éprouve des tranchées, est un peu altérée, elle demande à boire. Les mouvemens volontaires sont plus libres & plus aisés; la malade se releve aisément sur son séant, elle remue la tête & les extrêmités avec une facilité incroyable, marche avec plus de liberté, à cela près de la foiblesse. La respiration devenue aussi plus libre, est plus profonde; le pouls est plus développé & moins nerveux.

Mouvemens volontaires.

Fonctions vitales.

Les sécrétions sont en moindre quantité, la salive, l'humeur bronchique, les urines; la transpiration sont moins adondantes: l'excrétion du sang ou des autres fluides qui se fait par la matrice, & qui est nommée *lochies* ou *vuidanges*, en est d'autant plus abondante. La peau est moîte & moins tendue; le visage est un peu enflammé; les yeux sont étincelans; la langue est séche; le corps de la matrice est réduit à un tiers du volume qu'elle avoit immédiatement avant l'accouchement. Tel est le tableau général de l'état de la femme en couche, immédiatement après

Sécrétions & excrétions.

Qualités physiques.

Le premier jour.

l'accouchement. Dans les jours suivans, cet état subsiste à peu-près le même. Dans le troisieme jour des couches, les *lochies* deviennent ordinairement glaireuses & rougeâtres. La malade ayant éprouvé des coliques utérines, vulguairement appellées *tranchées*; le pouls est fréquent, & dur; cet état se nomme, *fiévre de lait:* la respiration est gênée; les mammelons font douleur. A la fin de ce troisieme jour & au commencement du quatrieme, quelquefois plutôt, quelquefois plus tard, les mammelles se gonflent; l'on nomme ce gonflement des mammelles, *montée de lait.* La malade ressent des douleurs dans les aisselles, & ne sauroit rapprocher ces bras de la poitrine. Ce gonflement des mammelles diminue à mesure que les vaisseaux veineux absorbent la matiere du lait & la transfèrent dans les vaisseaux artériels, & que ceux-ci la transmettent dans les artères lymphatiques continues à la peau, à la matrice, aux reins, & en général à tous les vaisseaux & excrétoires du tissu celluleux, des bronches, des glandes

Le troisieme jour.

ſalivaires, des glandes lacrymales & autres. Dans le quatrieme, le cinquieme, le ſixieme & les autres jours, ſi la femme n'allaite point, le lait fuit par tout, & alors les lochies, les urines, les excrémens, la ſalive, les crachats & les tranſpirations ſont laiteuſes. Les ſeins s'affaiſſent de plus en plus, à raiſon du nombre des jours écoulés depuis l'accouchement, quoiqu'ils prennent de temps en temps un peu de volume, ce qui s'appelle *bouffée de lait.* Si la femme allaite, les ſeins reſtent volumineux & l'excrétion laiteuſe, par la vulve, par les reins, & les autres parties ne ſont preſque rien à raiſon de celle qui s'établit par les bouts à l'aide de la ſuction de l'enfant. A meſure que l'époque de l'accouchement s'éloigne, la matrice ſe réduit ſur elle-même, & permet à une moindre quantité de lait de ſortir par les arteres qui en percent la tunique interne; & alors la peau eſt chargée de livrer paſſage à une tranſpiration laiteuſe plus abondante. Si tout le lait ne peut en ſortir, il ſe portera dans ces vaiſſeaux lym-

Le quatrieme jour.

Le ſixieme jour.

tiques artériels celluleux qui ſont continus avec les vaiſſeaux cutanés du même genre; de-là le lait ſe diſtribuera dans tout le tiſſu cellulaire; ce fluide ſe mêlangera avec le ſuc adipeux, & circulera avec lui des cellules d'une région dans celles d'une autre: il en diſtendra les parois, de maniere que la femme aura une eſpece d'embonpoint ou *chlorofis* laiteux qui n'eſt que trop fréquent au 8e, au 9e jours ſuivans des couches, dans les perſonnes qui allaitent comme dans celles qui n'ont point voulu prendre cette peine, ſurtout ſi ces perſonnes mangent beaucoup & font peu d'exercice.



CHAPITRE II.

LE traitement qui convient aux femmes en couches eſt général & particulier.

ARTICLE PREMIER.

Traitement général de la Femme enceinte.

QUELQUE temps après la délivrance, l'on appliquera le bandage de corps ſur les ſeins & ſur le ventre ; l'on ſerrera fortement le bandage de cette région : on retrouſſera la chemiſe ſous les aiſſelles en l'aſſujettiſſant au-devant de la poitrine ; l'on mettra un manteau de lit ouëté en amadiſſe, avec un ou deux fichus de toile fine ; après avoir enlevé les cheveux primitivement paignés

avant l'accouchement, & avoir coëffé la malade & lui avoir passé un jupon de futaine ou de toile, on lavera de vin tiede la région des grandes levres ; on l'essuiera & on transferera la malade dans son lit de repos, primitivement fait, garni & bassiné ; si c'est l'été, l'on ôteroit les bas qu'il faudroit laisser en hiver s'ils étoient propres ; il faudroit autrement les ôter & en mettre d'autres ; l'on passera sous le siége un linge propre que l'on appelle *linge de couches* ou *chauffoire ;* il faut avoir soin de le renouveller plus ou moins souvent & chaud, pour la propreté, à ra son de la quantité des lochies ; l'on aura la précaution de tenir chaudement les extrémités inférieures par des couvre-pieds, & la malade prendra un petit bouillon après son accouchement. Il faudra du feu dans la cheminée de la chambre de la malade, dans quelque saison qu'elle soit accouchée, à l'effet de favoriser la circulation & le renouvellement de l'air ; les rideaux des croisées seront à demi ouverts, de même que ceux du lit.

Les alimens de la femme en couches doivent être doux & faciles à digérer ; les ſoupes graſſes, les ſoupes au lait, le potage au riz, au vermichel, la volaille cuite au court-bouillon, le merlan, la limande grillée, &c., ces alimens délicats, conviennent particuliérement dans cet état : il ſeroit fort utile que le dîner ſe fît en deux temps, ſavoir, à deux heures après-midi le potage, & à cinq heures la viande ou le poiſſon : quelques cuillerées de vin pur après le potage ne peuvent que faire du bien à la femme en couches ; mais il ſera très-prudent de le couper avec partie égale d'eau pour le deuxieme temps de ſon dîner : le déjeûner & le ſouper ne doivent être que des mouillettes de pain & quelques cuillerées de bouillon que l'on répétera plus ou moins ſouvent, à raiſon de la quantité des *lochies* & des tiraillemens d'eſtomac.

Dans l'après-dîner la malade aura une ou deux perſonnes de ſociété pour ſe diſſiper, ſans parler beaucoup, leſquelles ne parleront que de choſes agréables & amuſantes,

& la nuit l'on éteindra toutes les lumieres, l'on fermera les rideaux du lit à raiſon de la fraîcheur de l'air pendant la nuit; il faudra éviter de parler trop haut lorſque la malade ſera en état de ſe lever; elle s'aſſeoira & ſe promenera de temps en temps dans la chambre pour favoriſer la ſortie des lochies.

Elle ſe lavera tous les jours au matin & le ſoir avec de l'eau tiede, à l'effet de favoriſer, par cette propreté, la tranſpiration.

L'on ſe donnera ſurtout bien de garde d'annoncer quelque mauvaiſe nouvelle à la femme en couches, parce qu'elle eſt plus ſuſceptible de chagrin dans cet état, que pendant la groſſeſſe; l'on évitera de marcher ſouvent dans ſon appartement, à l'effet de ne pas lui agiter l'eſprit; l'on évitera pareillement toutes les occaſions de lui faire peur.

Ce traitement général convient auſſi à la mere-nourrice.

ARTICLE II.

Traitement particulier de la Femme en couches.

OU la femme en couches n'allaite point, ou elle allaite.

SECTION PREMIERE.

Traitement de la Femme en couches, qui n'allaite point.

LA malade prendra un petit bouillon après ſon accouchement. La boiſſon de la femme en couches ſera une petite décoction de pariétaire, édulcorée avec le ſyrop de capillaire, & la malade ſe contentera de quelques mouillettes de pain dans un peu de bouillon; ſon dîner ſe fera en deux temps: elle mangera une petite ſoupe à deux heures Premier jour.

après-midi, vers les cinq heures; un peu de volaille & un peu de vin très-trempé; le ſoir elle ne ſoupera qu'avec une mouillette de pain & un peu de bouillon.

Le ſecond jour.

Dans le deuxieme jour on lui donnera le matin un lavement avec une décoction de *ſon*; l'on changera la malade de lit l'après-dîner, pour faire le ſien & changer les linges; deux heures après on la remettera dans ce lit, après avoir eu la précaution de laver les grandes levres avec de l'eau tiede, & ce ſans découvrir la malade. Le régime de ce deuxieme jour doit être le même que celui du premier. La boiſſon ſera continuée tout le temps des couches.

Troiſieme jour.

La malade obſervera de ne manger que quelques mouillettes de pain, dans le courant du troiſieme jour; elle ſe privera de dîner & de boire du vin; elle ſe contentera de boire un peu de tiſanne ou de bouillon.

Quatrieme & cinquieme jours.

L'on ſe comportera pour le quatrieme jour comme pour le deuxieme; il ne ſeroit cependant pas pru-

dent de faire le lit de la malade & de l'agiter, ſi la montée de lait tardive ne s'étoit point encore faite.

Le ſixieme ou ſeptieme jours au matin, la malade prendra le lavement fait avec une décoction d'armoiſe, de mercuriale dans une ſeringue d'eau, à laquelle on ajoutera deux gros de criſtal minéral, & deux onces de miel mercurial : l'on donnera un bouillon, demi-heure après ce lavement. Le reſte de la journée ſe paſſera comme le deuxieme jour des couches, excepté que la malade pourra ſe mettre le ſeptieme jour une demi-heure dans ſa bergere. Le ſixieme & ſeptieme jours.

La malade pourra ſe purger le 8 ou le 9 avec une Médecine relative au degré de conſtipation habituelle. Si la malade n'a pas été conſtipée, l'on pourra la purger avec la Médecine ſuivante, ℞. *folior. oriental, ſalis epſom*, *ââ* ℥ ij ; *rhei contuſi* ℥ j ; *ror. calab.* ʒ j, *aq. commun. q. ſ.* Si au contraire la malade avoit été habituellement conſtipée, ou que le lait qu'elle rend fût glaireux & fort éloigné du tube inteſtinal, il faudroit ajouter, *rad. jalap. pulver ;* Le huitieme & neuvieme jours.

diacrid, āā gran. vij, ou *viij.* La quantité de ces poudres doit varier à raiſon des circonſtances. Nous nommons ces poudres, *poudres extracto-reſineuſes*, & la purgation qu'elle conſtitue eſt appellée *médecine lactiſuge*, ou *médecine genérique*, comme c'eſt à la ſagacité du Médecin éclairé à ſe comporter ſuivant le cas où peut ſe trouver la femme en couches. La malade prendra, trois heures après ſa Médecine, & ce d'heure en heure, des bouillons coupés; à deux heures elle mangera une ſoupe, elle en prendra une autre pour ſouper ſeulement; il ſera néceſſaire de donner le matin à la malade un lavement, avec une décoction de tête de pavot; ſon régime ſera le même que celui du cinquieme jour.

Le dixieme ou onzieme jour.

Le ſurlendemain la malade reprendra la même purgation, en obſervant les mêmes précautions que les précédentes.

Si la femme étoit dans une premiere couche, ces deux médecines pourroient ſuffire: il faudroit au contraire que la malade en prît une

troisième, & même une quatrième, en laissant trois ou quatre jours d'intervalle entre ces trois dernières : si elle avoit déjà eu plusieurs enfans, & si elle avoit été peu soignée dans ses couches précédentes.

La malade pourra de temps en temps prendre ce lavement purgatif précédent, observant de manger peu pour éviter la quantité de lait qui ne sauroit lui être que préjudiciable.

La sixieme semaine.

La malade évitera de se purger à l'approche de la sixième semaine, où ces regles doivent paroître abondamment : elle se purgera avec l'une ou l'autre médecine, à la huitième semaine, en se préparant avec une légère eau de veau, deux ou trois jours auparavant.

La huitieme semaine.

Le troisieme mois.

Il sera nécessaire qu'elle se purge deux fois dans le courant du troisième mois, à moins que des circonstances ne l'en empêchent.

Les 5e, 6e, 7e & 12e jours.

Dans le courant du huitième ou neuvième mois suivans, la femme qui est accouchée se purgera trois ou quatre fois pour éviter les accidens du lait qui se forme, à la

vérité en moindre quantité, dans les ſein après les couches, comme ſi elle allaitoit.

Dans toutes ſes purgations la malade obſervera les précautions recommandées avant, pendant & après.

ARTICLE II.

Traitement particulier de la Mère Nourrice.

Premier & ſecond jours. LORSQUE la fortune & les commodités de la vie, & la ſanté robuſte de la femme lui permettent de ſatisfaire au deſir naturel qu'elle a de nourrir elle-même ſon enfant, & lorſqu'elle ſera couchée dans ſon lit de repos, on la laiſſera dormir quelque temps; & deux heures après, elle préſentera le ſein à l'enfant, & ce de deux heures en deux heures, à l'effet de faire remonter le lait plutôt.

Le troiſieme jour. Dans le troiſième jour le traitement & la boiſſon ſeront les mêmes que

que ſi la femme n'allaitoit point : le jour étant paſſé, la femme ſe comportera comme il eſt dit dans le deuxieme Chapitre ci-deſſus, *p.* 130.

Lorſque la mere nourrice ſévrera on lui fera le traitement indiqué pour les ſixieme, ſeptieme, huitieme, & les autres jours, ſoit pendant, ſoit après les couches. *Voyez page* 140 ; ſi le lait avoit de la peine à ſe réſoudre, l'on vuideroit un peu les ſeins, & l'on appliqueroit deſſus des ſerviettes très-chaudes, qu'il faudroit renouveller de deux heures en deux heures. La pulpe de ciguë appliquée deſſus deviendroit néceſſaire pour le cas où le lait auroit de la peine à ſe réſoudre par ces moyens ; & ſi la réſolution ne peut s'obtenir, l'on ſe comportera de même qu'il a été dit, *Tome I.*, *pag.* 195 & *ſuiv.*

Dans la femme en couches qui n'allaite point, la matiere laiteuſe qui eſt le produit du chyle, eſt une, c'eſt a-dire, ne ſe diviſe point en deux portions comme dans la groſſeſſe ; la raiſon eſt que cette matiere laiteuſe doit néceſſairement être expulſée en totalité pour la ſanté de la

femme qui ne nourrit point son enfant : dans la femme au contraire qui allaite, l'on doit considérer la matiere laiteuse divisée en deux portions à peu-près de même que pendant la grossesse : l'une est destinée à l'enfant allaité, & l'autre est excessive. Cette distinction des deux portions de lait dans la femme qui allaite, est d'autant plus nécessaire que presque toutes les nourrices des Villes mangent beaucoup, & ont plus de lait qu'il n'en faut à l'enfant qu'elles allaitent. Il suit de-là, 1°. que l'on doit purger la femme qui allaite, & ce, avec autant de précautions que si elle étoit enceinte; 2°. qu'il faut purger souvent celle qui ne nourrit point; 3°. qu'il est prudent d'entretenir la transpiration qui est laiteuse, soit que la femme allaite, soit qu'elle n'allaite point; 4°. que dans l'un & l'autre cas, la femme doit avoir le haut & le devant de la poitrine couverts & défendus du froid ou de l'humidité de l'air; 5°. qu'un des principaux moyens pour les femmes après leurs couches, de se préserver des maladies de matrice, est l'usage continuel des chausses.

CHAPITRE II.

Des Maladies des Femmes, pendant & après les Couches.

LES Maladies ſont ou bénignes, ou putrides, ou compliquées.

ARTICLE PREMIER.

Des Maladies ſimples.

CES Maladies ſont humorales ou nerveuſes.

SECTION PREMIERE.

Des Maladies humorales.

LES Maladies humorales, ſont pendant les couches comme pendant la groſſeſſe, inflammatoires ou ſéreuſes, ou bilieuſes, ou laiteuſes.

TITRE PREMIER.

Des Maladies inflammatoires, pendant les Couches.

Théorie.

LES efforts que la femme en travail d'enfant, est obligée de faire pour favoriser l'accouchement, en suspendant la respiration, empêche au sang de retourner au cœur. Les veines ne pouvant alors s'y dégorger, obligent le sang à séjourner dans les artères mêmes, de s'insinuer dans les artères lymphatiques collatérales, où il constitue ainsi une inflammation.

Causes.

La petitesse du diamètre-sacro-pectiné supérieur réel, mal désigné sous le nom d'*antero-postérieur* (1);

(1) Parmi les dimensions du bassin de la femme en travail d'enfant, celles qu'il importe beaucoup de connoître, sont la ligne qui s'étend de la base du *sacrum* à la partie supérieure des *pubis*, & celles qui partant du même point du *sacrum* que la précédente, va se porter à la partie inférieure du ligament transverse des *pubis*. Je nomme la premiere ligne, *diamètre sacro pectiné réel*,

les autres vices du bassin ; l'extrême rigidité des fibres du col de l'*uterus*, du vagin de l'hymen de la fourchette ; le volume du fœtus, les manœuvres multipliées & fatiguantes,

---

ou simplement, *diamètre réel ;* & la seconde, *diamètre sacro-pectiné apparent*, ou simplement *diamètre apparent :* cette distinction est d'autant plus nécessaire, que tous les Accoucheurs se trompent toujours dans le jugement, sur la distance du *sacrum* à la *symphyse des pubis*. Leur erreur vient de ce qu'ils prennent le diamètre apparent pour le réel. La différence de ces deux diamètres, est telle que le diamètre apparent est de cinq ou six lignes plus grand que le diamètre réel. L'on sent, dans la pratique des accouchemens, de quelle utilité est la connoissance de ce nouveau diamètre *apparent*, que je démontre depuit 1770, tant publiquement que dans mes Cours particuliers, & que j'ai indiqué en présence de plusieurs de mes Confreres, & d'un très grand nombre de Mes Chirurgiens & de Disciples, à l'ouverture du corps de la femme vespres. C'est par la connoissance de ce nouveau diamètre *transparent*, & de son rapport arithmétique avec le diamètre *réel*, lequel rapport a été exposé dans cette même assemblée, que je suis parvenu, en présence de tout le monde, sans pelvimettre, à l'aide du-doigt seul, à reconnoître sur le corps de

& l'extraction violente du délivre, ſont autant de cauſes qui donnent naiſſance à l'inflammation eſſentielle pendant les couches. Un travail d'enfant précipité, un ſpaſme de l'*uterus*, ne ſont pas moins capables de produire l'inflammation pendant les couches.

Temps des Couches.

Souvent l'inflammation commencera à ce manifeſter dans la fin ou dans la violence des efforts que la nature fait pour délivrer la femme ; l'inflammation ne paroît que quelques heures après l'accouchement.

Les femmes.

Les femmes qui ſont accouchées d'un premier enfant, dans un âge avancé, celles qui ſont en couches long-temps après avoir eu des enfans, celles qui ſont d'un tempérament ſanguin, celles qui ont

la femme veſpres, avant l'ouverture, un pouce neuf à dix lignes pour la grandeur du diamètre réel, & par conſéquent, deux pouces trois ou quatre lignes pour celle du diamètre *apparent*. M. Deſault, M^e en Chirurgie, trouva, après l'ouverture du bas-ventre, à l'aide du compas, que le diamètre *réel* avoit l'étendue que j'avois déſignée, c'eſt-à-dire, un pouce dix lignes.

mené une vie ruſtique, ſont plus expoſées que les autres, aux maladies inflammatoires pendant les couches.

Signes. Les parties qui pendant les couches ſont affectées d'inflammation, ſont le col de l'*uterus*, le vagin, les grandes levres, le corps de la matrice, la veſſie urinaire, le *rectum*, les inteſtins grêles, quelquefois le poumon & le cerveau. Les cuiſſes ſupérieurement, ſont auſſi priſes d'un engorgement inflammatoire.

Symptômes. Les ſymptômes généraux de l'inflammation ſont dans les fonctions animales, la douleur, la ſoif, l'inappétence, la douleur de la partie qui en eſt le ſiége, & la difficulté du mouvement; dans les fonctions vitales, la reſpiration fréquente, la fréquence, la dureté & la roideur du pouls; dans les fonctions naturelles, le téneſme inteſtinal, le véſical & l'utérin, les ſueurs plus ou moins abondantes, les urines rares, & des lochies putrides; dans les qualités phyſiques, la ſéchereſſe & la rougeur de la langue, la rougeur du viſage, les yeux animés, l'ardeur de la peau & du vagin, la dureté du

corps de l'*uterus* & la bouffiſſure du ventre. Tous ces ſymptômes augmentent juſqu'au terme de l'inflammation où le pouls devient petit, fréquent & concentré, où la rougeur du viſage devient pourpre : ſi cette inflammation ſe termine par ſuppuration, les accidens diminuent & le pouls ſe détend ; ſi elle ſe termine par gangrene, la malade ne ſent plus de douleur, toutes les parties tombent dans l'affaiſſement ; les lochies ont une odeur cadavéreuſe & ſont griſâtres, & la malade a ſouvent des mouvemens convulſifs dans les derniers jours de la vie ; le viſage devient violet, bleuâtre, pâle & terreux.

Caractère. L'inflammation du col de l'*uterus*, du vagin & des grandes levres, ſe reconnoît par la tuméfaction douloureuſe de ces parties & par les accidens qui ont eu lieu pendant l'accouchement.

La gangrene de ces parties ſe fait aiſément connoître. L'inflammation du corps de l'*uterus* ſe diſtingue par un état de tuméfaction douloureuſe dans les parois de cet organe, par

les excrétions plus ou moins vermeilles, lesquelles dans le principe, deviennent noirâtres, & après grisâtres & exhalent alors une odeur plus forte. L'inflammation du corps de la vessie se reconnoît par le tenesme vésical & le pissement douloureux; celle du corps de cet organe, par une espece de douleur derriere le pubis. L'on reconnoîtra celles du *sphyncter* de l'*anus* & du *rectum*, par le tenesme intestinal, l'augmentation de la douleur dans l'*anus*, la difficulté de s'asseoir. Je n'ai jamais vu, pendant les couches, la gagrene de ces parties. Le météorisme médiocre du bas-ventre, l'ardeur & la rougeur de la peau & du visage indiquent l'inflammation du bas-ventre: les crachats sanguins, ces derniers symptômes, & plus, la douleur des seins caractérisent celles du poumon & de la plevre, le tintement d'oreilles, la sensation d'un torrent d'eau dans les oreilles font connoître l'état de plénitude sanguine dans le cerveau.

L'inflammation qui survient à une femme pendant ou immédiatement Pronostic.

après ſon accouchement, eſt une maladie des plus graves, qui exige la plus grande attention & des ſecours d'autant plus prompts, que les progrès de ce genre de maladie ſont très-rapides, & que la terminaiſon par la ſuppuration ou la gangrene ne paſſe pas le ſeptieme jour à s'établir, ſi la réſolution n'a point lieu. Je n'ai jamais vu l'inflammation pendant les couches, ſe terminer par induration.

L'inflammation du col de la matrice du vagin & des grandes levres eſt moins grave que les autres, ſi ſur-tout elle ne fait pas de progrès vers le corps de l'*uterus*; celle de cette partie de la matrice n'eſt pas ſans danger; elle produit des douleurs analogues à celles de l'enfantement, & elle ſe termine par gangrene; elle opere des convulſions dans les muſcles de la face, & la femme périt.

L'inflammation de la veſſie eſt ſans danger; celle du rectum eſt très-douloureuſe & ne laiſſe aucun repos à la femme; celle des inteſtins grêles moins douloureuſe, céde aiſément

au ſecours du Médecin : l'engorgement inflammatoire des cuiſſes eſt très-inquiétant, & ôte à la malade la faculté de ſe tenir debout; le vagin & les grandes levres tombent dans ce cas, en mortification.

Celle du cerveau produit un mal de tête conſidérable; cette maladie eſt fort rare en tant qu'eſſentielle.

Lorſque les lochies rouges coulent abondamment, les ſecours du Médecin doient être les potions, les boiſſons & les topiques recommandés dans les maladies inflammatoires qui ont lieu pendant la groſſeſſe; les injections d'eau tiede dans le vagin ſont abſolument néceſſaires dans l'inflammation du col du corps de l'*uterus*, de celle du vagin & de la veſſie. J'ai vu ſouvent les parties tomber en gangrene faute de ces ſecours : l'on doit prendre la peine de faire ſoi-même ſes injections deux fois par jour. Une garde-malade n'eſt pas en état de les faire avec la prudence & le ſavoir que ce cas requiert. Traitement.

Les lavemens à demi-ſeringues faits avec la fraiſe de veau, la chandelle miſe dans l'*anus* comme ſuppo-

ſitoire, produit de très-bons effets dans l'inflammation du *rectum* & des *ſphincters* de cet inteſtin.

Si au contraire les lochies ſortoient avec difficulté, & que la matrice & le vagin fuſſent le ſiége de l'inflammation, il faudroit en venir à l'application des ſangſues à la vulve. L'on détermineroit, à l'aide de la dérivation qui s'opéreroit alors, le dégorgement des vaiſſeaux utérins. Lorſque l'inflammation eſt grave, l'on peut faire des injections avec le lait & la décoction de guimauve. Si elle ſe détermine par ſuppuration, l'on portera pendant quelques jours, dans le vagin, à l'aide de l'*index*, un peu de digeſtif, fait avec une partie de *ſtyrax;* deux, de *baume d'arcœus*; une, de *cerat*, & un jeaune d'œuf. Quelques jours après, l'on fera des injections avec une décoction d'orge & un peu de miel roſat. Dans le cas de gangrene, l'on feroit prendre à la malade la décoction de kinkina, tant en injection, qu'en boiſſon. (*Voyez*, pour le reſte du traitement, les *Maladies*

ſanguines pendant la groſſeſſe, tom. I. pag. 98.)

Le régime & les précautions pour les maladies inflammatoires pendant les couches, doivent être les mêmes que pendant la groſſeſſe, (*tom. I., pag. 99 & ſuiv.*) Régime. Précautions.

Les ſcarifications ſur le *diſque* de l'orifice externe, ſur le vagin, ſur l'hymen, ſur le cuir chevelu tuméfié de la tête du fœtus pendant l'accouchement, m'ont procuré de très-bons effets, non-ſeulement pour favoriſer l'accouchement, mais encore pour préſerver la matrice & ſes dépendances des ravages qui ſont inévitables ſans ces moyens, à la ſuite d'un travail pénible & fatiguant : j'ai préſervé, par des ſcarifications tranſverſes ſur les grandes levres de plus, la fourchette du déchirement, qui entraîne bien des déſagrémens pour la malade. Préſervatif.

Premiere Obſervation.

Je fus voir, le 21 Septembre 1784, une femme qui étoit dans ſon premier jour de couches, & qui

ſouffroit des douleurs conſidérables dans toutes les régions du bas-ventre, & principalement à la matrice. La malade étoit fort altérée; elle reſpiroit difficilement; le pouls étoit dur & tendu, le ventre étoit beaucoup bouffi; les grandes levres étoient œdématiées & tendues; la fourchette, le vagin & le col étoient déchirés; les yeux étoient animés; la peau étoit ardente: je preſcrivis les potions, les boiſſons, les topiques & les injections recommandés dans ce cas d'inflammation; ces accidens ſubſiſtèrent à peu-près les mêmes le 22, le 23 & le 24. Malgré tous ces ſecours, le pouls étoit devenu encore plus roide. M'étant inſtruit le 23 que la *montée de lait* ne ſe faiſoit point, & ne prévoyant point qu'elle pût ſe faire, je recommandai au mari de têter ſa femme cinq ou ſix fois dans la journée, pour diminuer l'enflure du ventre qui étoit conſidérablement augmentée, & pour détourner du *péritoine* vers les ſeins la matiere laiteuſe qui me paroiſſoit avoir commencé à s'épancher dans la cavité du bas-

ventre. Le 25, les ſeins devinrent un peu douloureux vers le mammelon, & la malade en ſouffroit difficilement. Je demandai ſi la Sage-femme continuoit les injections qui me paroiſſoient eſſentielles dans une pareille inflammation de matrice. L'on me dit qu'elle n'étoit point venue depuis le 22, c'eſt-à-dire, le ſecond jour des couches. J'examinai la vulve, & trouvai le vagin, le col de l'*uterus* & la partie interne des grandes levres toutes gangrénées. Voyant la vie de cette femme fort en danger, je pris la peine de faire moi-même des injections d'eau tiéde, pour favoriſer plus promptement la chûte de l'eſcarre gangreneux qui exaloient une odeur inſupportable. Le 26, les ſeins ſe remplirent de lait; le pouls étoit un peu moins dur, mais la malade qui avoit beaucoup bu de tiſanne à raiſon de ſa ſoif, fut dans un état d'anaſarque, les extrémités étoient œdématiées. Je preſcrivis une légère eau de veau avec un peu de cerfeuil & de pariétaire, cinq petites taſſes ſeulement, & la potion indiquée *tom. I*,

pag. 140; les urines qui devinrent copieuses, soulagèrent la malade de cet accident. La chûte des escarres gangreneux étant faite, le 28 j'injectai le vagin, qui étoit tout déchiré, avec l'eau d'orge & le miel rosat, & je mis dans le vagin, sur une plaie profonde située à gauche, un peu de baume d'*arcœus* & de *cerat*. La *montée de lait* qui s'étoit bien faite par le moyen de la suction, la bouffissure du ventre & les douleurs qui s'étoient évanouies par tous ces moyens, me permirent de purger la femme avec la médecine générique; le 30 suivant, il arriva un dévoiement qui lui tint lieu de purgation; & le 8 Octobre, la malade s'est relevée bien portante le vingt-unième jour de ses couches. Cette malade, âgée de 32 ans, étoit accouchée le 20 Septembre d'un premier enfant qui étoit volumineux, & qui étoit dans une mauvaise position : elle avoit souffert beaucoup pendant la manœuvre.

Réflexions.

L'on voit par cette Obſervation, 1°. que l'inflammation de la matrice ou l'érétiſme qui exiſte dans tout le petit baſſin, en déterminant la révulſion des humeurs vers cette partie, opere le retard de la montée du lait, & ſouvent même empêche la ſecrétion de ce fluide, laquelle eſt ſi importante pour une femme en couches; 2°. que la révulſion des humeurs laiteuſes qu'opere le centre de l'irritation (c'eſt-à-dire, la matrice), vers le péritoine, prive les ſeins de ces mêmes humeurs (la ſympathie des ſeins & de la matrice peut ſervir à rendre raiſon du défaut de la montée du lait); 3°. que cette humeur laiteuſe qui ne peut paſſer par les ſeins, ni s'évacuer complettement par les vaiſſeaux utérins, s'épanche, comme je l'ai vu ſouvent, dans le bas-ventre, par les vaiſſeaux exhalans du péritoine, à l'occaſion de l'orgaſme de l'*uterus*; 4°. que lorſqu'il y a une grande irritation dans le bas-ventre,

ſoit à raiſon d'une vive inflammation, telle que dans ce cas-ci, ou à raiſon d'une affection, ſoit putride, ſoit ſpaſmodique, telle que l'on verra dans la ſuite, il eſt prudent de redouter le défaut de ſecrétion ou de montée de lait, & par ſuite, l'épanchement laiteux qui ſe fait alors dans la cavité du péritoine, & par conſéquent, d'attirer vers les ſeins, dès les premiers jours de couches, la matiere laiteuſe, par l'allaitement ou la ſuction, par les ventouſes, les ſangſues, le *moxa*, & tout ce qui peut agacer les ſeins; de cette maniere, en établiſſant vers les ſeins une irritation plus forte que celle qui exiſte vers le ſiége de l'inflammation, c'eſt-à-dire, vers la matrice, la *force* révulſive de cet organe, plus foible alors que celle que l'art établit vers les ſeins, laiſſe remonter les humeurs vers ces organes-ci, favoriſe la réſolution des vaiſſeaux utérins qui ſont engorgés, & la réſolution de la matiere laiteuſe qui a pu s'épancher dans la cavité du péritoine, ou en empêche l'épanchement : cette conduite m'a tou-

jours réussi dans tous les cas d'épanchement laiteux, soit par inflammation ou par putréfaction, soit par affection nerveuse, sur tout lorsque j'ai été appellé le deuxième jour de la couche; 4°. que cette humeur qui s'épanche dans la cavité du péritoine, à raison de la vive inflammation de l'*uterus* du vagin, n'est point une maladie essentielle, mais un symptôme de l'irritation inflammatoire de la matrice, & que tout épanchement laiteux dans le péritoine est en général un symptôme d'une irritation violente dans le bas-ventre, soit par accrimonie humorale, soit par affection nerveuse; 5°. que dans la Pratique de Médecine, quoique cet épanchement soit ici un des syptômes d'une vive inflammation de l'*uterus*, il importe cependant beaucoup d'y porter la plus grande attention de même qu'à la montée de lait, qui est à tenter par toutes sortes de moyens, & ce, avec d'autant plus de raison, que presque toutes les femmes qui n'ont pas la montée de lait, le troisieme ou le quatrieme jour de couches sont

ſouvent ſans reſſource ; 6°. d'après l'épanchement d'une matiere laiteuſe dont le *ſerum* ſe ſépare quelquefois de la partie *caſeuſe*, il n'eſt pas eſſentiel que la femme ſoit au ſixieme jour de ſes couches, ni que la montée de lait ait eu lieu auparavant pour que le lait ſoit formé, puiſqu'il l'étoit avant l'accouchement pour la nutrition & l'accroiſſement du fœtus (*T. I, p. 169 & ſuiv.*). Voyez ci-après les *Réflexions* ſur l'épanchement laiteux, dans les Maladies nerveuſes & les Maladies compliquées pendant les couches ; 7°. que ſi je n'avois pris la réſolution de faire des injections, l'inflammation n'auroit pas manqué de faire des progrès, & la femme ſeroit morte ; 8°. qu'il eſt bien prudent qu'une femme ne ſatisfaſſe pas à ſa ſoif, car autrement elle s'expoſe à une anaſarque qui ne peut que compliquer ſon état en pareil cas ; 9°. que le dévoiement qui paroît quelque temps après les couches, c'eſt-à-dire, le quinzieme jour, ne peut être que ſalutaire.

Seconde Obſervation.

En Février & en Avril 1785, j'ai vu deux femmes en travail d'enfant, dont le vagin étoit tuméfié & très-douloureux, à raiſon des obſtacles que la tête du fœtus éprouvoit de la part du diamètre *ſacro-pectine réel.* Je fis des ſcarifications ſur les parties latérales du vagin; j'en fis d'autres ſur les parties du vagin, où répondent les muſcles conſtricteurs de ce canal; je fis tranſverſalement deux inciſions avec la lancette ſur la partie interne des grandes levres: à l'aide de ces ſcarifications, non-ſeulement la tête eſt avancée, mais même la fourchette a été préſervée de la dilacération. L'une & l'autre femme ont été injectées aſſiduement; le pouls, pendant les couches, a paru preſque dans un état naturel; le ventre n'a été ni tuméfié, ni douloureux; la *montée* de lait s'eſt bien faite, & les femmes ont été en état de ſortir au bout de quinze jours. Le diamètre apparent de la premiere femme, qui réſidoit

à Laï, près Paris, & qui étoit âgée de 32 ans, avoit trois pouces trois lignes, par conséquent le *réel* avoit deux pouces neuf lignes; le diamètre temporal du fœtus étoit long de trois pouces six lignes, & l'occipito-frontal, long de cinq pouces trois lignes: la grandeur de l'enfant étoit de dix-huit pouces. La seconde femme qui étoit en travail d'enfant, à Paris, faubourg St. Marcel, étoit petite de taille: le bassin avoit, pour diamètre apparent, la longueur de trois pouces trois lignes, & par conséquent, pour diamètre réel, la longueur de deux pouces neuf lignes, comme dans la premiere Dame, qui étoit d'une petite taille. L'enfant de la Dame de Paris avoit la tête épaisse de trois pouces huit lignes, & longue de quatre pouces huit lignes: la grandeur de l'enfant étoit de dix-neuf pouces. Cette Dame étoit âgée de [illegible]

Réflexions.

1°. Les scarifications faites sur les organes, par lesquels doit passer le

fœtus, aident à l'accouchement, en diminuant les résistances, & préservent les malades de l'inflammation de ces parties par le dégorgement, & préservent aussi la fourchette de la dilacération. 2°. Les injections deviennent nécessaires pendant les couches dans ces inflammations; elles détergent, elles préviennent la corruption & préservent de la gangrene. Le diamètre *réel*, de deux pouces trois lignes, peut livrer passage à une tête dont le petit diamètre, c'est-à-dire le temporal, est de trois pouces six lignes, & l'occipo-frontal, cinq pouces trois lignes (enfant de la Dame de Laï près Paris.) Par conséquent l'on ne doit pas toujours croire une opération nécessaire pour l'accouchement, lorsque le diamètre réel n'auroit que deux pouces neuf lignes. 4°. Une femme peut être bien faite & avoir le bassin trop petit pour la sortie du fœtus à terme. 5°. La matrice comprimée, sur le *sacrum* & les *pubis* par la tête de l'enfant, dans un bassin dont le diamètre *sacro-pectine réel* est petit, est exposée de même que le vagin, &c. à la con-

tufion, à l'obftruction, à l'inflammation : dans ces cas, l'on doit faire des fcarifications qui, en favorifant le dégorgement, favorifent auffi la dilatation de ces mêmes parties. 6°. Sans ces fcarifications, ces deux Dames auroient éprouvé des accidens fâcheux, qui ne leur auroient point permis de fe relever au quinzieme jour de leurs couches.

TITRE II.

Des Maladies Séreufes, pendant les Couches.

NOUS pafferons fous filence les Maladies féreufes qui ont lieu pendant les couches : d'abord, parce qu'elles font rares dans ce temps; fecondement, parce qu'elles font ordinairement les fuites de la groffeffe, & que d'ailleurs dans le cas où l'œdeme fe manifefteroit aux bras & aux mains, comme cela arrive quelquefois les quatre ou cinq premiers jours de couches, il ne faudroit

faudroit pas s'inquiéter; troisièmement, parce que les indispositions se traitent par les appéritifs & les diurétiques recommandés dans les maladies séreuses qui arrivent pendant la grossesse (*Tom. I, p. 137 & suiv.*).

TITRE III.

Des Maladies bilieuses, pendant les Couches.

LES Maladies bilieuses, pendant les couches, présentent les mêmes indications que les maladies putrides; elles exigent les mêmes précautions. Le vomissement bilieux, pendant les couches, est très-rares. La diarrhée bilieuse qui a lieu pendant les couches, mérite les mêmes égards que la diarrhée saburrale, &c. Je me contenterai de rapporter ici une Observation relative à la diarrhée bilieuse pendant les couches.

Observation.

UNE Dame de la campagne eut, le 15 Janvier 1785, une diarrhée

bilieuse, dont les matieres ressembloient a la purée des pois; cette diarrhée continua le 16, (jour de son accouchement), le 17, le 18, le 19, le 20, le 21 du même mois; c'est-à-dire, le 1er, le 2e, le 3e, le 4e & le 5e jours des couches. Les huit selles du 16, qui précéderent & suivirent l'accouchement, furent copieuses; les autres furent en diminuant pendant les quinze premiers jours où elles ont été fréquentes, la malade n'eut plus que des ténesmes le cinquieme jour des couches. Cet état m'inquiétoit beaucoup. J'ordonnai, pour préserver la malade de l'épanchement laiteux dans le bas-ventre, (qui étoit volumineux & douloureux), & pour déterminer la sécrétion du lait dans les seins, j'ordonnai, dis-je à la malade, l'agacement des seins & des mammelons avec les doigts: la montée de lait ou la secrétion se fit, mais fort tard, c'est-à-dire, le cinquieme jour de couches au lieu du troisieme. La malade avoit beaucoup de soif; le ventre qui s'étoit météorisé, étoit tendu & très-dou-

loureux : le pouls étoit vif & élevé ; les yeux étoient allumés ; le visage étoit enflammé ; la langue étoit séche & bilieuse ; la peau étoit brûlante : il y avoit peu d'urine. Je n'ai prescrit à cette malade que des *mouillettes* de pain dans trois cuillerées de bouillon, de trois heures en trois heures. La boisson de la malade étoit un peu de pariétaire, qui m'avoit paru préférable à l'orangeade ou à la limonade. Les accidens étant évanouis, j'ordonnai le lavement purgatif générique le 21 Janvier, le 23 & le 25. La Dame s'est relevée bien portante le 27, c'est-à-dire, le douzieme jour de ses couches. Cette Dame étoit un peu bilieuse & grosse d'un premier enfant : elle avoit eu quelques chagrins sur la fin de sa grosse, & avoit mangé beaucoup de poires & de pommes.

Réflexions.

L'on voit par cette Observation ; 1°. que la quantité considérable de bile qui distendoit la vésicule, s'en est trouvé expulsée par l'état spasmo-

dique des parois de cette même vésicule & des muscles du bas-ventre : (cet état de spasme s'observe dans les derniers temps de la grossesse, & dans les premiers jours de couches) ; 2°. que l'acrimonie de cette bile, qui, en partie constituoit la diarrhée, & qui en partie parvenue dans les secondes voies, déterminoit la fiévre, la roideur du pouls, l'ardeur de la peau, la rougeur du visage, & l'état dangereux & inquiétant où étoit la malade dans les cinq premiers jours de couches ; 3°. que dans les devoiemens en général, & par conséquent dans la diarrhée bilieuse qui précédent & qui suivent l'accouchement, l'on doit redouter d'autant plus le défaut de secrétion de lait ou de la *montée* du lait, que l'irritation considérable dans les *plèxus* nerveux du bas-ventre, & que l'état spasmodique où réduit les mêmes *plexus*, l'irritation constante, qui est produite pendant les couches, par l'humeur acre soit bilieuse soit putride, opére une sorte de révulsion de l'humeur laiteuse des seins vers le bas-ventre,

ou pour mieux dire fixe, dans le bas-ventre, qui eſt alors le foyer de l'orgaſme & de l'irritation, toutes les humeurs qui auroient du ſe porter le troiſieme ou le quatrieme jours des couches, pour y opérer vers ces temps la montée de lait; 4°. que les vaiſſeaux artériels, qui, par l'irritation des *plexus* nerveux abdominaux, envoyent une plus grande quantité d'humeur que les vaiſſeaux veineux n'en peuvent prendre ou repómper, pouſſent & chaſſent dans les vaiſſeaux lymphatiques collatéraux qui ſervent à la tranſpiration des viſceres, la partie *bilioſo* ou *ſeroſo-laiteuſe* exceſſive & la plus fluide des humeurs; 5°. que cette humeur *ſeroſo* laiteuſe pendant les couches, eſt forcée & chaſſée dans les vaiſſeaux lymphatiques continus aux arteres ſanguines en très-grande quantité à raiſon de l'orgaſme des *plexus* abdominaux; 6°. que cette même humeur parvenue ou aux embouchures des vaiſſeaux lymphatiques qui percent la tunique veloutée des inteſtins, ou à celles qui s'obſervent à la portion capſulaire

du péritoine, qui sert d'enveloppe à tous les visceres de l'abdomen, s'épanche ou à travers la tunique veloutée des intestins pour constituer une diarrhée, ou se porte dans la cavité du péritoine, à travers de la portion capsulaire de cette membrane; 7°. que l'humeur qui a transudé par les vaisseaux lymphatiques artériels de cette portion capsulaire du péritoine, étant en trop grande quantité pour être repompée en totalité par les vaisseaux absorbans, s'amasse de plus en plus dans la cavité du péritoine, le distend & rend le ventre volumineux, au préjudice des seins qui sont affaissés; 8°. que d'après la théorie & l'œlhiologie de cette espece d'épanchement laiteux à la suite de la diarrhée laiteuse, il importe beaucoup d'irriter & dagacer les seins de la femme en couches, lorsque le dévoiement s'est manifesté pendant l'accouchement, ou dans les trois premiers jours des couches, à l'effet d'exciter une révulsion de l'humeur qui est prête à se fixer dans le bas-ventre, & d'opérer à l'aide de cet agacement

la *montée* de lait ; 9°. qu'à l'aide de quatre mouillettes de pain dans trois cuillerées de bouillon dans l'eſpace de 12 heures, & de deux ou trois taſſes d'une décoction de pariétaire dans l'eſpace de 24 heures, la réſolution de l'humeur s'obtient plus promptement & plus ſûrement ; 10°. que ce traitement ſimple & ſévere eſt difficile à faire par la ſoif conſidérable qui tourmente les malades, & cependant le plus efficace, c'eſt ce que mon expérience, dans ces ſortes de cas, m'a confirmé très ſouvent ; 11°. que par l'abſtinence des boiſſons copieuſes & des alimens, l'on fournit peu de fluide au ſyſtême artériel & au ſyſtême veineux ; 12°. que les vaiſſeaux exhalans qui ne reçoivent plus ou peu d'humeurs reviennent ſur eux-mêmes, & n'en envoyent pas ou peu dans les inteſtins, ou dans la cavité du péritoine, par la ſurface extérieure des viſceres abdominaux ; 13°. que les vaiſſeaux abſorbans qui s'abouchent à la ſurface interne du péritoine ont alors le temps de repomper la matiere fluide qui s'étoit amaſſée dans ſa cavité

& d'opérer de cette maniere la guérison d'une maladie mortelle, si la malade abuse des boissons, si elle mange & si elle n'a soin de s'agacer souvent les seins les trois premiers jours des couches; 14°. que l'épanchement laiteux qui s'est formé dans cette diarrhée bilieuse, est bien différent de celui qui est l'effet de l'inflammation de la matrice, *Tome II; pag. 161 & suiv.*, & de celui qui est produit par l'affection nerveuse, *Tome II, sect. II*, ou par la putréfaction des humeurs, *T. II, ci-après, art. II*, 15°. par conséquent que l'épanchement laiteux dans le bas-ventre n'est pas toujours le produit d'une même cause, & que quoique l'agacement des seins & l'allaitement ou la suction dans les cinq ou six premiers jours des couches, soient absolument nécessaires pour préserver la malade de cet épanchement laiteux ou en opérer la résolution, ce qui revient au même, pour appeller le lait, & en favoriser la montée vers les seins, le traitement doit toujours être relatif à la maladie principale d'où dérive comme symptôme,

ce même épanchement laiteux ; 16°. enfin que le lait qui s'épanche dans le bas-ventre étoit formé avant la fievre de *lait* dans les ſeins, puiſqu'elle n'a pas lieu dans ce cas.

TITRE IV.

Des Maladies laiteuſes, pendant les Couches.

Les maladies laiteuſes après l'accouchement, ſont les mêmes que celles qui ont lieu pendant la groſſeſſe ; la théorie, l'œthiologie, le ſiège, les ſymptômes, le caractère, le pronoſtic de ces ſortes de maladies ſont auſſi les mêmes dans l'un & l'autre état. Le traitement dans les couches, eſt à peu-près le même que celui qu'elles exgigent dans la geſtation. *Voyez tom. I., pag. 179, 195, 208, 209, 236, 251, 283, & ſuiv.*; plus, *tom. II, pag. 129 & ſuiv.* Dans ce titre nous nous bornerons, pour éviter des répétitions, à décrire dans des obſervations, le traitement

qui, pendant les couches, convient au catarre laiteux, à la fluxion laiteuse, au rhumatisme, à la goutte laiteuse, à l'engorgement laiteux, aux évacuations laiteuses, à la fievre laiteuse & à l'éruption laiteuse.

NOMBRE PREMIER.

DES CATARRES LAITEUX.

Premiere Observation.

JE fus appellé le 23 Avril 1776, pour une Dame délicate, qui avoit pris un catarre *bronchique* pendant son accouchement : elle étoit au quatrieme jour de sa couche. La toux importune la fatiguoit beaucoup, & ne lui laissoit aucun repos. Je me bornai à prescrire à la Dame la potion, la pillule de cynoglosse, les boissons recommandées dans le catarre laiteux pendant la grossesse; j'engageai la malade à prendre patience, & à ne pas troubler la nature dans la *montée-de-lait*, & d'attendre que les crachats se formassent; je fis prendre seulement un lave-

ment à l'eau ; le 26, dans la crainte de troubler la nature pendant la coction ; le 28, la malade rendit des crachats jaunâtres, qui furent plus copieux le 29 ; le 30, ils étoient copieux, larges, moins jaunes & plus fluides que dans le catarre séreux ; les crachats diminuerent du 1er au 5 Mai : j'ordonnai le lavement pour le 6, & la malade prit le 7, le 9, le 12, le 15 suivant, la médecine recommandée, avec les poudres *extracto - résineuses*, & se releva le 20 bien portante.

Réflexions.

Si l'on compare ce catarre laiteux avec celui qui arrive pendant la grossesse, l'on voit, 1°. que la matiere laiteuse, dans l'un & l'autre état, subit une espece de coction dans le tissu des bronches ; 2°. Que celui des couches est bien plus considérable que celui de la grossesse, à raison de la quantité de la matiere laiteuse ; 3°. que la différence du traitement de ces deux catarres consiste en ce que les médecines que

l'on emploie dans le catarre pendant les couches, ſont plus nombreuſes & plus rapprochées, à raiſon de la quantité de lait qu'il y a à évacuer dans les couches, & de l'état de vacuité où ſe trouve alors la matrice; 4°. que le catarre qui auroit lieu pendant l'allaitement, devroit ſe traiter alors de même que pendant la groſſeſſe, parce que dans ces deux états, il y a une partie du lait à reſpecter pour les enfans, & une autre qui fait le catarre, laquelle eſt à évacuer avec beaucoup de prudence, ſoit dans le cas de groſſeſſe, pour ne point faire avorter la femme, ni priver le fœtus de la portion de lait qui lui eſt néceſſaire, ſoit dans le cas d'allaitement, pour ne pas tarir les ſources du lait.

Seconde Obſervation ſur le Catarre laiteux.

J'AI vu en 1777, une dame affectée de pluſieurs catarres à deux mois d'intervalle chacun, cinq mois après être accouchée.

Les ſeins n'avoient diſcontinué de

fournir du lait quand on en pressoit les mammelons. Cette Dame avoit pris quatre médecines génériques dans ses couches ; elle n'avoit eu aucune évacuation depuis les six semaines des couches, & avoit été souvent promener après souper, au Palais Royal, & s'étoit toujours lavée la vulve avec de l'eau fraîche.

Réflexions.

L'on voit par cette Observation ; 1°. qu'après les couches, quoi que la femme ait été purgée avant les six semaines, & quoiqu'elle n'allaite point, il se forme toujours du lait dans les seins, & que quand le lait ne trouve point d'issue par la vulve, la peau & les poumons, il finit par se fixer sur l'organe le plus foible, c'est-à-dire ici sur le poumon ; 2°. qu'il ne suffit pas à une femme d'avoir été bien purgée pendant ses couches, pour se préserver des accidens de lait ; (les raisons en sont, que les purgatifs pendant les couches chassent le lait formé, & qu'ils ne tarissent point les sources du lait, c'est-à-dire qu'ils ne peuvent empê-

cher au lait de ſe ſéparer dans les ſeins; par conſéquent ils doivent être employés après les couches comme pendant les couches pour les accidens de lait qui y ſuccedent); 3°. qu'une femme, après les ſix ſe-ſemaines de couches, doit reſpecter l'écoulement laiteux, par la matrice, ſi elle veut préſerver ſa poitrine ou les parties ſupérieures de l'effet de la préſence du lait.

NOMBRE II.

DES FLUXIONS ou MIGRAINES LAITEUSES.

Premiere Obſervation.

LE 23 Mai 1775, je donnai des ſoins à une Dame, mère de pluſieurs enfans, pendant ſon accouchement: quoiqu'il fût fort heureux, la Dame fondoit en larmes, par la crainte d'éprouver, pendant & après cette couche-ci, une fluxion qui lui avoit cauſé dans les couches précédentes des douleurs de tête terribles, qui l'obligeoient à garder le lit pendant trois mois. Je conſolai la Dame, & l'aſſurai que ſi elle ſuivoit mes avis,

elle pourroit ſe relever au bout de quinze jours, & qu'en prenant par la ſuite des précautions, elle n'auroit point de récidive. Cette Dame ſe ſoumit avec confiance au traitement préſervatif que j'ai indiqué *pag.* 139. Elle fut purgée avec la médecine générique ; le 2 Mai du courant (cinquieme jour des couches), le 29, Mai, le 2 & le 6 Juin, & le 7 Juillet. Cette Dame me remercia gracieuſement, en me diſant qu'elle n'avoit joui dans aucune des couches précédentes d'une ſanté auſſi parfaite que dans celle-ci. Cette Dame avoit mené une vie ſédentaire ; elle étoit hyſtérique.

Réflexions.

Cette Obſervation prouve poſitivement l'efficacité des médicamens *extracto-réſineux* dans le cas d'une humeur laiteuſe ancienne & dégénérée.

Seconde Obſervation.

LA même Dame redevint enceinte peu de temps après : la groſſeſſe fut heureuſe de même que l'accouchement. Mais la Dame, d'après les

avis & les remontrances de la *garde-malade* qu'elle avoit, ne voulut point faire usage des médecines génériques; trois mois après, elle fut affligée d'une fluxion avec *aliénation d'esprit*, au point que le Médecin du mari, que l'on avoit appellé, conseilla de placer la malade, malgré sa fortune, à l'Hôtel-Dieu, où je la trouvai dans un moment de résipiscence. L'accès d'une malade qui étoit dans le lit voisin, lui troubla les idées; elle eut elle-même une crise si forte, que j'eus la douleur de la voir expirer.

Réflexions.

L'on a, par l'observation de la premiere fluxion, une preuve positive de l'efficacité des médecines génériques, & par celle de la seconde de cette même Dame, une preuve négative de l'utilité & de la nécessité du traitement préservatif des maladies laiteuses. Si la Dame n'avoit pas eu la foiblesse de suivre les avis de sa garde, si elle avoit eu la fermeté de suivre le traitement qu'elle avoit subi dans les couches précédentes, elle ne seroit pas morte de cette fluxion. Cette observation doit inspirer aux

femmes une force d'esprit nécessaire pour suivre les avis du Médecin sage & éclairé, en qui elles ont mis, ou en qui elles doivent mettre toute leur confiance, & pour sentir que les avis de ces gens-là, ne peuvent leur devenir que très nuisibles.

NOMBRE III.

DE LA SCIATIQUE LAITEUSE.

Observation.

EN Octobre 1772, en Septembre & en Décembre 1777, en Décembre 1779, en Juillet 1780, en Février 1781, en Juillet 1782, en Avril 1784, j'ai donné des soins à des Dames qui avoient une sciatique laiteuse à la cuisse; ces Dames pour le plus grand nombre, furent préparées & traitées avec quatre médecines génériques, ayant laissé un jour d'intervalle entre chaque, de maniere qu'elles furent en état de vaquer à leurs affaires cinq jours après la derniere, à la suite de laquelle il est resté une œdeme superficielle qui a disparu en trois ou quatre jours.

La premiere Dame avoit eu cette Nov. 1771.

sciatique laiteuse à la cuisse droite, 2 mois après une premiere couche.

Sept. 1777. La deuxieme Dame avoit eu toute la cuisse & la jambe gauches entreprises ; les grandes levres même s'étoient tuméfiées, trois mois après un premier accouchement.

Décembre 1777. L'humeur laiteuse de la troisieme Dame avoit été très-mobile ; de la cuisse gauche, l'humeur s'étoit portée en bas sur la jambe ; de la jambe gauche, s'est portée au genou droit, avec rougeur, & tension & douleur aiguë ; de-là s'est portée aux articulations du pouce de la main droite, & s'est portée dans celle du gros orteil & de l'articulation tibiale du pied respectif. Cette humeur qui prenoit le caractere de goutte, n'a pu être chassée que par six purgations.

Décembre 1779. La quatrieme Dame étoit affectée à la cuisse & à la fesse gauches, deux mois après une premiere couche.

Juillet 1780. La cinquieme Dame avoit avorté à quatre mois de grossesse, d'un troisieme enfant ; dans cette couche, elle avoit eu une synoque bilieuse, & la sciatique à la cuisse & à la jambe

gauche, le 26 Juillet du même mois. Je lui avois ordonné la médecine générique le 28, le 30 suivant, le 1er Août le 3, le 6, (la sciatique a diminué de beaucoup), le 9 & le 12; la sciatique s'est dissipée, & il n'est resté qu'un peu œdeme séreuse & indolente.

La sixieme Dame avoit eu d'abord la cuisse & la jambe droites, & quatre jours après la jambe & la cuisse gauches, entreprises avec gonflement, comme dans les trois Dames précédentes; il y avoit tumeur à l'aîne gauche, & de la fiévre; la peau avoit une teinte laiteuse; il y avoit un dévoiement à la suite des remédes d'un charlatan du *Temple*. J'ai traité cette Dame, qui étoit dans la cinquieme semaine d'une premiere couche, d'abord avec le parégorique & les narcotiques, le 26 Février (c'est-à-dire, le troisieme jour de mes soins, & à peu-près la sixieme semaine de couche de la malade). A raison de l'augmentation de la fiévre, qui me paroissoit putride, je traitai la malade de la maniere indiquée *ci-dessous, tome II, Article* 2; elle fut purgée avec les Fev. 1781.

médecines génériques, le 2 Mars; le 4, le 6 & le 10, & se releva le 18.

Joil. 1782 La septieme Dame étoit au 3e mois de sa troisieme couche; elle avoit la cuisse & la jambe droite entreprises; elle avoit une dartre qu'elle avoit eu des couches précédentes. J'avois été obligé de faire prendre huit médecines à cette Dame, non pas à raison de la sciatique qui avoit cédé & disparu à la quatrieme médecine, mais à raison de la dartre laiteuse qui s'effaçoit à mesure que la malade se purgeoit: ce qui arrive autrement lorsque la dartre n'est point laiteuse & lorsqu'elle est compliquée.

Avril 1784. La huitieme Dame, au quinzieme jour de sa cinquieme couche, avoit la cuisse, le jarret & le mollet gauches affectés de l'humeur laiteuse, & de varices considérables au mollet: elle avoit un teint bilioso-laiteux; elle prit de l'eau de veau, des lavemens laxatif le 11 Avril, le 12, le 13; je l'avois purgée le 14, le 16, le 18 & le 20, le teint s'étoit éclairci dès la seconde médecine, la jambe avoit repris, à la quatrieme purgation, le volume de la jambe droite.

Réflexions.

1°. Dans la ſciatique laiteuſe en général ; l'on voit que la matiere laiteuſe qui eſt dans le tiſſu celluleux eſt plus mobile, & par-là, plus aiſée à attirer ſur le tube inteſtinal, pour en être chaſſée par les purgatifs énergiques, que lorſqu'elle eſt arrêtée dans les capſules, comme dans la goutte, ou l'aſcite laiteuſe ; ou qu'elle eſt fixée dans le tiſſu des os, comme dans l'oſtéocope laiteux. C'eſt pour cette raiſon que le traitement de ces maladies laiteuſes-ci eſt plus long que celui de la ſciatique, comme on le voit par la premiere Dame, par la ſeconde, par la quatrieme & par la huitieme. 2°. En particulier, la ſciatique laiteuſe de la troiſieme Dame, eſt fort analogue à la goutte laiteuſe de la Dame citée plus bas, dans la ſeconde Obſervation du *Nombre IV.* Par l'état de la cinquieme Dame, l'on voit, 1°. que les femmes ne ſont pas exemptes de fiévres putrides, ni de ſciatique laiteuſe, quoiqu'elles aient avorté à

trois ou quatre mois ; 2°. que l'état de cette Dame étoit compliqué d'une ſynoque putride, & d'une eſpece d'engorgement laiteux ; 3°. que cet état eſt fort analogue aux fiévres putrides qui ont quelquefois lieu dans les couches, avec une infiltration laiteuſe, (*voyez ci-après, les deux articles*) ; 4°. que cet état eſt aſſez ſemblable à celui de la ſixieme Dame. Enfin, par la ſeptieme, l'on voit que la ſciatique laiteuſe eſt d'autant plus longue à traiter, qu'il y a une ancienne humeur laiteuſe qui fait des ravages dans une autre partie du corps, telle que la darte à la main.

NOMBRE IV.

DE LA GOUTTE LAITEUSE.

Premiere Obſervation.

JE fus mandé le 5 Avril 1783, pour une Dame qui étoit accouchée d'un deuxieme enfant ; cette Dame un peu maigre & délicate, avoit le deſſus de la main & du pied gauches

tuméfiés avec des tâches rouges; la douleur étoit extrême; les capſules articulaires formoient de part & d'autre des tumeurs circonſcrites. Je fis appliquer ſur ces tumeurs la pulpe de ciguë de melilot pour les premiers jours, je preſcrivis le lavement indiqué *pag.* 141. Elle fut purgée avec la médecine générique quatorze fois à deux & quelquefois trois jours d'intervalle. La malade ne vivoit que de quelques cuillerées de crême de riz qu'elle prenoit de deux heures en deux heures, excepté dans le temps de l'effet de la médecine. Cette dame s'eſt relevée le 20 Mai.

Réflexions.

Cette obſervation prouve la difficulté de réſoudre le lait épanché dans les capſules articulaires, & démontre que ce n'a été qu'en réduiſant au maraſme la malade, qu'a pu ſe faire la réſolution du lait qui étoit ſtagnant dans les capſules articulaires: elle eſt bien plus prompte à ſe faire lorſque le lait eſt arrêté dans les tiſſus celluleux.

Seconde Observation.

Je fus consulté, vers le 15 Avril 1785, par une Dame qui avoit une tumeur avec rougeur, chaleur & tension à l'articulation gauche du gros orteil avec la tête de l'os métatarsien. Je dis à cette Dame qu'elle avoit une humeur laiteuse qui prenoit le caractere de goutte. Elle me fit prier de venir lui donner des soins ; je fus chez elle le 22 ; le genou respectif étoit très-volumineux ; la capsule étoit distendue ; l'articulation supérieure de la cuisse gauche devint douloureuse ; les articulations de l'autre jambe se tuméfierent & devinrent si douloureuses, que l'on avoit une peine incroyable à remuer la malade tant elle souffroit : les lombes se prirent aussi le 25 ; elle eut une espece d'oppression à l'occasion de quelques chagrins (cet accident se dissipa en huit heures), les articulations du pouce droit de la main devinrent volumineuses, rouges & douloureuses. Les articulations de l'avant-bras & du bras

furent tellement affectées, que la tête & le col étoient inclinés sur l'épaule, & que la malade ne pouvoit se servir de son bras. Le premier Mai les articulations du bras gauche depuis les doigts jusqu'au col furent prises successivement. Il est à remarquer, 1°. que la jambe gauche fut soulagée, quand la droite fut infectée de cette humeur, & que celle-ci ne ressentit presque rien, dès que le bras droit se trouva douloureux; 2°. que la malade commença à se servir du bras droit, quand l'humeur a été déposée, le 3 Mai suivant, sur le pouce gauche, sur les articulations du bras gauche, & sur la partie gauche du col, (cette métastase employoit trois jours pour se faire complettement d'une extrêmité à l'autre) : il est aussi à remarquer que l'apparition de l'humeur laiteuse dans les capsules de telle ou telle extrêmité, avoit trois périodes, savoir l'*augment*, l'*état*, & la *diminution*. Comme la malade avoit eu avant de s'aliter, une synoque simple à laquelle avoit succédé le teint jaune de la peau & de la langue; &

comme la malade n'avoit pris aucune précaution, dix mois auparavant pour sevrer son enfant, je me suis déterminé pendant tout ce mouvement de l'humeur *arthritico-laiteuse* de faire suivre à la malade le traitement *préservatif*, dans lequel elle fut purgée, le 24 Avril, le 26, le 28, le 30, le premier Mai, le 4 (le 5 elle s'est levée) & le 6; elle prit des lavemens laxatifs les jours intermédiaires; du 7 au 8 elle eut une attaque d'épilepsie. La malade est restée levée. Le 9, les regles ont reparu; la malade après, voulut suspendre le traitement; je lui dis que sa guérison n'étoit qu'apparente; le pouls étoit plein & tranquille; cette Dame malgré mes remontrances, & mes représentations, prit l'air par la croisée, qui répondoit à l'embouchure d'une rue, le 10, le 11, le 12, le 13, où le vent du nord souffloit. J'avois prédit à la Dame, une récidive de la *goutte laiteuse*, si elle ne continuoit pas le traitement & si elle ouvroit sa croisée. Elle ressentit à la main gauche qui avoit été la derniere partie affectée, une

deuxieme attaque, le 14 ſuivant; le 15 elle prit médecine, le pouls étoit volumineux; le 16, le 17, le bras droit s'embaraſſa, mais moins, je ne pus m'empêcher de montrer de l'humeur à cette malade, tant par l'entêtement qu'elle avoit eu de ſuſpendre le traitement, que celui d'ouvrir ſa croiſée pendant les vents du nord, d'y prendre l'air & de ne pas ſuivre le régime eſſentiel, recommandé. Le 17 elle fut mieux, le 18, le 19, un peu mieux, ayant cependant des douleurs articulaires & ne prenant aucune médecine à raiſon du défaut du régime néceſſaire. (Je l'avois ſurpriſe à boire du vin, j'avois appris qu'elle en buvoit alors au lieu de la tiſanne de pariétaire & d'armoiſe). Elle prit un autre Médecin. Cette Dame avoit eu neuf ans auparavant la même maladie, qui avoit duré trois mois; elle avoit été ſaignée, un très-grand nombre de fois. Le Médecin avoit trouvé toujours le pouls plein. Vraiſemblablement elle trompoit alors le Médecin, comme elle avoit voulu le faire à mon égard. Cette Dame

étoit hystérique, & étoit devenue épileptique depuis huit à neuf mois à la suite d'une peur. Elle n'étoit jamais plus contente que quand sa croisée, en face du bout d'une rue étoit ouverte, & que quand elle y étoit pour voir les passans & se récréer par-là de la vie sédentaire qu'elle menoit. Elle mangeoit prodigieusement, & ses boissons étoient en raison de ses alimens ; elle avoit allaité elle-même ses enfans, avec la croisée toujours ouverte, & les avoit sevrés avec peu de précaution. Elle étoit fort constipée ; elle urinoit peu & étoit peu réglé : elle n'avoit point de fleurs blanches. Cette Dame d'ailleurs d'une taille moyenne, avoit toujours le teint laiteux & étoit replette.

Réflexions.

1°. Jamais maladie laiteuse ne m'a paru si difficile à juger que celle-ci. La tendance de cette humeur à se porter sur les articulations m'auroit fait croire dans le principe, qu'elle étoit *goutteuse* ; mais la con-

noiſſance de l'ouverture de la croiſée en face du bout d'une rue, du régime de vivre de la malade, des *nourritures* qu'elle avoit faites, du peu de précaution qu'elle avoit priſe en ſevrant, de ſa conſtipation du défaut d'évacuation laiteuſe & de tranſpiration après le ſevrage, de la mobilité de cette humeur, analogue à celle de l'humeur laiteuſe, me déterminerent à regarder cette humeur comme une humeur laiteuſe *dégénérée* & à la traiter comme une ſciatique laiteuſe ou une fluxion. 2°. la tranſpiration arrêtée par le courant d'air continuel auquel étoit continuellement expoſée la malade qui étoit peu vêtue, avoit fait refluer l'humeur laiteuſe des vaiſſeaux lymphatiques cutanés dans les vaiſſeaux lymphatiques articulaires; & par-là avoit ſuſcité l'épanchement de cette humeur, dans les capſules d'où elle ne pouvoit être pompée par les vaiſſeaux lymphatiques abſorbans, qu'en faiſant une ſorte de vuide dans le ſyſtême vaſculaire. 3°. Les purgatifs *génériques*, & une diete exacte, ſont eſſentiels pour

opérer ce vuide. 4°. Les bons effets des purgatifs pour cette Dame, la récidive que j'avois prédite à raison de la suspension du traitement, de l'ouverture de la croisée & du défaut de régime, prouvent démonstrativement que cette humeur étoit laiteuse, & que cette Dame en auroit été préservée sans cela. 5°. Les purgatifs l'actifuges sont absolument préférables dans cette maladie, au grand nombre de saignées, parce qu'ils attirent l'humeur morbifique qui est abondante ; c'est ce que ne sauroient faire les saignées multipliées. 6°. Quatorze ou quinze purgations auroient guéri complettement la Dame, si elle les avoit prises, & si elle avoit observé comme la Dame qui fait le sujet de l'observation précédente, le régime que j'avois recommandé comme essentiel pour sa guérison, & pour un prompt rétablissement. 7°. La grande quantité de boisson, de vin & d'alimens nuisent dans ce traitement, en ce qu'ils fournissent des sucs aux vaisseaux, aux articulations, conséquemment aux veines

qui, ſe trouvant alors dans un état pléthorique ne permettent point aux vaiſſeaux lymphatiques, qui en ſont les racines, de pomper promptement & complettement l'humeur laiteuſe épanchée dans les capſules. 8°. La goutte laiteuſe eſt beaucoup plus difficile à traiter que la ſcatique laiteuſe, puiſque quatre ou cinq médecines ſuffiſent dans la ſciatique laiteuſe, & qu'il en faut quatorze ou quinze pour la goutte laiteuſe ancienne & dégénérée.

Troiſieme Obſervation.

Je fus appellé pour une Dame le premier Juin 1773; cette Dame étoit accouchée un mois auparavant d'un premier enfant; elle avoit ſur les articulations du gros orteil & de tarſe droit, une tumeur avec rougeur & douleur conſidérable; les capſules articulaires étoient prodigieuſement diſtendues. Je fis garder le lit à la malade, & mettre les linges chauds, ſimplement ſur le pied: je la purgeai avec la médecine *génériques*, le 3, le 5, le 7 & le 10,

observant le reste du traitement & le régime recommandés dans les couches. La résolution s'est faite si promptement que la malade put mette pied à terre le lendemain de la deuxieme médecine & que le 13 suivant, elle se releva.

Réflexions.

Nous voyons par cette Observation, 1°. que la goutte laiteuse qui a lieu d'après une premiere couche, n'est pas difficile à traiter, comme lorsqu'elle survient après une deuxieme ou cinquieme couches, & ce vraisemblablement, à raison de l'épaississement & de la dégénération qu'éprouve l'humeur laiteuse d'une premiere couche, dans une troisieme, quatrieme, cinquieme & sixieme année; 2°. que dès que le chyle est passé par les seins, & est devenu alors lait, il ne peut plus se transformer en sang, & devient une humeur laiteuse délétère, qui est la cause des infirmités d'un très-grand nombre de femmes; (quel est le principe ou la modification que

produisent les seins au chyle, au moment de son passage par ces organes?... pourquoi le chyle, devenu lait, ne peut-il plus devenir sang?...) 3°. que l'humeur laiteuse récente prend moins le caractère rébelle de la goutte particuliere à l'homme, 4°. que lorsque cette humeur laiteuse est ancienne, dégénérée & combinée avec une humeur laiteuse produite par une couche récente, elle prend plus le caractère de cette goutte virile, comme on le voit par les deux premieres Observations.

L'on peut inférer, de ces trois Observations, 1°. que l'humeur de la goutte qui attaque l'homme, & même la femme en couches, est *une*, c'est-à-dire, n'est qu'un chyle grossier, avec excès du *principe terreux*; 2°. que la ressemblance qu'il y a entre la goutte virile & la goutte des femmes, consiste en ce que dans l'un & l'autre, la matiere morbifique, est un chyle excessif, qui, par la diminution des forces vitales, par la rigidité des vaisseaux cutanés, qui augmentent à raison des années de la vie, & par la résistance des

pores de la peau qui croît aussi de plus en plus, ne peut sortir de là sous forme de transpiration; 3°. que cette ressemblance consiste encore en ce que dans l'homme comme dans la femme, l'humeur goutteuse, qui n'a pu se porter dans les vaisseaux cutanés, qui sont comme desséchés & oblitérés, se porte dans les vaisseaux collatéraux qui présentent le moins de résistence, c'est-à-dire, dans les vaisseaux qui sont au voisinage des articulations, & qui vont s'ouvrir dans les capsules articulaires, pour s'épancher dans la cavité de ces mêmes capsules, où elle produit les douleurs des plus cruelles; 4°. qu'elle consiste aussi en ce que pour l'homme goutteux comme pour la femme goutteuse enceinte ou en couches, l'on a des avantages, des médicamens capables d'augmenter les forces vitales & la transpiration, telles que la teinture de la résine de *gayac* par le *tafia*, les *amers* & autres moyens capables de la chasser par les intestins & les reins, telles que les *purgations génériques* ou *extracto-résineuses*, le régime sévère &

la diete, ſur-tout pour favoriſer la tranſpiration & la réſolution de la matiere goutteuſe qui eſt ſtagnante dans les vaiſſeaux cutanés & dans les capſules articulaires; 8°. que s'il y a une différence entre la goutte qui attaque la femme & celle qui attaque l'homme, cette différence n'eſt pas eſſentielle, & n'eſt qu'une modification, puiſque la matiere de la goutte virile n'eſt qu'un chyle épais, qui n'eſt point devenu lait, & que la matiere de la goutte, qui attaque quelquefois la femme pendant ſa groſſeſſe, pendant & après ſes couches, n'eſt qu'un chyle un peu moins épais, qui eſt devenu lait en paſſant par les ſeins.

NOMBRE V.

DE L'ENGORGEMENT LAITEUX.

Les Obſervations ſeront relatives, 1°. à l'engorgement laiteux des glandes, 2°. à celui du tiſſu graiſſeux; 3°. à celui des viſcères.

Observation relative à l'engorgement laiteux des glandes.

Le 24 Octobre 1781, 4me jour de couches, une Dame qui allaitoit eut un engorgement au ſein gauche. La tumeur qui étoit de la forme & du volume d'une noix, faiſoit des douleurs analogues à celles du cancer. Je fis appliquer la ciguë ſur cette tumeur. La réſolution s'en fit en quarante-huit heures ; & ce qu'il y eut d'étonnant, c'eſt que les deux ſeins ne fournirent plus de lait dès ce moment. Je conſeillai à la mère de ne plus penſer à l'allaitement ; elle ſe ſommit au traitement indiqué, *t. II*, *pag. 140*, & s'eſt bien portée depuis : elle avoit eu pendant ſa groſſeſſe beaucoup de révolutions.

Réflexions.

L'on devroit appliquer l'emplâtre de ciguë dans le principe des engorgemens laiteux des glandes, l'on préſerveroit par ce moyen les malades de la ſuppuration qui rend le

traitement long, & qui ne les exempte point du traitement indiqué *tom. II*, *pag. 140*, on les préserveroit aussi de l'induration & du cancer qui mene tôt ou tard les malades au tombeau. Les affections morales sont bien propres à développer le virus cancéreux.

Seconde Observation.

UNE Dame étant accouchée chez moi en 1776, me pria de lui procurer trois médecines pour se purger à la campagne où elle devoit aller après ses couches. Elle prit du froid au sein droit, qui devint dur & douloureux; à son arrivée, sans avoir consulté personne, elle se purgea; le sur-lendemain de cette purgation, elle prit la seconde médecine; & ce détermina à prendre la troisieme deux jours après la seconde: elle se félicitoit beaucoup de ne plus sentir de douleur au sein. L'état de dureté. cependant où il étoit resté, l'inquiétoit un peu. De retour à Paris, cette Dame me pria de voir son sein, qui étoit un peu plus volumineux

que l'autre, mais qui étoit très-dur & indolent. Je lui conseillai de couvrir chaudement le gauche, & de couvrir peu le droit, me figurant impossible la résolution, & jugeant à propos d'exciter dans ce sein l'engorgement, par un lait plus fluide, & par-là, de rendre cette tumeur qui étoit squirreuse, phlegmoneuse, & de faire tomber le sein en suppuration. La malade laissa le sein droit presque découvert pendant quinze jours, & l'exposa comme je lui avois conseillé au vent d'une croisée entre-ouverte; du bout de quinze jours le sein est augmenté du double de volume, & est devenu rouge & très-douloureux. J'ai prescrit pour ce sein devenu comme phlegmoneux, le traitement indiqué, *tom. I, p. 200*, me donnant bien de garde de tenter la résolution : l'apostême se forma; je différai l'ouverture pour attendre la fonte & la suppuration du premier engorgement, & par conséquent celui de toute la mammelle. L'opération étant faite, le sein rendit près de deux pintes de pus. La malade a été pansée pendant trois

ſemaines; & le ſein étant preſque guéri, la Dame a été traitée de la maniere indiquée, *tom. II, pag.* 140.

Réflexions.

L'on voit par cette Obſervation ; 1°. que les purgatifs ne doivent point s'adminiſtrer dans le principe des engorgemens, parce qu'en privant les parties engorgées & l'humeur ſtagnante de la partie la plus fluide, l'on empêche la réſolution ou la ſuppuration ſi néceſſaires pour préſerver la malade du cancer.

Premiere Obſervation, relative à deux apoſtêmes près de l'anus.

JE fus appellé le 1er Octobre 1776, pour une jeune Dame qui étoit accouchée de puis deux mois; elle avoit deux dépôts de lait à chaque côté de la marge de l'*anus*. Comme il y avoit œdeme & fluctuation, j'y fis une ouverture longue qui fournit une très-grande quantité de lait : comme je penſai que les deux apoſtêmes n'en faiſoient qu'un, je n'ai

ouvert que ce dépôt; mais le lendemain, celui du côté opposé étant toujours le même, je me déterminai à en faire l'ouverture. Il en sortit une aussi grande quantité de lait que du précédent, & la malade fut pansée, régulièrement. Vers la fin de la guérison, j'eus l'appréhension que les plaies extérieures ne se fermassent avant que le fond du foyer ne fut rempli; je touchai alors les deux commissures de chaque plaie avec l'eau mercurielle, & j'eus la satisfaction de guérir les deux apostêmes, quoiqu'ils se fussent présentés sur la fin sous la forme de *sinus*; dès ce dernier temps, je soumis la malade au traitement recommandé *pag. 140*, & la malade guérit très-bien sans recidive, quoiqu'elle éprouvât des douleurs dans ces cicatrices toutes les fois qu'elle avoit besoin de purgations. Cette Dame étoit jeune, & avoit une pléthôre laiteuse, quoiqu'après ces premieres couches, & le traitement a duré un mois.

Réflexions.

Cette Obſervation nous montre que l'on n'eſt pas toujours obligé d'intéreſſer le *rectum*, & que les grands moyens de préſerver les malades des *ſinus* ou de *fiſtules*, ſont de toucher les angles des lèvres de la plaie avec l'eau mercurielle, & de purger la malade : c'eſt ce que prouve l'Obſervation ſuivante.

Seconde Obſervation.

Je vis, en Mars 1784, une Dame, un an après ſon accouchement, pour un dépôt à la partie inférieure de la grande lèvre. L'opération fut faite le 4 Avril ſuivant; la malade rendit près d'une ſeringue ordinaire de pus qui étoit fluide & verdâtre, à raiſon de la conſtitution bilieuſe de la perſonne. Le 4 Mai, le fond de l'apoſtême, ayant de la peine à ſe remplir, je propoſai des purgations; la malade ne put en prendre par quelques circonſtances, & ſe contenta des eaux de Vichy; le fond ne put ſe remplir par la tendance que la plaie

cutanée avoit à se refermer ; malgré la précaution que j'avois eue d'y mettre une petite tente imbibée d'eau mercurielle. Cette Dame est restée & est encore dans le même état ; je lui ai dit qu'elle y resteroit toute sa vie, si elle ne prenoit pas sur elle la résolution de se purger. Cette Dame étoit mère de trois enfans ; elle étoit pléthorique & bilieuse, & avoit mené une vie sédentaire.

Réflexions.

Cette Observation prouve négativement l'utilité des purgatifs, & positivement l'insuffisance des Eaux minérales. Certainement cette Dame auroit été guérie, si elle avoit voulu prendre des purgations.

Engorgement laiteux au voisinage de la matrice.

Je fus appellé en Mai 1780 pour une jeune Dame qui étoit à la quatrieme semaine de sa deuxieme couche, avec des douleurs considérables à l'aine & à la cuisse gauche. Je trouvai par le toucher une tumeur

grosse comme le poing, qui étoit située & fixée par une pédicule, vers les vaisseaux iliaques gauches; elle étoit cependant mobile en partie, vers le pubis respectif. La malade prit le lavement recommandé, *pag. 14*, la potion décrite pour l'inflammation & une simple eau de veau; je fis appliquer la cigue sur la tumeur. Quand les douleurs furent calmées, je purgeai la malade le 26, les regles reparurent le premier Juin; & comme elles avoient fait renaître les douleurs, je fus obligé de recourir à la potion & au lavement de pavot. La malade prit une deuxieme médecine, le 9 suivant; la tumeur étoit diminuée du tiers; elle fut purgée le 13. Cette purgation comme les premieres, fut suivi d'un peu de douleur qui céderent à la potion & un lavement narcotique. Je fis prendre à la malade soir & matin une pilule de trois grains, d'après la formule suivante, ℞. *Sapon. Med.* ʒ ij; *sals. Ammonia*, ʒ j; *pulver. cicut*, ʒ iij; *extract. cicut. quant. suff.* La malade en prenoit une à midi assez souvent: elle fut purgée tous les dix jours avec

la médecine générique. La tumeur étoit grosse comme une noix, le premier Juillet, le 15 comme un noyau de pêche, le 22 Août elle égaloit une cerise. La tumeur fut en diminuant jusqu'en Octobre inclusivement. Je soumis malgré cette résolution de la tumeur, la malade au traitement préservatif indiqué *pag. 140*, à l'effet de la préserver de la récidive; & je lui conseillai de porter des caleçons. La Dame, malgré ces précautions, a éprouvé quelques douleurs dans les changement de saison.

Réflexions.

Cette observation en confirme une des précédentes sur l'abus des médecines, dans les engorgemens; elle prouve en même-temps 1°. Quelle précaution il faut observer dans leur usage; 2°. Que l'on ne peut les ordonner qu'après avoir donné un peu de fluidité à la matiere de l'engorgement; 3°. Qu'il est imprudent d'en donner une deuxieme à deux jours d'intervalle, &

qu'il faut laiſſer au moins dix jours. De cette maniere on n'irrite point le ſiége de l'engorgement, & d'une autre part en purgeant de dix jours en dix jours, l'on détourne la tumeur, le lait devenu fluide & le lait qui n'eſt pas engorgé en l'attirant au dehors par le tube inteſtinal.

NOMBRE VI.

DES EVACUATIONS LAITEUSES.

Je me contenterai d'indiquer, 1°. que toutes les femmes, qui pendant & après leurs couches ont ref ſé de ce purger, n'éprouv nt communément des évacutions laiteuſes, qu'elles appellent *fleurs blanches*, que par la matrice ; 2°. Que ces évacuations laiteuſes relâchent le tiſſus de la matrice, & qu'elles peuvent affecter cet organe de maladies difficiles à guérir ; telles que le relâchement du col, pendant la geſtation : dans l'état de vacuité, les catarres utérins & les écoulemens laiteux habituels, qui finiſſent par corroder & ulcérer la

matrice (de même que le catarre bronchique, qui est habituel, finit par ulcerer le poulmons) : ou l'engorgement, le squirrhe, le cancer utérin, & par suite l'étisie utérine, pendant la cessation des regles ; 3°. Que le traitement préservatif, *p. 140*, est celui qui est le plus indiqué dans cette sorte d'évacuation laiteuse ; 4°. Que ce traitement conviendroit pour la diarrhée laiteuse, comme pour l'évacuation du lait par les organes urineux ; 5°. Que ces évacuations, bien loin d'être une contre-indication pour les médecines, au contraire, elles démontrent le besoin le plus urgent des purgations, parce que sans ces purgations, la matrice qui n'est souvent pas disposée à l'évacuation totale de la matiere laiteuse, s'engorge souvent par sa réduction à un moindre volume, & souvent par une crispation nerveuse, d'où résulte une suppression & des coliques utérines considérables ; 6°. Que cette évacution du lait par la matrice est à respecter du Médecin, qu'elle est une crise salutaire, par laquelle la nature se débarrasse du lait qui lui

feroit préjudiciable, & que le Médecin doit la rappeller, quand elle eſt ſupprimée, & l'attirer néceſſairement ſur le tube inteſtinal par des purgatifs énergiques, quand elle eſt ceſſée.

Premiere Obſervation.

Une cuiſiniere vint me conſulter en Janvier 1784. Elle éprouvoit des douleurs de reins & de lombes; elle en reſſentoit dans la matrice, dans l'ypochondre gauche; à ces douleurs du côté gauche, ſuccédoient celles de l'aîne droite; à celles de la matrice, celles des ſeins, alternativement; elle éprouvoit ces douleurs depuis près d'un an; comme elle ne ſe plaignoit point de ſenſations de froid & de chaud, j'eus beaucoup de peine à juger la nature de ces douleurs; je lui fis faire uſage des anodyns, des carminatifs combinés avec les anti-ſpaſmodiques; elle n'en retira aucun ſoulagement marqué. Je la queſtionnai de nouveau, ſur les douleurs conſidérables qu'elle ſentoit alternativement, tantôt aux ſeins, tantôt à la matrice;

elle me dit, dans ses réponses, « que
» quand le lait sortoit de la matrice,
» elle étoit soulagée, & que quand
» elle mettoit ses mains dans l'eau
» froide le lait ne sortoit plus; qu'elle
» étoit absolument seche, & que
» les coliques & les douleurs dans
» les seins, se faisoient sentir avec
» une nouvelle vigueur; & que
» lorsqu'il lui arrivoit de rester long-
» temps au feu, elle se sentoit
» mouillée, & que le lait sortoit de
» nouveau par les grandes levres,
» & que ses douleurs disparoissoient
» absolument, pour reparoître de
» nouveau avec suppression quand
» il lui arrivoit de remettre les mains
» *dans l'eau froide* ». Je trouvai la matrice volumineuse & sensible, l'orifice externe un peu ouvert, le col dur & douloureux, les ligamens larges, la région des vaisseaux spermatiques étoit volumineuse & fort sensible. D'après cet état je reconnus une maladie laiteuse, pour laquelle j'employai le traitement préservatif avec cette différence que la malade prit les médecines à trois jours d'intervalle (elle étoit contrainte

contrainte de continuer ſon ſervice). Je lui preſcrivis des injections d'eau chaude, & l'immerſion des mains dans l'eau chaude; je lui recommandai l'uſage de la chaufferette. Ce traitement, à raiſon de l'époque de l'accouchement & du ſervice de la malade, a duré près de trois mois. Cette perſonne étoit accouchée en Janvier 1783; elle avoit été ſi mal ſoignée chez ſa Sage-Femme, qu'elle avoit été obligée d'y coucher habillée pour n'avoir point froid la nuit & de s'y relever le 6me jour, pour que ces Maîtres ne ſouffriſſent pas de l'attente de ſon ſervice. Elle avoit pris des bouillons de laitue, de cerfeuil, avec du ſel végétal, pendant quinze jours; elle avoit eu un peu de ſoulagement; elle avoit pris, ſuivant d'autres avis, la décoction de patience & de chicorrée ſauvage, avec un peu du ſoulagement; d'autres perſonnes lui avoient fait faire uſage de l'*ipecacuanha* & de l'émétique ſans aucun avantage. Cette perſonne, qui avoit alors 26 ans, étoit brune, un peu ſanguine, &

avoit les seins qui produisoient beaucoup de lait.

Réflexions.

1°. Dans cette observation l'on voit que la matiere laiteuse n'étoit pas dans le tissu celluleux de la peau, comme cela arrive communément, mais dans le tissu des organes du bas-ventre, & dans les seins. 2°. Dans ce cas-ci, sa présence & la nature des coliques qui en étoient la suite, ont été très-difficiles à reconnoître, puisqu'il n'y avoit point ici ce sentiment de froid & de chaud alternatifs qu'éprouvent les femmes dans les autres maladies laiteuses. 3°. Les ravages du lait se passent toujours dans le voisinage de l'organe d'où il a cessé de s'écouler. L'on voit dans cette observation, que le lait qui a cessé de s'évacuer de la matrice, a produit des ravages dans les environs. 4°. La suppression de l'évacuation laiteuse utérine, qui avoit lieu à chaque immersion des mains dans l'eau froide, ne peut s'expli-

quer que par la ſympathie des nerfs brachiaux avec ceux des grands intercoſtaux. 5°. Malgré l'état douloureux du bas-ventre ; l'on doit dans ce cas, comme dans celui des *coliques* de *peintre*, ne point héſiter à donner des purgatifs énergiques, tels que les laſtifuges, puiſqu'il chaſſent la matiere qui eſt la cauſe des douleurs. 6°. Quoiqu'une femme ſoit accouchée depuis long-temps, elle doit éviter de mettre les mains dans l'eau froide; à plus forte raiſon les femmes après leurs couches, doivent ſe donner de garde de ſe laver avec l'eau froide.

L'on m'objectera, 1°. qu'un écoulement laiteux habituel eſt déſagréable. Je réponds à cela que je ne dis pas pour celade lelaiſſer ſubſiſter; mais de le diminuer & de le tarir peu à peu, non par l'uſage de l'eau froide, mais par celui des purgations, par une tranſpiration cutanée qu'il eſt eſſentiel d'entretenir : agir & faire agir autrement, c'eſt faire de la matrice, ou un égoût laiteux perpétuel, ou le ſiège d'un cancer qui produit les douleurs les plus vio-

lentes, en général après les couches; & les femmes doivent autant respecter cet écoulement laiteux que l'écoulement des regles; 2°. que l'ouverture des croisées pendant les couches en général, un régime raffraîchissant dans ce même temps, conviennent mieux à la femme qui n'allaite point, parce que de cette maniere, les seins qui sont peu couverts, ne permettent point la secrétion, ni par conséquent la montée du lait. Le lait est totalement supprimé : il n'a point lieu, on ne peut plus le redouter. Les humeurs se dissipent d'ailleurs, & la femme en couches n'est pas exposée au désagrément que produit inévitablement la nécessité d'être dans un air tempéré, & de se purger souvent pendant & après les couches.

Je réponds à cette deuxieme objection, 1°. que l'air froid ne peut supprimer la secrétion du lait. *Medicus naturæ minister non verò magister*; 3°. que quand le Médecin pourroit maîtriser la nature au point de supprimer le lait, il doit d'autant moins le faire, que les femmes en

couches perdent ſouvent la vie lorſque cette ſuppreſſion a lieu ; il doit donc au contraire la ſolliciter par les moyens recommandés, pour éviter ce malheur ; 4°. que le reflux de toutes les humeurs ſur les viſceres, ne peut qu'abbréger la vie des femmes qui ſe ſoumettent à ce traitement rafraîchiſſant, en leur faiſant éprouver des maladies ou de poitrine ou de matrice contre leſquelles l'art ſalutaire ne peut rien dans ce cas.

NOMBRE VII.

DE LA FIEVRE LAITEUSE.

Premiere Obſervation, relative à la Fiévre laiteuſe, proprement dite.

JE fus mandé le 15 Août 1781, pour une Dame qui étoit au vingt-unieme jours de ſa premiere couche : cette Dame éprouvoit tous les ſoirs & les nuits des friſſons conſidérables ; il n'y avoit point d'appétit ; la fievre étoit forte ſur les neuf heures du ſoir ; & le matin, le pouls étoit à

peine fébrile. Le teint, la toux & l'aigreur des sueurs me firent reconnoître la nature de la fievre amphimérine laiteuse. Je préparai la malade avec l'eau de veau & le parégorique ordinaire pendant trois jours & prescrivis les lavemens purgatifs, le 19, le 22, le 25, le 27 suivant & la médecine recommandée dans le traitement de la femme en couches, le 21, le 23, le 27 & le 30. Le frisson & la fievre diminuerent peu à peu, au point que la malade n'en eut aucun ressentiment, le 27. Cette Dame étoit âgée de 22 ans, habitoit un appartement dans lequel l'Accoucheur avoit défendu que l'on fît du feu.

Réflexions.

1°. Il paroît que la fraîcheur de l'air pendant la nuit, faisoit refluer la transpiration laiteuse dans le systême vasculaire, & que cette matiere laiteuse occasionnoit la fievre amphimérine. 2°. L'on voit par cette observation, le danger qu'il y a d'exposer une femme pendant la nuit dans sa chambre, sans feu à la

fraîcheur de l'air, & que si ces innovations de ne point faire du feu, & de le défendre même dans le mois d'Août, flattent autant la sensualité de certaines femmes en couches, elles nuisent beaucoup à leur santé. 3°. Il n'y a que ce genre de fievre, qui, dans les couches, soit particuliere à la femme, & qui, par conséquent mérite exclusivement le nom de fiévre puerpérale, lequel nom ne pourroit convenir aux autres fiévres, qui, communes aux deux sexes attaquent quelquefois la femme en couches. 4°. La fiévre laiteuse subsistera & sera d'autant plus rébelle que l'on n'attaquera pas la cause, & que l'on ne pensera pas à évacuer la matiere laiteuse; l'amie de cette Dame me fournit la preuve la plus complette par l'Observation.

Seconde Observation.

Cette seconde Dame étoit au vingt-unieme jour de sa seconde couche; elle étoit soignée par le même Accoucheur qui avoit défendu expressément que l'on fît du

feu dans la chambre de la malade, & qui avoit ordonné l'ouverture des portes & des croisées. Cette Dame avoit une fiévre considérable; il y avoit diarrhée, elle se plaignoit toutes les nuits d'un froid considérable, (ma premiere visite se fit le 22 Septembre 1781). La tête se tuméfia, les douleurs & le gonflement s'emparerent des bras le 1er & le 2 Octobre, quoique la malade eût pris de l'avis de son Accoucheur, dans les quinze premiers jours *trois purgations minoratives*, & quoiqu'elle eût la diarrhée, je préparai la malade par l'eau de veau; j'ordonnai du feu dans la chambre de la malade, la clôture des portes & des croisées; je fis prendre à la malade la médecine générique le 4 Octobre suivant, le 7, le 10, le 15, le 18 & le 22; & le lavement purgatif, le 2 & le 8 du même mois: les accidens furent en diminuant, & la malade se releva le 28. Cette Dame étoit en premieres couches, elle étoit hystérique, elle avoit eu un dévoiement putride à la suite des médecines de son Accoucheur: cette diarrhée n'avoit cessé

que le 26 Septembre, & c'est-à-dire à ma quatrieme visite.

Réflexions.

Cette Observation confirme la nécessité du feu dans la chambre, sur-tout pendant la nuit; le feu de la cheminée dans la chambre à coucher est aussi nécessaire après les couches, que bien des personnes seroient préservées des accidens du lait même après leurs couches, si elles avoient eu cette précaution. L'on voit aussi la nécessité de recourir aux médecines génériques pour l'évacuation de l'humeur laiteuse & l'insuffisance des minoratifs & de la diarrhée.

Dans le *poil*, l'on doit attendre que le paroxysme soit passé, avant que d'en venir au traitement préservatif, *Tome I, page 240 & suiv.* Cet accident qui s'observe quelquefois pendant les couches, est une veritable fiévre laiteuse éphémère, qui commence par un frisson considérable & finit par une chaleur & une sueur qui y sont relatives.

NOMBRE VIII.

DES DIFFÉRENTES ESPECES DE FIEVRES MILIAIRES PARTICULIERES AUX FEMMES, PENDANT ET AVANT LES COUCHES. (*)

Verba que provisam rem non invita sequentur.

Hort. art. Poet.

LA fievre miliaire, particuliere aux femmes (*febris muliebris, vel miliaris*), est ce *genre de fievre éruptive*, dans lequel le sommet des pustules plus ou moins blanc, est du volume de la semence d'une plante nommée par les Botanistes *Millet*, *milium semine lacteo C. B. Panicum miliaceum L.* L'on pourroit nommer cette fievre laiteuse, *febris lactea eruptiva*, cette dénomination en détermineroit mieux la nature. (Nous

---

(*) Ce *Nombre* comprend le Mémoire de l'Auteur sur la Fiévre miliaire particuliere aux Femmes; lequel a partagé la couronne du Prix proposé par la Faculté de Medecine de Paris dans l'année 1778.

nommerons-ci après la pustule, le *millet*, & la maladie *miliaire laiteuse*, *febris miliaris*.

La pratique & l'observation nous ont appris que cette éruption se présentoit sous différentes phases qui faisoient varier le traitement, quoique le principe matériel qui la constitue, & que l'indication à remplir dans la pratique fussent les mêmes.

En conséquence pour rendre le traitement plus clair & par là plus méthodique ; nous nous trouvons obligé de considérer toutes ces phases comme des especes relatives à tel ou tel genre : nous diviserons *donc la fievre miliaire* en fievre miliaire bénigne, en fievre miliaire putride & en compliquée. Cette grande division peut être regardée comme contenant des genres à chacun desquels nous rapporterons différentes especes. Au premier genre, nous rapporterons deux especes, & une variété. La premiere est nommée miliaire blanche, *febris miliaris, exhanthematibus albis opacis* La deuxieme espece, miliaire rouge,

febris miliaris, exhanthematum basi rubrâ; la variété ou la troisieme espece, est la miliaire boutonneuse qui suppure, *febris miliaris, exanthematibus suppurantibus.*

Le deuxieme genre de fievre miliaire contient trois especes de miliaires putrides. Ces especes sont la miliaire pourprée, *febris miliaris, exhanthematum basi purpureâ*; la deuxieme, est la miliaire crystalline, *febris miliaris, exhanthematibus lucidis*; la troisieme, est la miliaire érésipélateuse.

Le troisieme genre, est la miliaire compliquée avec engorgement.,

La miliaire psorique, la miliaire dartreuse & la miliaire ortiée, ou semblable à des piquures d'orties, d'abeilles ou de cousins, que j'ai observées pendant les couches, ne seront point décrites ici.

Comme le nombre d'especes désignées par un auteur moderne, sont presque toutes semblables & demandent toutes les mêmes traitemens nous n'avons pas cru devoir les prendre en considération.

Ces genres & ces especes seront

exposées en particulier après avoir fait un tableau général de la fievre miliaire.

Pour remplir les intentions de la Faculté, & pour procéder avec exactitude, nous exposerons, tant dans ce tableau général, que dans les especes que nous avons désignées 1°. la saison & l'état de la femme où la miliaire laiteuse se manifeste, le plus souvent; 2°. les personnes du sexe qui y sont les plus exposées; 3°. les parties du corps que la miliaire attaque fréquemment; 4°. les temps de la maladie; 5°. les signes; 6°. le caractere, d'après les signes & simptômes; 7°. en quoi elle differe de la miliaire épidémique, qui attaque indistinctement les deux sexes? 8. si la diversité de couleurs dans les boutons, établit une différence réelle dans le caractère de la maladie? 9°. quel traitement elle exige, à raison de son invasion, de ses symptômes, de la couleur de la peau, & des autres circonstances où est la femme; 10°. quelles doivent être les précautions à prendre, même après que la maladie

eſt diſſipée & pour préſerver de la récidive dans une nouvelle couche ?

De la Fiévre miliaire des Femmes avant & pendant les Couches.

Saiſons. La ſaiſon où les femmes ſont communément affligées de cette éruption eſt le printemps, quand l'hiver a été très-froid; l'été & l'automne en général quand la chaleur a été très-conſidérable. Cette maladie afflige la femme, non-ſeulement pendant la groſſeſſe, mais encore pendant les couches, ce qui n'eſt pas rare long-temps après qu'elle s'eſt relevée.

Les femmes. Toutes les femmes ne prennent pas cette maladie avec la même facilité, car telle cauſe qui la fait éclore dans une femme, ſera inſuffiſante pour la produire dans une autre. Il y a donc une diſpoſition plus ou moins efficace, pour en favoriſer la naiſſance, plutôt dans une femme que dans une autre. Voici en général à ce ſujet ce que j'ai remarqué & obſervé dans la

pratique ; cette maladie eſt plus commune dans les femmes qui ont été oiſives pendant leur groſſeſſe, qui ont vécu de laitage, & qui ſont dans une eſpece d'apathie ; celles qui ont des paſſions vives, celles qui ſont dans leur premieres couches ou qui ont le viſage rouge y ſont fort ſujettes ; les femmes qui ont la peau très-fine, & qui tranſpirent peu ou qui ſont conſtipées, en ſont plus incommodées que les autres.

L'éruption paroît ordinairement dans cet ordre ; le col d'abord & la poitrine ſont affectés les premiers ; l'avant-bras, le dos enſuite, les lombes & le ventre en ſont attaqués les derniers : quoique l'éruption ſuive communément cet ordre, à raiſon des parties qu'elle affecte, elle paroît quelquefois attaquer une partie plutôt que l'autre. Je l'ai vu affliger ſpécialement la tête ; il n'eſt pas rare de l'avoir ſur l'abdomen excluſivement ; on la voit défigurer le viſage. Se répend-elle ſur la ſurface des viſceres, comme ſur la peau ? c'eſt ce dont je n'ai pu acquérir aucune connoiſſance.

Les partie

Temps de la Fiévre miliaire.

Les temps de la fiévre miliaire méritent la plus grande considération, pour déterminer non-seulement la marche de la nature dans toute la durée de la maladie, mais encore pour guider le Praticien dans la conduite particuliere qu'il doit tenir relativement à ces différens temps ; ces temps sont au nombre de cinq ; le premier, est celui qui précéde l'éruption ; le second, est celui où l'éruption se manifeste ; le troisieme, est celui où les pustules prennent de l'accroissement, & les symptômes de l'intensité ; le quatrieme est celui dans lequel les pustules & les symptômes subsistent dans l'état où ils étoient à la fin du troisieme temps ; le cinquieme & dernier temps, est celui où la maladie se termine par la vie ou la mort. Dans le premier cas, les boutons séchent & s'en vont en forme de petites écailles. Dans le second cas, les boutons paroissent & disparoissent alternativement, & le malade souvent perd la vie dans l'instant de la délitescence des pustules. Chacun de ces temps nous

présentent des phénomènes dignes de l'attention du Médecin

Dans le premier temps, les malades éprouvent les accidens suivans ; savoir, (relativement aux fonctions animales) des lassitudes, des anxiétés, des migraines, des douleurs dans les différentes parties du corps où l'éruption doit se faire, des sensations de froid & de chaud alternatifs (assez constamment) ; le dégoût du tabac, quand la malade en use, l'*anorexie*, le picotement, la démangeaison & la difficulté dans les mouvemens volontaires, s'y observent toujours ; (dans les fonctions vitales) la dyspnée est grande par intervalle, le pouls est plus fréquent, plus ou moins fort, il y a beaucoup d'érétisme ; (dans les fonctions naturelles) la secrétion du lait se fait mal, souvent très-bien, & quelquefois ne se fait point du tout ; les lochies coulent en moindre quantité & deviennent visqueuses ; les urines sont troubles & peu abondantes ; les sueurs sont copieuses, acidules & rougissent le syrop de violettes ; il y a d'*yspepsie* dans les Premier temps.

qualités du corps, la langue eſt blanche & humide, le corps eſt rude au toucher quoiqu'arroſé de ſueurs : ce temps dure quarante-huit heures.

Second temps.

Le ſecond temps nous préſente les phénomènes ſuivans ; 1°. la femme eſt tourmentée conſidérablement par le prurit; le délire & le coma ſuccedent quelquefois à l'intégrité de l'eſprit & l'agrypnie qui avoient eu lieu précédemment ; la malade parle difficilement & demande à boire très-ſouvent : ſa langue eſt agitée ; les autres ſymptômes relatifs aux fonctions ſenſitives & motrices énoncées ci-deſſus s'y recontrent auſſi : 2°. la reſpiration eſt plus aiſée, le pouls eſt plus élevé, & a moins d'érétyſme, il eſt plus fort, mais il eſt égal : 3°. les lochies coulent peu ou ſont ſupprimées ; les urines augmentent & ſont plus claires ; la ſueur diminue & eſt même ſupprimée aſſez ſouvent : 4°. la langue eſt ſéche & jaunâtre ; la peau eſt inégale ; en l'examinant de près, on y apperçoit des boutons imperceptibles à une autre

diſtance ; ils deviennent gros, d'abord comme *la tête d'un camion* ; (l'éruption eſt complette en quarante-huit heures.)

Troiſieme temps.

Les puſtules méritent d'être conſidérées dans ce temps où l'accroiſſement ſe fait. Nous diſtinguons pluſieurs parties dans la puſtule ; le ſommet, la baſe & l'humeur qui la conſtitue. Dans le ſecond temps, le ſommet qui étoit en pointe s'arrondit dans le troiſieme temps, la baſe s'évaſe & devient rouge ; elle s'éleve tantôt & tantôt reſte au niveau de la peau ; quelquefois elle n'a point de couleur ; l'humeur qui forme la puſtule eſt très-ſouvent blanche & opaque. Le développement de la puſtule ſe trouve accompagné de l'augmentation des ſymptômes expoſé dans le temps précédent (ce temps dure quatre jours),

Quatrieme temps.

Il paroît que dans le quatrieme temps, la puſtule vers le ſommet devient jaunâtre, & que la baſe qui eſt quelquefois colorée, fait ſouvent une élévation : quant aux ſyptômes, 1°. la ſoif eſt ardente ; la malade tourne ſon viſage vers la ruelle du

lit, 2°. la malade a le pouls plus foible que dans les temps précédens; 3°. il n'y a ni ſueurs, ni lochies; 4°. la langue ſe couvre d'une croûte jaune qui eſt quelquefois noire, le viſage quelquefois devient hypocratique, le ventre eſt ſouple; les événemens ou la terminaiſon de la maladie ſe jugent quelquefois dans le quatrieme temps, & ſouvent dans le commencement du cinquieme.

Cinquieme temps

La durée du cinquieme temps eſt plus ou moins longue, à raiſon de la maniere dont la malade a été traitée. Dans ce temps-ci, la baſe ou l'aréole de la puſtule ſe décolore peu-à-peu pour prendre la couleur de la peau, après s'être affaiſſée entièrement; la puſtule eſt vuide de toute humidité; la matiere blanchâtre & fluide auparavant fait corps avec l'épiderme qui ſervoit de kiſte, & qui faiſoit, avant l'affaiſſement, le ſommet de la puſtule; cette matiere de la puſtule, & la partie de l'épiderme qui ſervoit de kiſte à cette matiere, & qui faiſoit le ſommet de la puſtule ſe ſéparent d'un nouvel épiderme qui s'eſt

formé deſſous, & tombent en écailles ou en forme de pouſſiere. Dans cet état, toutes les fonctions ſe font de mieux en mieux, la peau devient moite; il arrive quelques ſelles jaunâtres qui ſont épaiſſes; la malade, quoique fort foible, reprend peu-à-peu ſes forces, ſans avoir encore mangé; d'autres fois les foibleſſes & les défaillances deviennent fréquentes. Si l'éruption diſparoît, la déliteſcence occaſionne une dyſpnée conſidérable; le délire augmente. Si l'éruption reparoît, la malade eſt ſoulagée: cet état-ci donne de l'eſpoir; il arrive quelquefois une ſeconde diſparition qui produit toutes ſortes d'accidens: la nature lutte; la malade ſe débat; les boutons reparoiſſent; la malade eſt fatiguée de ce combat, & ne ſent pas l'amélioration que l'éruption a produite; la peau devient fort ſéche, & les puſtules s'évanouiſſent de nouveau, la nature alors cherche à éloigner cette matiere mortelle, elle redouble ſes forces; l'ardeur augmente; le viſage & les yeux s'enflamment; & la malade hors d'état de ſupporter

cette crise, demande de l'air, & enfin succombe. La peau se noircit à l'endroit des pustules; & le corps se corrompt en très-peu de temps.

Signes commémoratifs.

L'usage du café, du lait, de la pâtisserie, l'oisiveté, les fortes passions, la dyspuée, la prostration des forces, le défaut de saignée, la sécheresse de la vulve, la constipation pendant la grossesse, qui, pour la plupart produisent l'éruption laiteuse, sont autant de signes qui peuvent faire connoître que la miliaire aura lieu; parmi ces signes commémoratifs, on comprendra les sueurs aigres qui se manifestent après la fiévre de lait.

Diagnostic.

Les signes diagnostics se déduisent des boutons & des symptômes: les boutons sont blancs & opaques dans leur sommet, pour le plus grand nombre, & égalent la grosseur du millet; les symptômes pathognomoniques, sont la perte de la mémoire, le picotement, la stupeur, la démangeaison, la difficulté de parler & de se mouvoir, l'extrême foiblesse du pouls, la délitescence subite des boutons suivie de l'intensité des

ſymptômes, la diminution de ces mêmes ſymptômes à raiſon du temps que l'éruption a employé pour reparoître, & l'ardeur de la peau qui eſt très-ſéche.

La fiévre eſt très-dangereuſe, lorſque la malade n'a été ni ſaignée ni purgée dans ſa groſſeſſe; lorſqu'il ſurvient une diarrhée ou un téneſme véſicale, & lorſque les urines qui étoient troubles auparavant, deviennent ſubitement pâles; la dyſpnée qui ſubſiſte après l'éruption, l'inquiétude de la malade & la diſparition conſtante des puſtules ſont de mauvais augures. L'on doit regarder comme ſignes funeſtes, le froid des parties externes, avec l'ardeur des entrailles, les ſueurs froides & les ſyncopes fréquentes. Prognoſtic.

Il eſt aiſé de ſentir, d'après la définition de la fiévre miliaire, d'après les ſignes diagnoſtiques & ſymptômes pathognomoniques, que le caractère de cette fiévre conſiſte dans le volume de ſes puſtules, égal à un grain de millet blanc; dans la mobilité des puſtules plus ou moins grande; dans la difficulté de la

Caractère de cette maladie d'aprés ſes ſignes & ſymptômes.

parole, dans la chaleur & l'inégalité de la peau, & dans l'odeur aigre qui s'exhale du corps de la malade.

En quoi elle diffère de la fiév em liaire épidemique.

Pour mettre dans un plus grand jour, le caractère que nous venons d'assigner à la miliaire laiteuse, il nous paroît à propos d'exposer briévement en quoi la miliaire laiteuse & la miliaire épidémique se ressemblent, & en quoi elles different l'une de l'autre : le délire, l'agrypnie, la foiblesse du corps, le froid & le chaud alternatifs, la dyspnée les sueurs considérables, avant l'éruption, sont les symptômes communs à ces deux especes de miliaires ; la différence qu'il y a entr'elles, consiste, 1°. en ce que la miliaire épidémique est *idiopathique* ; la miliaire laiteuse, au contraire, n'est que symptomatique : 2°. la miliaire épidémique attaque les hommes laborieux ordinairement dans une saison très-froide ; la miliaire laiteuse attaque les femmes oisives dans une saison où la chaleur est insupportable : 3°. le picotement, le prurit, ne fatiguent pas tant les malades dans la miliaire épidémique,

épidémique, que dans celle qui eſt laiteuſe : 4°. les nauſées, la pleuréſie, l'hémorrhagie par les voies naturelles ne ſe manifeſtent que dans la miliaire épidémique : 5°. la fiévre, dans la miliaire épidémique, eſt comme intermittente pendant ſept jours; le pouls, dans la miliaire laiteuſe au contraire, eſt un peu fréquent & fort, & obſerve le même type dans toute la maladie : 6° ſur la poitrine de quelques malades, pendant l'épidémie, paroiſſent des pétéchies; & ſur celle de beaucoup d'autres, l'on obſerve des points rouges qui diſparoiſſent en trois jours ſans deſquammation, après cette diſparition ſe manifeſte le millet; cette éruption de pétéchies & de points rouges n'a pas lieu dans la miliaire laiteuſe : 7°. la diarrhée eſt très-fréquente lorſque la miliaire épidémique exerce ſes ravages, elle eſt très-rare dans la miliaire laiteuſe : 8°. l'enflure du viſage qui ſuccéde au délire, eſt eſſentielle à la miliaire épidémique; l'enflure du viſage n'a jamais lieu dans la miliaire laiteuſe; autant les

ſymptômes des miliaires épidémique & laiteuſe nous préſentent de différences, autant nous en rencontrons dans le traitement qui convient en particulier à chacune de ces deux miliaires. Les purgatifs qui ſont eſſentiels pour le traitement de la miliaire laiteuſe, ſont funeſtes dans le traitement de la miliaire épidémique; les diaphorétiques ſont dangereux dans la miliaire laiteuſe: ils ſont au contraire très-néceſſaires dans la miliaire épidémique.

Si la diverſité de couleur dans les boutons, établit une différence réelle dans le caractere de la maladie?

La couleur des puſtules ne nous paroît pas moins établir une différence dans le caractère de la maladie. Les puſtules, dans la miliaire épidémique, ſont pour la plupart diaphanes & lympides, dans les premiers temps de l'éruption; les puſtules lympides ſont très-rares & en très-petit nombre dans la miliaire laiteuſe, même dans le ſecond temps de la maladie; car dans la miliaire même cryſtalline des femmes en couches, les puſtules les plus nombreuſes ont un ſommet un peu opaque; ainſi la diverſité de ces deux miliaires conſiſtera non-ſeule-

ment dans les ſymptômes & dans le traitement propre à chacune, mais même dans la couleur des boutons qui ſervira à établir une marque diſtinctive dans le caractère de la maladie.

La matiere de la fievre miliaire épidémique & commune aux deux ſexes, eſt beaucoup plus ſubtile que le lait qui conſtitue celle de la miliaire des femmes en couches : l'on pourra donc, vu la petiteſſe des pores cutanés, inférer de là que les deux matieres morbifiques ne peuvent paſſer par des ouvertures auſſi petites ; ainſi quoique l'évacuation de ces deux matieres morbifiques ſoit une indication commune à remplir, les couloirs néanmoins par leſquels on doit en déterminer la ſortie, ne ſauroient, ni ne doivent être les mêmes. Les diaphorétiques en pouſſant à la peau, privent le lait épais de la partie laiteuſe, de ſorte que la partie caſéeuſe & la partie butyreuſe devenues trop épaiſſes, ſéjournent dans le tiſſu cellulaire, d'où elles ne peuvent être reſorbées par les vaiſſeaux

Quel traitement elle exige à raiſon de ſon invaſion & de ſes ſymptômes ?

qui y aboutissent; il arrive delà des sueurs dans les parties où l'éruption se manifeste, la malade éprouve un sentiment de stupeur & de douleur aiguës, sur-tout si elle est traitée avec les diaphorétiques seuls; & les parties du corps qui se couvrent successivement de pustules, perdent leur mouvement, & se gangrenent avant la mort. Tels sont les effets des diaphorétiques pour la miliaire laiteuse. Quoique je m'éleve contre les diaphorétiques, je ne les rejette cependant pas entiérement. Il est un temps particulier à saisir, où ils peuvent être utiles, nous verrons ailleurs le cas qu'il faut en faire. Des Médecins modernes en ont très-bien reconnu l'insuffisance & ont bien jugé qu'il falloit déterminer l'évacuation du lait par les intestins. Pour remplir leur intention, ils employent l'émétique, ou le kermès minéral avec quelques ptisanes simples. Nous avons reconnu des accidens annexés à ce traitement, & nous l'avons toujours reconnu insuffisant, les malades n'en retirent aucun soulagement, c'est là sans doute la raison

pour laquelle la Faculté de Médecine de Paris à proposé pour sujet de son Prix, le traitement de la miliaire laiteuse.

Je me suis attaché à reconnoître les indications auxquelles il étoit nécessaire de satisfaire dans cette miliaire; j'ai regardé cette maladie avec plusieurs Praticiens célebres, comme une éruption laiteuse; après avoir envisagé de cette maniere, le millet, & avoir examiné scrupuleusement les forces qui le produisoient, je me suis figuré que les indications étoient d'énerver ces forces, & d'évacuer le lait en même temps par des canaux dont le calibre fût proportionné à la densité de ce fluide d'éléctère. Pour satisfaire à la premiere indication, je prescris à la malade les jours où elle ne prend pas de médecine, la décoction de pariétaire avec un peu de gomme arabique que l'on y fait fondre. Dans chaque verre, la malade met un peu de syrop de guimauve; je prescris une décoction de son, pour lavement à prendre tous les deux jours (nous nommerons ces médi-

camens, dans le courant de ce Mémoire, *médicamens anti-phlogistiques & obvolvans*) : le quatrieme jour des couches, la malade prend le matin un lavement emménagogue, composé de mercuriale, matricaire, armoise, de chaque une poignée épluchée; eau commune *q. s.*; miel commun à lavemens, un quarteron : le lendemain (cinquieme jour des couches), la malade est purgée avec la médecine suivante : senné, agaric, sel de glaubert; *áá*, ʒ ij, eau commune *s. q.*; manne ℥ j; jalap, diagred. *áá* huit ou dix grains (quelquefois plus). Pendant l'action de cette potion, la malade fait usage de la tisanne suivante (que nous appellons *tisanne laxative emménagogue*), ℞ patience sauvage, ℥ ij; sommités de matricaire & d'armoise, *á á* pugill. ij; eau commune I ℔ ß. Le lendemain de la médecine, la malade reprend le lavement purgatif emménagogue; & le sur-lendemain une seconde médecine, après laquelle elle reprend le lavement laxatif emménagogue, ainsi de suite alternativement, jusqu'à la cinquieme méde-

cine inclusivement. L'on diminuera, suivant les circonstances, le nombre des lavemens & des purgations.

Réflexions sur ce traitement.

L'on frémira sans doute de voir ordonner l'agaric *à* ℥ ij; le diagrede & le jalap, chacun à huit ou dix grains, & souvent une plus forte dose, au sexe le plus sensible & le plus irritable, sur-tout pendant la grossesse & pendant les couches. Je reponds à cette représentation, que l'insuffisance des minoratifs dans cette maladie, m'a rendu moins timide & m'a encouragé à préférer la médecine que nous venons de décrire. (Nous désignerons dans ce Mémoire cette médecine sous le nom de *médecine générique* ou *lactifuge*; nous nommerons les poudres *poudres extracto-résineuse*). Ce n'est pas par le raisonnement que je démontrerai l'efficacité de cette nouvelle maniere de traiter l'éruption laiteuse sans inconvénient (quand le traitement est modifié à propos, par un Praticien habile); mais par des observations aussi multipliées que constantes, que nous rapporterons après l'exposition de chaque espece

de *miliaire laiteuse*. Je puis dire en général qu'aucune malade attaquée de la miliaire laiteuse, même maligne, n'est morte après avoir été traitée suivant cette méthode; 2°. le traitement ne m'a généralement duré plus de quinze jours. Plût à Dieu que ceux qui ont critiqué notre pratique puissent en dire autant.

Précautions. Je fais renouveller l'air deux fois dans la journée, en ouvrant la porte & les fenêtres dans un temps où la malade n'est pas en sueur; je fais en sorte de conserver le même degré de chaleur, c'est pourquoi je lui fais laisser les bras dans le lit pendant la fraîcheur de la nuit, pour en prévenir la délitescence des pustules; & le jour, je lui permets de mettre les bras hors du lit. La malade n'est couverte que du drap & de la couverture: pour soutenir ses forces, elle reprend quatre ou cinq cuillerées de cornes de cerfs. Si la chaleur est grande, si l'irritation est de la partie, outre la tisanne, j'ordonne une légère eau de veau & le parégorique suivant, huile d'amande

douce, eaux diſtilées de pourpier, de laitue, de chaque ℥ j; de méliſſe & de coquelicot, *āā* ʒ ij; ſyrop de guimauve & de *nymphea*, *āā* ℥ j: la malade prendra ce parégorique par cuillerée, d'heure en heure. Je n'établis les évacuations, qu'après que tous les ſymptômes de l'inflammation ſont diſſipés entièrement: il arrive aſſez ſouvent que vingt-quatre heures ſuffiſent, pour qu'il n'y ait plus dirritation: alors la malade prend les lavemens purgatifs emménagogues, le 6, le 8, le 13 & le 19; & la médecine générique, le 7ᵉ, le 9ᵉ & le 11ᵉ jour: pendant l'action de cette potion, la malade boit ſeulement quatre verres de la tiſanne laxative emménagogue, ou ſi elle eſt ſujette aux coliques & aux hémorrhoïdes, quatre verres de bouillon coupé; le premier ſe prend trois heures après la médecine, & les autres verres, d'heure en heure: elle ſe comportera de même pour les autre jours. Si les lochies étoient fétides, les injections dans la cavité de l'*uterus* faite avec l'eau tiede,

dissiperont comme par *enchantement* les symptômes de putréfaction. Dans la convalescence, je permets à la malade de manger peu & souvent.

Enfin, s'il est quelques précautions à prendre, même après que la maladie paroît dissipée, pour préserver de la récidive ou d'une nouvelle couche?

Quoique les malades aient été purgées suffisamment, par rapport à la quantité du lait qui occasionnoit l'éruption; après la guérison cependant, la secrétion de lait dans les mammelles continue tous les jours. Si ce nouveau lait ne trouve pas d'issue, il se mêlera au sang, & sera poussé par le systême arteriel dans les organes & dans tout le tissu cellulaire; lorsqu'il sera parvenu dans ces parties, la moindre cause suffira pour l'y faire séjourner, & y opérer les mauvais effets qui avoient lieu dans le temps de la maladie; d'où il suit que la femme qui a été guerie de la miliaire laiteuse, n'est jamais exempte de certaines affections plus ou moins capables de troubler les fonctions. Pour préserver la femme qui vient d'éprouver la miliaire laiteuse, de la récidive ou de quelques autres accidens qui dépendroient de cette nouvelle portion de lait, il sera nécessaire de

la purger une fois tous les mois, pendant sept ou huit au moins, avec la médecine générique : l'on observera pour ce, les préparations & les précautions qui ont été indiquées plus haut, avant que de prescrire la médecine. Nous recommandons sur-tout de suspendre tous médicamens purgatifs, dans le soupçon de grossesse peu avancée. Voilà les précautions générales à prendre, après que la maladie est guérie, pour préserver la malade des accidens qui seroient arrivés sans cela. Il est également nécessaire de prendre des précautions pour préserver la femme de la récidive dans de nouvelles couches, quoique la nécessité en soit bien reconnue, les succès n'en sont souvent pas constans ; car il est quelques femmes qui en retirent toute l'utilité possible, d'autres au contraire ne retirent aucun avantage, malgré le courage qu'elles ont à les suivre & à observer un régime sévère & par-là désagréable. D'ailleurs, pour parler avec franchise, il n'est pas toujours possible de préserver la femme de la récidive dans

une nouvelle couche ; pour cela il faudroit détruire la diſpoſition inhérente au corps de la femme guérie ; il faudroit en outre retrancher & pour ainſi dire ſupprimer le lait qui conſtitue cette maladie ; or d'une part, comment doit-on s'y prendre pour détruire cette diſpoſition ? Cela eſt difficile, pour ne point dire impoſſible, puiſque cette diſpoſition tient au tempéramment de la femme, que l'on ne peut varier ni améliorer à volonté lorſque la femme eſt groſſe. Comment, d'une autre part, doit-on ſe comporter pour ſupprimer le lait ? Ceci n'eſt pas moins difficile : la ſaignée cependant répétée deux ou trois fois, & même quatre fois ; le peu de nourriture & l'exercice, en diminuant la quantité du ſang & des autres humeurs, peuvent diminuer la quantité de lait dans les couches. Le lait qui ſe forme alors, ſera en très-petite quantité ; voilà donc des moyens en partie, d'empêcher la formation d'une grande quantité de lait, & pendant les couches, de prévenir en partie la récidive ; un autre moyen d'arriver à

cette fin, consiste à purger la femme qui a été affligée de la miliaire laiteuse, deux ou trois fois pendant sa grossesse avec la médecine générique, après avoir fait les préparations convenables : la premiere médecine sera prise au quatrieme mois; la cinquieme, à la fin du sixieme, & la troisieme dans le commencement du neuvieme. Telles sont les précautions qu'il faut prendre pour préserver les femmes des accidens qui peuvent survenir quelque temps après la guérison & de la récidive dans une nouvelle couche. L'on aura sur-tout le soin de recommander à la femme 1°. de ne point manger de viandes ni fritures le jour des purgations, & de garder le lit le lendemain, sur-tout en hiver ; 2°. de ne pas manger de fruits pendant les précautions, de manger très-peu, & de ne pas s'exposer, si elle est délicate à un air froid, sans cela elle pourroit éprouver une diarrhée qui arrive quelquefois. Il suit de-là, qu'il est des précautions à prendre d'une part, même après que la maladie paroît dissipée, & d'une autre

part, pour préſerver de la récidive dans une nouvelle couche.

Remarques. Nous avons recommandé, pour prévenir de la récidive du millet laiteux, pendant la groſſeſſe, la médecine générique, pour deux raiſons; la premiere eſt que la femme enceinte eſt quelquefois ſurchargée d'un lait exceſſif au fœtus. Ce lait ſouvent ne peut être attiré ſur le tube inteſtinal que par ces ſortes de médecines. Nous avons vu pendant la groſſeſſe des effets fâcheux & dangereux de ce lait. Ces effets ſont ſemblables à ceux que l'on obſerve aſſez ſouvent, pendant & après les couches. Nous rapporterons plus bas à ce ſujet quelques obſervations.

La ſeconde raiſon eſt que l'état de conſtipation où ſe trouve la femme, pendant preſque tout la durée de la groſſeſſe, malgré les préparations, ne permet pas aux minoratifs de produire des évacuations ſuffiſantes & néceſſaires. Ils ne produiſent qu'une ou deux ſelles ſéreuſes; & les malades ont la fiévre le lendemain & le ſur-lendemain. Une Dame, à la fin d'un dépôt à la mammelle

droite, éprouva tous ces accidens après avoir pris un minoratif. Je la laiſſai tranquille quatre jours, pendant leſquels dura la fiévre, & l'ai miſe à la diete; la fiévre étant diſſipée le cinquieme jour, je la purgeai avec la médecine générique; cette médecine-ci produiſit des évacuations copieuſes ſans occaſionner aucune douleur; les matieres étoient brunâtres & très-épaiſſes : la malade n'eut pas les accidens qu'avoit produit le minoratif; elle recouvra la ſanté & la gaieté qu'elle avoit perdues depuis long-temps. La différence des minoratifs & de la *médecine générique* eſt aſſez grande pour pouvoir aſſurer qu'en général les minoratifs dans la groſſeſſe ſont dangereux & inſuffiſans, & la médecine générique au contraire, pendant cet état comme pendant les autres couches, ne produit que de très-bons effets, c'eſt ce que l'on verra par des obſervations que je joindrai à l'expoſition de chaque eſpece de miliaire. Les minoratifs en général, ne conviennent qu'aux femmes enceintes qui ne ſont point conſtipées.

GENRE PREMIER.

Miliaire ſimple, ou bénigne.

L'INUTILITÉ de faire un tableau général de la fiévre miliaire bénigne, nous paroît trop évidente pour entreprendre de le faire. La crainte d'ailleurs d'être long & d'ennuyer, me détermine à ſacrifier l'exactitude d'un ordre ſcholaſtique; en conſéquence, nous conſidérerons les eſpeces de miliaires laiteuſes ſans faire le tableau du genre auquel elles ſont relatives.

Miliaire blanche.

Définitions. LA miliaire blanche, *Miliaris exanthematibus albis & opacis*, eſt cette eſpece de miliaire dans laquelle les puſtules blanches au ſommet, ont la baſe de la couleur de la peau.

Cauſes. La miliaire blanche eſt occaſionnée par un régime échauffant, par des ſueurs copieuſes, & par la fineſſe extrême de l'épiderme.

1°. Elle paroît dans toutes les saisons ; 2°. elle attaque les femmes enceintes & les femmes en couches, elle *n'épargne* point celles qui allaitent. Les temps.

Les personnes qui vivent somptueusement, celles qui mangent beaucoup de fromage, celles qui sont oisives, & celles qui n'éprouvent point la *galacthirhée* (écoulement laiteux), sont souvent affligées de cette espece. Les personnes.

Les femmes enceintes qui ont la miliaire blanche, n'en sont attaquées qu'aux mains ; celles qui se trouvent en couches, en ont la poitrine, le col & les bras couverts ; les enfans ne l'éprouvent qu'au visage. Les parties.

Le premier temps de la miliaire blanche, est semblable au premier temps indiqué dans les généralités (relativement aux symptômes), la démangeaison cependant est moindre dans cette espece, & sa durée n'est que de vingt-quatre heures. Les temps de la maladie.

Dans le second temps, l'éruption & les pustules sont rares ; le prurit augmente la nuit, dans ce temps Second temps.

comme dans le premier. La malade eſt inquiéte & perd un peu d'appétit; la peau ſeche reprend ſa couleur naturelle : ce temps eſt de peu de durée.

Troiſieme temps. Les puſtules prennent un peu d'accroiſſement : il en paroit de nouvelles; ſi la femme uſe d'alimens âcres, le prurit alors augmente.

Quatrieme temps. Les puſtules développées ſubſiſtent plus ou moins de temps, à raiſon de l'état de la malade. La durée en eſt longue pendant la groſſeſſe, ſi la femme ne ſe purge pas; elle eſt de huit ou quinze jours dans les couches, quoique cette femme ne prenne pas de médecine.

Cinquieme temps. Dans ce temps, nous remarquons que les puſtules effacées ſe détachent de la peau ſans former de petites écailles pulvérulentes & blanchâtres.

Signes. Le peu d'altération dans les fonctions, la petiteſſe & la couleur jaunâtre des puſtules, la couleur blanche de leur baſe, ſont les ſignes diagnoſtics de cette eſpece : quant aux ſignes prognoſtics, nous regardons

la présence de ces pustules, comme la marque d'une trop grande quantité de lait & de l'acrimonie des humeurs : en conséquence, l'on ne doit point regarder cette espèce, quoique bénigne, d'un œil indifférent. J'ai vu leur délitescence suivie d'accidens graves.

Caractère.

L'opacité des pustules & la couleur blanche de la base, sont le caractère de cette espece, d'après ses signes ; ceux que nous déduisons des symptômes, sont, le prurit supportable, & la foible émotion du pouls.

En quoi elle diffère du millet épidémique ?

L'abscence des symptômes graves, l'opacité de beaucoup de pustules dans la miliaire laiteuse, & que l'on n'observe pas dans la miliaire épidémique, établit une différence notable entre ces deux miliaires.

Si la couleur des boutons établit une différence réelle dans le caractère de cette maladie ?

La couleur seule des pustules suffit pour établir une différence réelle dans le caractère de cette maladie : c'est ce que l'on peut voir d'après les signes qui sont indiqués ci-dessus. La gravité des symptômes propres aux autres especes, établi-

a aſſûrément une différence auſſi réelle dans ſon caractère.

Quel traitement elle exige ?

Il y a deux indications à remplir ; la premiere, eſt de diminuer l'acrimonie des humeurs, & la ſeconde d'évacuer le lait qui occaſionne cette maladie.

Pour ſatisfaire à la premiere, je preſcris la décoction gommée de pariétaire, un lavement de décoction de ſon, pour le premier temps ; ce n'eſt que dans le ſecond temps, où ſans avoir égard à la couleur des boutons, je ſatisfaits à la ſeconde ; je preſcris le lavement laxatif, & deux jours après la médecine générique, qui ſont décrits plus haut. Ce traitement convient (avec quelques modifications), à la malade affligée de cette miliaire, ſoit pendant la groſſeſſe, ſoit pendant les couches, ſoit pendant l'allaitement.

Premier cas.

Dans celui où la femme eſt enceinte, vu l'état de conſtipation familiere aux femmes groſſes, j'inſiſte pendant douze jours ſur l'uſage de la tiſanne & des lavemens ſimples, ſur l'uſage des alimens végétaux, aqueux, doux, & non acides. Le

treizieme jour, la malade prend le lavement laxatif, & le 15, la médecine générique, qu'elle reprend trois semaines après. Je suppose ici que la malade est grosse de six mois, & tout au plus de huit mois; car dans le cas où elle ne seroit pas grosse de quatre mois, il faudroit attendre pour lui administrer ce traitement; de même l'on ne peut entreprendre qu'en partie, si la femme est dans le neuvieme mois de la grossesse; je dis en partie, parce qu'il ne faut point purger une femme enceinte lorsque l'accouchement est prochain.

Si la femme attaquée de la miliaire laiteuse, est en couches, & que la *montée de lait* se soit faite, je lui fais prendre le lavement laxatif le premier jour de l'apparition, & le jour suivant, la médecine générique; le lendemain de la médecine elle prend le lavement laxatif; le lendemain je la laisse reposer, & lui ordonne la même médecine le jour suivant. Lorsque les scelles ont été copieuses, je diminue, & j'éloigne Second cas.

les autres lavemens & les autres médecines.

Troisième cas.

Lorſque la femme allaite, je fais évacuer, par les mammelles, la portion de lait qui eſt exceſſive à l'enfant. La nourrice doit prendre des lavemens de la décoction de ſon, de deux jours l'un, en faiſant uſage de la tiſanne générale gommée. Je preſcris quelquefois une légere eau de veau.

Précautions.

Les précautions doivent être ici les mêmes que les générales; ſi la femme eſt enceinte néanmoins, l'on retranchera les lavemens laxatifs, & la tiſanne emménagogue.

S'il eſt des précautions?

Pour les raiſons que nous avons rapportées dans les généralités, il nous paroît indiſpenſable de recourir aux mêmes médicamens évacuans quoique la maladie paroiſſe diſſipée: ſi donc la femme attaquée de cette eſpece de millet eſt enciente, elle ſera obligée de ſe purger tous les mois une fois, comme nous l'avons dit plus haut; ſi elle eſt accouchée, & ſi elle n'allaite pas, elle fera un uſage plus conſtant des médecines; & dans le

cas où elle allaiteroit, elle feroit évacuer le lait de ſes mammelles par quelque perſonne, en y laiſſant cependant la quantité néceſſaire pour l'enfant. Si l'intention du Médecin eſt de prévenir la récidive, dans les couches ſubſéquentes à la miliaire de cette eſpece, il faudra qu'il ſe comporte de la maniere que nous avons indiquée dans les généralités ; ainſi, il eſt des précautions à prendre dans cette eſpece, après que la maladie eſt diſſipée, ſoit pour préſerver des accidens que l'on peut rencontrer après, ſoit pour empêcher que la récidive n'ait lieu dans des couches nouvelles.

OBSERVATIONS,

Relatives à la Miliaire blanche.

UNE Dame fortunée, âgée de vingt-ſix ans, grande, pâle & blonde, éprouva, dans la quatrieme groſſeſſe, vers le ſeptieme mois, le millet blanc. Cette Dame voyant que les boutons ne la tourmentoient plus après l'uſage de la tiſanne géné-

rale, des lavemens ſimples & de l'immerſion de ſes bras dans le lait, ne voulut point ſe purger, & aima mieux s'en tenir au long uſage de ces moyens. Les puſtules s'affaiſſerent, les démangeaiſons ne ſe firent plus ſentir. Elle ſe crut dès-lors guérie entierement. Les couches furent fâcheuſes; il y eut aliénation d'eſprit. Je lui fis prendre, dans ces accès, la médecine générique le 5, le 7 & le 9. J'avois ordonné des lavemens laxatifs à Cette Dame dans les jours intermédiaires. Elle fut guérie complettement de corps & d'eſprit, le 10e jour de ſa couche. Depuis ce temps, elle a conſervé ſa préſence d'eſprit.

Réflexions.

1°. Le miliet blanc qui arrive dans la groſſeſſe, ſe diſſipe quelquefois ſans purgations, quoique la cauſe matérielle n'ait point été détruite. 2°. La préſence du millet laiteux dans la groſſeſſe, indique une portion de lait exceſſive, & par conſéquent, la néceſſité de l'évacuer. 3°. Si la femme enceinte attaquée de

de cette miliaire, ne ſe purge pas dans la groſſeſſe, au moins une couple de fois, elle court des riſques dans les couches ſuivantes.

Seconde Obſervation.

UNE Dame, âgée de 22 ans, ayant naturellement peu de couleur, étant très-délicate, éprouva, le huitieme jour de ſa couche cette eſpece de miliaire; elle fut guérie en ſix jours de temps, par l'uſage de deux médecines.

Réflexions.

1°. La durée de cette éruption pendant les couches, ſi la malade ne ſe purge pas, eſt plus longue que ſi elle fait uſage des médecines propoſées. 2°. Cette Dame a été traitée de la même maniere que ſi elle eût été enceinte, excepté cependant que les médecines auroient été plus éloignées. 3°. Les purgatifs, par l'irritation qu'ils occaſionnent ſur le tube inteſtinal, empêchent au lait de ſe porter à la peau.

Miliaire rouge.

Définition. Nous entendons par la miliaire rouge bénigne (*miliaris, rubrâ basi*). Cette eſpece de miliaire, dans laquelle le ſommet, ſemblable à celui de la premiere eſpece, a une baſe rouge.

Le temps. Cette eſpece, 1°. n'arrive ordinairement que dans l'été.

2°. Les femmes en couches, les nourrices l'éprouvent aſſez ſouvent.

Les perſonnes. Les femmes d'un tempérammment ſanguin, les femmes fort colorées ſans être ſanguines, les femmes robuſtes, les brunes, celles qui boivent beaucoup de vin ſucré dans leurs couches, & les enfans, ſont auſſi attaqués de cette eſpece de miliaire laiteuſe. Les femmes qui ſe ſont livrées à des travaux pénibles, y ſont ſujettes.

Les parties. Les perſonnes qui ne nourriſſent pas, ont le col, la poitrine, les bras, quelquefois le ventre & les extrêmités inférieures couverts de cette éruption; celles qui nourriſſent en

ont les mammelles, la poitrine, le dos & le col affectés, & en ont aussi aux mains : les enfans en ont sur tout le corps; les femmes enceintes en sont quelquefois affectées au cuir chevelu.

Les symptômes, dès les premiers temps, dans cette espece, par rapport à l'intensité des symptômes, semblent tenir, & tiennent effectivement, le milieu entre le millet blanc & le millet pourpré. L'ordre & les symptômes dans chacun de ces quatre premiers temps, sont à peu-près les mêmes que dans le millet blanc. La desquammation qui arrive dans le second temps, est comme dartreuse. Les temps.

Le sommet du millet rouge est semblable à celui du millet blanc : la base est rouge ou rougeâtre. La pustule de cette seconde espece de millet, est communément plus volumineuse que la précédente. La soif, la chaleur de la peau, l'élévation du pouls, en sont les symptômes pathognomoniques. Ce millet n'est pas absolument dangereux, quoiqu'il soit effrayant, si la malade est traitée Signes.

convenablement, & ſi le régime n'eſt point échauffant; il eſt au contraire mortel quand la femme n'eſt pas traitée comme nous l'indiquerons.

Caractère. Nous faiſons conſiſter le caractère de cette eſpece de millet dans la rougeur de la baſe des puſtules qui en eſt le ſigne, dans la ſoif, l'élévation du pouls & la chaleur qui en ſont les ſymptômes.

En quoi elle diffère de la miliaire épidemique? La matiere de cette eſpece de millet eſt moins ſujette à la déliteſcence, à raiſon de ſa conſiſtence, que celle du millet épidémique. (Cette propriété donc, de la matiere du millet rouge laiteux, eſt due à ſa conſiſtence). De plus, les différences rapportées dans le millet blanc, détermineront ſenſiblement la diſtinction que l'on doit faire entre le millet laiteux & le millet qui épidémique attaque indiſtinctement les deux ſexes.

Si la diverſité de couleur dans les boutons établit une différence réelle? Si la couleur des boutons, ſi les ſymptômes ſéparément pris ne ſont pas ſuffiſans pour reconnoître cette eſpèce, & établir une différence réelle entre le millet épidémique &

toutes les autres eſpeces d'éruptions analogues ; cette couleur & ces mêmes ſymptômes pris collectivement, ſuffiront certainement pour établir une différence réelle dans le caractère de cette maladie.

Outre l'acrimonie des humeurs qui nous devons émouſſer dans cette éruption ; outre l'humeur laiteuſe qui y eſt néceſſairement à évacuer, nous avons l'irritation & le phlogoſſe à calmer. Il y a donc dans cette eſpèce trois indications à remplir : l'urgent eſt cette même irritation qu'il faut commencer à attaquer, & pour ce, je preſcris le parégorique recommandé dans la dixieme addition des généralités, & la tiſanne de pariétaire gommée. Quand l'inflammation eſt appaiſée, je traite la malade de la maniere relative au cas où elle ſe trouve, lequel eſt indiqué dans le traitement du millet blanc. Nous ferons cependant remarquer, que dans le cas où la femme n'allaiteroit pas, elle devroit inſiſter davantage ſur les purgations ; & dans celui où elle nourriroit, elle devroit ſe faire vuider les ſeins par quelqu'un,

Quel traitement exige la Miliaire rouge ?

trois fois le jour & deux fois la nuit; ce qui ſuffit quelquefois.

Il eſt néceſſaire que la malade ſoit peu couverte dans ſon lit, qu'elle ait les mains à l'air. Lorſque la chaleur & l'inflammation ſeront diſſipées, l'on fera des injections dans la matrice, & l'on permettra à la malade de reſter levée un peu de temps, ſur-tout l'été, pour faire prendre l'air à ſon lit; elle mangera moins que ſi elle étoit attaquée du millet blanc.

S'il eſt des précautions, &c.

La malade prendra les précautions indiquées dans la onzieme Addition du millet blanc, ſoit pour prévenir les accidens qui ſuivent la *guériſon de la miliaire*, ſoit pour préſerver la femme de la récidive dans une nouvelle couche. Les bains, le régime, les rafraîchiſſans & adouciſſans, l'exercice médiocre doivent être l'objet des précautions à prendre particulierement pour cette eſpece.

premiere Obſervation.

Plica & maladie pédiculaire pendant la groſſeſſe

UNE Dame, petite de taille, naturellement pâle, mere de plu-

ſieurs enfans, groſſe de ſix mois en Mai 1776, ſe trouva affectée au cuir chevelu du millet rouge & de la maladie pédiculaire, malgré ſa propreté habituelle; elle ne voulut point ſuivre mon avis, ni le traitement indiqué dans cette eſpece; elle accoucha à terme en Août aſſez heureuſement; mais elle fut tourmentée le quatrieme jour de ſa couche par le prurit à la tête, & fut affectée de la maladie pédiculaire. Je purgeai cette Dame le 5, le 7 & le 10e jour de ſes couches; j'ordonnai des lavemens indiqués dans les généralités. Les inſectes périrent à la ſeconde médecine, on les trouvoit morts & attachés à la peau: le prurit étoit diminué & les puſtules qui s'étoient deſſéchées, tombèrent en écailles à la troiſieme médecine. Cette Dame s'eſt relevée le 12e jour de ſa couche, a pris une quatrieme médecine avant les ſix ſemaines; eſt devenue enceinte le mois ſuivant, & n'a éprouvé ni millet ni inſecte dans cette groſſeſſe-ci, ni dans les couches ſubſéquentes. & pendant les couches.

Réflexions.

Cette observation nous montre que l'on peut préserver la femme qui a été attaquée de la miliaire laiteuse dans une couche subséquente, si la malade se soumet à un traitement convenable pour évacuer le lait ; si au contraire la femme n'est pas traitée convenablement dans ses couches, l'éruption & ses effets ne se détruiront pas ; ou subsisteront cinq ou six mois, ou le lait qui les occasionne n'étant pas complettement évacué, se métamorphosera pour ainsi dire pour produire d'autres ravages.

Seconde Observation.

Plica. UNE Dame, âgée de trente ans, d'un teint jaunâtre, éprouva, dans le septieme mois de sa troisieme grossesse, en 1778, la miliaire rouge à la tête, avec suintement d'une matiere qui étoit semblable au petit lait clarifié, & qui répandoit une odeur aigre & nauséabonde. Elle ne prit aucun remede pour cette

indiſpoſition pendant ſa groſſeſſe, & ne voulut être purgée que deux fois dans ſes couches, le 5 & le 9e jour. Le ſuintement n'eut plus lieu dès ce jour-ci. Cette Dame ſe crut guérie, & ne voulut plus entendre parler de médecine. Je la menaçai de la récidive. Elle ſe releva le 15e jour; & le 18e le ſuintement reparut en beaucoup plus grande quantité qu'auparavant; & quoique la récidive lui indiquât la néceſſité de ſe purger, elle ne voulut prendre aucun médicament : tant il eſt bien vrai que les perſonnes qui ont le plus grand beſoin des médicamens, ont la plus grande répugnance pour ce qui peut leur rendre la ſanté.

Réflexions.

Cette Obſervation démontre évidemment la néceſſité des purgations: en la comparant avec la précédente, l'une démontre poſitivement & l'autre négativement les avantages anexés à notre méthode : nous allons encore fournir, par l'Obſervation ſuivante, une preuve néga-

tive de l'utilité des purgatifs *génériques* indiqués dans le traitement de la fiévre miliaire. Cette Obſervation, par ſes phénomènes a d'ailleurs quelque relations à la premiere.

Troiſieme Obſervation.

UNE Dame, âgée de 27 ans, grande, blonde & mere de ſix enfans; après avoir ſevré ſon dernier à dix-huit mois, éprouva, quelques jours après des friſſons & une opreſſion conſidérable; à ſes ſymptômes ſuccéda une éruption qui lui couvroit le col & la poitrine. Les puſtules étoient le millet rouge, toutes les parties de ſon corps furent attaquées de la maladie pédiculaire. La malade coupa ſes cheveux, & prit une décoction d'armoiſe, deux médecines ſimples minoratives; elle ſe vuida les ſeins deux ou trois fois par jour devant un grand feu; elle éprouva à la ſuite, par la vulve, une évacuation laiteuſe abondante. Des douleurs vagues ſe firent ſentir pendant ſix mois; les inſectes ſubſiſtèrent pendant ce temps, & dimi-

nuerent peu-à-peu ; la miliaire rouge ne se dissipa qu'au bout de deux mois, depuis ce temps la malade a eu des fluxions & des hémorragies utérines.

Réflexions.

La nature ne s'est débarassée elle-même de la matiere laiteuse qu'en partie, comme on le voit. Il est sûr que si cette femme eût pris les purgatifs génériques, elle eût été guérie absolument. La maladie pédiculaire qui paroît dans ces cas, n'est que l'effet du lait, comme on peut le concevoir dans ce qui s'est passé dans la premiere & la seconde Observation. Les femmes foibles & cacochymes, dont la matrice est séche, doivent bien se donner de garde d'imiter la conduite de cette femme, car elles n'en seroient pas quittes pour le petit nombre d'accidens qu'a éprouvé cette femme. Les fluxions & les hémorrhagies utérines qu'a éprouvées cette Dame par la suite, prouvent démonstrativement que le traitement qu'elle avoit suivi étoit insuffisant.

Quatrieme Obſervation.

Rhumatiſme laiteux, ſimple.

UNE Dame, âgé de 23 ans, qui avoit eu un rhumatiſme laiteux, après ſa premiere couche, accoucha en Septembre 1778, (l'enfant avoit, quoiqu'à terme, les os du crâne preſque membraneux). Elle voulut nourir malgré mes avis ſon enfant, ſans conſidérer la foibleſſe de ſes poumons, & le traitement imparfait que je lui avois fait avant cette ſeconde groſſeſſe. La fiévre s'empara d'elle le deuxieme jour; il y eut alternativement des friſſons & de la chaleur. La poitrine & le col furent couverts de millet rouge, quoique j'euſſe eu la précaution de lui faire vuider les ſeins dès les premiers jours de ſa couche; les ſeins, malgré cela, ſe trouvèrent diſtendus de lait. Je ſoumis la malade à l'uſage de la tiſanne générale. Je fis extraire de ſes ſeins, le lait qui me paroiſſoit exceſſif pour ſon enfant; je la fis ſortir du lit, & ne lui permis de manger que des ſoupes pendant tout ce temps. Ce traitement lui procura

beaucoup de ſoulagement ; mais la fiévre qui me paroiſſoit l'effet de ſa foibleſſe & de la fatigue que cauſent ordinairement un nourriſſon, & l'allaitement, & du mauvais état des humeurs, ſubſiſta toujours.

Réflexions.

Par les troiſieme & quatrieme Obſervations, 1°. nous voyons que les nourrices, contre l'opinion du peuple, même contre celle de quelques Savans qui n'ont pas aſſez étudié la nature, éprouvent les maladies auxquelles ſont expoſées les femmes qui n'allaitent point. 2°. Il y a beaucoup de femmes qui veulent nourrir & qui n'en ſont pas capables, ſoit relativement à leur conſtitution, ſoit par rapport à l'état des humeurs de leur corps. Cette femme, qui fait le ſujet de cette quatrieme Obſervation, auroit ſûrement agi avec beaucoup plus de prudence, ſi elle n'eût pas entrepris comme beaucoup d'autres, de s'acquitter d'une fonction qui étoit audeſſus de ſes forces. S'exempter,

d'allaiter ſon enfant eſt un tort pour une femme à laquelle la nature n'a refuſé ni ſanté ni forces, & à laquelle la fortune a procuré toutes les commodités de la vie néceſſaires pour nourrir. L'on ne ſauroit d'un autre côté trop louer la prudence d'une mere qui, diſgraciée de la nature & de la fortune, refuſe d'allaiter ſon enfant. Une femme qui n'a ni les qualités, ni les commodités de la vie eſſentielles à l'allaitement, s'expoſe à des reproches, & s'en attire juſtement pour, malgré tout le monde, entreprendre (ayant par exemple les poumons ulcérérés), l'allaitement d'un enfant qui devient bientôt la victime de l'opiniâtreté de ſa mere; car la plupart des enfans, dans ces cas, périſſent tôt ou tard pendant l'allaitement, & ſouvent la mere même ſubit le même ſort. Que de victimes n'ai je pas vu immolées à cet entêtement! Ce qui m'étonne, c'eſt de voir des artiſtes conſeiller l'allaitement à des femmes cacochymes, hétiques, phtyſiques, ou chargées d'obſtructions, pour, diſent-ils, *emporter le mauvais lait de la mere,*

Mais l'enfant ne s'empoiſonnera-t-il pas de ce mauvais lait ? Sera-t-il poſſible, pendant l'allaitement, de faire ſuivre le traitement néceſſaire pour une dépravation générale des humeurs ? Eſt-il poſſible qu'un mere nourrice fourniſſe un lait bien nourriſſant, lorſqu'elle manque elle-même des ſucs nourriciers ? N'aura-t-elle rien à redouter de la pthyſie & des obſtructions générales dont elle eſt fatiguée ? Si la mere nourrice dans l'une ou l'autre maladie ne ſuccombe, ſon ſort ſera-t-il moins ſiniſtre dans l'inſtant ou dans les ſuites du ſévrage ? Je ne parle d'après aucune autorité, je parle d'après la nature & l'obſervation malheureuſement conſtante. Ainſi une femme bien conſtituée aura autant raiſon d'allaiter qu'une femme cacochyme auroit tort de le faire.

Miliaire qui ſuppure.

La miliaire qui ſuppure, *Miliari puſtulis ſuppurantibus*, eſt cette eſpece de miliaire dans laquelle le ſommet de ſes puſtules ſuppure.

Saisons. Cette éruption paroît en tout temps, & n'attaque communément que les femmes en couches, à la fin d'une maladie aiguë.

Les personnes. Les femmes brunes & les sanguines y sont plus exposées que les autres.

Temps de l'éruption. Il n'y a que quatre temps dans cette éruption; la malade n'éprouve pas de frisson dans le premier temps; mais elle ressent un prurit très-supportable dans le second; le sommet qui paroissoit dans le premier, & qui étoit blanc, se trouvoit dans le second, élevé sur le centre d'une tumeur rouge qui s'éleve plus ou moins au-dessus de la peau. La pustulle est douloureuse dans le troisieme temps; si la malade s'écorche, la pustule fournit plus ou moins de pus; sinon, les pustules séchent & se séparent, après la décoloration de la base, de l'épiderme nouveau sur lequel elle reposoit: cette séparation de la pustule n'arrive ordinairement qu'en ce temps.

Parties. Le siége, les cuisses, la région, lombaire, le dos, quelquefois le visage, les mains, sont les princi-

pales parties que défigure cette eſpece de puſtule ; je n'en ai jamais remarquées au col ni à la poitrine ; elles me paroiſſent être en partie l'effet de la mal-propreté.

Les parties que les puſtules attaquent, le petit nombre de ces mêmes puſtules, leur état, la douleur qui en eſt inſéparable, la ſuppuration inévitable pour celles qui ſe remarquent au ſiége, ſont autant de ſignes qui font connoître cette eſpece. Ces puſtules ne ſont pas dangereuſes ; elles ne ſont point ſuſceptibles de déliteſcence ; leur préſence indique la néceſſité des purgatifs. Signes.

Les ſymptômes qui conſtituent en partie le caractère de cette maladie, ſont, la douleur qu'occaſionne cette eſpece de puſtule, & la démangeaiſon ſupportable qui précéde leur développement. Le complément de leur caractère qui ſe déduit des ſignes, eſt le lieu de ces puſtules, leur volume un peu plus grand, le petit nombre de boutons, la ſuppuration des unes & la chûte des autres, en forme de croute épaiſſe, obronde & non écailleuſe, caracté- Caractère.

riſent auſſi les puſtules qui ſuppurent.

En quoi cette eſpece diffère de la miliaire épidémique ?

Cette eſpece n'a pas les symptômes graves de la miliaire épidémique ; & même pour bien parler, les ſyptômes ſe bornent dans cette eſpece à la partie couverte de puſtules ; ainſi, l'excluſion générale des ſymptômes que l'on remarque dans toutes les fonctions du corps des malades qui ſont attaquées de la miliaire épidémique, établit une différence entre l'épidémique & la miliaire qui ſuppure (relativement aux ſymptômes). La différence qui ſe déduira des ſignes, conſiſtera dans les objets ſuivans. Les puſtules miliaires épidémiques ſont en général tranſparentes, les puſtules qui ne le ſont pas, ſont très-petites, & ſont peu nombreuſes. D'ailleurs, elles ne ſont point douloureuſes & tombent en écailles ; l'on remarque en outre, qu'elles ſont très-ſujettes à la déliteſcence dans la durée de la maladie : dans la miliaire qui ſuppure, nous remarquons au contraire que les puſtules ſont opaques & en petit nombre ; qu'elles

ſont douloureuſes & qu'elles ſuppurent la plupart, qu'elles ne tombent pas par écailles; qu'elles n'ont pas la propriété de diſparoître, & qu'enfin elles n'attaquent communément que le dos. Tels ſont les objets en quoi cette eſpece de miliaire differe de la miliaire épidémique qui attaque indiſtinctement les deux ſexes.

Comme cette eſpece de miliaire reſſemble à la miliaire rouge par la couleur, la couleur des boutons ne pourra pas conſtituer une différence entre les puſtules; ainſi, le caractère des puſtules qui ſuppure, conſiſtera dans les ſignes indiqués ci-deſſus, & ne pourra nullement dépendre de la diverſité de couleurs dans les boutons. Dans la miliaire épidémique, les puſtules ſont lympides; & dans celle qui ſuppure, les puſtules ſon rouges. Ainſi, la diverſité de couleurs relativement à la miliaire épidémique, peut ſervir de caractère à celle qui ſuppure. Si l'adverſité de couleurs, &c.

Le traitement de cette eſpece, doit être abſolument ſemblable à celui que nous avons indiqué dans Quel traitement exige cette eſpece, &c.

la miliaire rouge, à laquelle elle reſſemble beaucoup : c'eſt même à raiſon de cette reſſemblance, que nous avons donné à cette troiſieme eſpece le nom de variété : c'eſt pourquoi nous y renvoyons.

Précautions relatives à cette eſpece.

Quoique le traitement, dans ces deux dernieres eſpeces, & les précautions, ſoient les mêmes, cependant la mal-propreté, comme nous l'avons indiqué ci-deſſus, donne naiſſance à cette eſpece, & mérite toute l'attention du Médecin, c'eſt pourquoi il ſera néceſſaire de faire changer ſouvent de linge à la malade.

Enfin, s'il eſt quelques précautions à prendre.

Outre les précautions indiquées dans l'eſpece précédente, il eſt néceſſaire, après que l'éruption ſera diſſipée, que la malade change ſouvent de linge pendant les couches ſubſéquentes, pour ſe préſerver de la récidive de cette eſpece de miliaire. Il ſera auſſi avantageux que la malade ne reſte pas toujours dans ſon lit, couchée ſur le dos ; tantôt elle ſe mettra ſur un côté, tantôt ſur l'autre.

SECOND GENRE.

De la Miliaire maligne.

La miliaire maligne, *Miliaris periculosa symptomatibus gravioribus stipata, seu maligna*, est ce genre de miliaire dont la durée, plus longue que celle de la précédente, est accompagnée de symptômes fâcheux, & où il y a, outre le lait, un principe ou bilieux, ou septique, ou fébrile, ou éréfipellateux, ou psorique, ou dartreux, ou syphyllitique, ou scorbutique, ou rachitique, avec l'un desquels les malades sont dans un danger plus ou moins grand. Miliaire maligne.

Nous allons considérer de suite ces especes, parce qu'elles n'ont pas assez de ressemblance, pour être présentées d'une maniere générale. Nous ne décrirons ici que la miliaire pourprée, la transparente & la miliaire éréfipelateuse.

Miliaire pourprée.

La miliaire pourprée, *miliaris basi exanthematum purpureâ*, est cette espece de miliaire maligne, dans la- Définition.

quelle la base des pustules est pourprée & le sommet plus ou moins jaunâtre. Cette fiévre, quoique dangereuse, a beaucoup de rapport avec les deux dernieres especes de miliaires bénignes.

Saisons. J'ai observé cette fiévre plus communément dans le printemps, que dans tout autre saison, elle attaque d'ailleurs les nourrices comme les femmes en couches.

Personnes. Les personnes qui éprouvent cette espece, sont à peu-près les mêmes que celles qui sont sujettes à la miliaire rouge ; avec cette différence, qu'il y a un principe morbifique prédominant dans cette espece que nous nommons *miliaire maligne*, qui n'existe point dans la bénigne. Les enfans ne sont pas exempts de la maligne.

Parties. L'éruption de la miliaire pourprée, attaque les mêmes parties que la miliaire rouge ; il arrive cependant que la miliaire pourprée attaque en particulier le bas-ventre, le col, le visage ; & assez souvent, toute la surface du corps en est couverte.

Tems de la maladie. La marche des symptômes & leur

apparition, ſont les mêmes que ceux que nous avons fait remarquer dans les généralités. Nous obſerverons que l'accablement eſt conſidérable, & que les puſtules ſont plus ſujettes à la déliteſcence.

La ſoif, la chaleur de la peau, l'engorgement du tiſſu cellulaire, la déglutition laborieuſe, l'élévation du pouls, &c. & la dyſpnée, ſont les ſignes ſymptomatiques de la miliaire pourprée : les ſignes pathognomoniques ſont, 1°. la groſſeur des puſtules, la couleur jaune du ſommet, la cour pourprée de la baſe & la chûte peu apparente du ſommet dans le cinquieme temps. Signes.

Le volume des puſtules, la largeur & la terminaiſon de cette baſe, forment le caractère de cette éruption. Ils ſont le caractère de la miliaire pourprée d'après les ſymptômes. Caractère.

L'élévation d'une part des pulſations artérielles, la fréquence des mouvemens de la poitrine, les ſueurs conſidérables, & la force qui ſe remarquent dans la miliaire pourprée, & qui n'exiſtent pas dans En quoi la miliaire pourprée diffère de la miliaire épidémique ?

l'épidémique, font autant de symptômes pour lesquels la miliaire pourprée differe de celle qui est épidémique. Les signes propres à caractériser la miliaire épidémique suffisent pour faire voir ce en quoi elle en differe. D'ailleurs toutes les pustules de le milaire épidemiques sont transparentes, & celle de la miliaire pourprée ne le sont pas toutes.

Différence dans les boutons.

La base seule des pustules pourprées differe de celle des pustules de la miliaire rouge par leur couleur : la base & le sommet des pustules pourprées ressemblent aux pustules qui sont interposées aux pustules diaphanes (& très-nombreuses) de la miliaire épidémique. L'on voit donc par-là qu'il n'y a pas dans toutes les parties de la pustule une diversité de couleur; que ce n'est que dans quelques parties de la pustule qu'il y a une diversité de couleur dans les boutons de la miliaire pourprée & dans ceux de la miliaire rouge, qui puisse établir une différence réelle dans le caractère de ces deux espece. La tranparence des pustules

pustules épidémiques, devient une différence pour le caractère de la miliaire pourprée, où le sommet de toutes ces pustules est opaque. De là, il suit que la diversité de couleur de la base de la miliaire pourprée & de la miliaire rouge (le sommet de ces deux miliaires étant le même), établit une différence réelle dans le caractère de la premiere. L'opacité dans la miliaire pourprée, & la transparence dans l'épidémique, établissent de même une différence réelle dans le caractère de cette maladie-ci & de la miliaire pourprée.

Quoiqu'il paroisse régner dans la miliaire pourprée l'humeur laiteuse avec une humeur délétère, cette humeur délétère cependant qui est en très-petite quantité, se dissipe aisément avec l'humeur laiteuse; c'est pourquoi nous traitons les malades de même que si elles étoient affligées de la miliaire rouge, en rapprochant néanmoins davantage les purgatifs l'un de l'autre. Nous n'avons eu lieu que de nous applaudir d'avoir suivi cette même conduite, en pareil cas. Nous ferons

remarquer que lorſque l'éruption eſt univerſelle, lorſqu'il y a folie, lorſque la femme eſt robuſte, lorſque le lait eſt épais, & lorſque quelques fonctions importantes ſe trouvent lézées, les purgatifs dans cette eſpece de miliaire, doivent être un peu plus forts. Les lavemens dans ces cas, ſont les, ℞ *radicis bryoniæ*, ℥ j; *ſommitat arthemiſiæ & matricariæ, ââ manipul* ij; *ſal. glauber.* ℥ iij; *aq. communis, q. ſ.; mell. commu*, ℥ij; *electuari diaphœnic.* ℥ ij. Quant à la médecine, j'ordonne les *poudres* extracto-réſineuſes, depuis *gran.* xij, juſqu'à xv. Ces doſes ne ſont point trop fortes; car les malades n'éprouvent que les coliques communes dans les autres purgations. Ces poudres produiſent à l'inſtant de leur adminiſtration, des effets auſſi ſurprenans qu'avantageux.

Voyez, pour les précautions, pendant & après le traitement, & pour préſerver de la récidive dans une nouvelle couche, ce que nous avons rapporté ci-deſſus à l'article de la miliaire rouge.

Premiere Observation.

La femme d'un marchand Epicier, cacochyme, âgée de 35 ans, & mere de sept à huit enfans, éprouva, le 3 Mars 1775, dans les premiers jours de couches, une fiévre violente. Le frisson qui arriva le soir du second jour, fut accompagné d'inquiétudes dans les membres & de soupirs profonds ; les sueurs se manifestèrent le troisieme jour ; à la fin de ce jour-ci, elle eut toute la surface du corps couverte de pustules pourprées ; le pouls étoit fréquent, vif & grand ; l'accablement étoit considérable, la malade prit le 5, le 6, le 9 & le 11e jours de couches, le lavement purgatif désigné dans cette espece ; elle fit usage de la médecine que nous y avons décrite, le 6, le 9, le 10 : (elle avoit pris d'ailleurs les jours précédens le parégorique) : je la purgeai pour la quatrieme fois, le quinzieme jour de sa couche ; & j'eus la satisfaction de voir que le pouls se rapprochoit de plus en plus, de l'état naturel, sur-

tout les jours de purgation ; & qu'il s'eſt rétabli dès la troiſieme médecine : & la malade, dont les couches précédentes avoient été auſſi graves que longues (car elles duroient ordinairement cinq ou ſix mois), fut guérie & bien portante, à la meſſe le 24 Mars (qui étoit le vingt-unieme jours de ſa couche). La matiere des puſtules s'étoit réſoute peu-à-peu. Cette Dame avoit eu dans ſa groſſeſſe, en 1775, des douleurs vagues dans les membres avec fraîcheur ; malgré cet état, elle avoit éprouvé une *perte* blanche qui étoit abondante. Elle avoit été fatiguée d'une toux convulſive qui ne l'a pas empêché d'accoucher à terme.

Réflexions.

1°. On ne peut douter que les purgatifs aient été la cauſe de la guériſon de cette eſpece d'éruption pourprée, puiſque les puſtules & la fiévre diſparoiſſoient le ſoir des purgations à raiſon du nombre de ſelles que la malade avoit rendues. 2°. L'émétique eût été inſuffiſant,

pour ne pas dire dangereux, dans cette espece. Nous en avons vu l'utilité relativement à la miliaire rouge : l'Observation suivante nous en va démontrer l'insuffisance & les accidens qu'il a produits.

Seconde Observation.

UNE jeune Dame hystérique, petite, âgée de 23 ans, étant accouchée très-heureusement de son premier enfant le 31 Mai 1776, eut, le troisieme, le quatrieme & le cinquiéme jours de sa couche, tous les accidens qu'avoit éprouvés la Dame qui a fait le sujet de l'observation précédente. Le mari, Médecin de Montpellier, ne voulut pas que sa femme prit aucun lavement ni aucune purgation. Je lui fis remarquer que sa femme, s'il persistoit dans son opinion, ne se rétabliroit point. Le Médecin qu'il avoit appellé & qui n'avoit pu venir, s'étoit contenté de dire qu'il ne falloit pas purger sitôt la malade, & que d'ailleurs la manne suffiroit; mes avis en conséquence ne furent point suivis.

La malade éprouva de la ſtupeur dans le bras droit ; je prédis la même ſtupeur pour toutes les parties du corps, & de plus l'immobilité de ces mêmes parties. C'eſt ce qui arriva ſucceſſivement en neuf jours de temps. La ſtupeur & l'eſpece de paralyſie effrayerent le mari au point qu'il fut chercher lui-même deux de ſes confreres & un Chirurgien-Accoucheur, qui décidèrent contre mon avis & l'expérience que j'avois dans ces maladies, que les purgatifs que j'avois ordonnés ne pouvoient être utiles ; & que pour ſauver la malade, il falloit preſcrire & adminiſtrer l'émétique ſous forme d'eau minérale, une cuillerée dans chaque verre de boiſſon, & appliquer les véſicatoires : ce qui fut fait le ſixieme jour des couches ; on permit à la malade de prendre un lavement avec de l'eau & du miel, le ſeptieme & le neuvieme ; les lavemens lui firent rendre un peu de lait ; elle éprouva ces jours-là un peu moins de ſtupeur : lorſque je vis les jambes priſes comme je l'avois prédit, je diſcontinuai de voir la malade, dont

la ſituation me faiſoit beaucoup de peine ; dès le 10, on lui ordonna les bains ; & quelque temps après, elle mourut. Son mari déſolé de la perte qu'il venoit de faire, eſt venu s'excuſer auprès de moi, de n'avoir pas ſuivi mes avis ; il ajouta, après m'avoir dit que mon prognoſtic avoit été confirmé, que ſon épouſe étoit morte toute gangrénée au commencement de Juillet.

Réflexions.

1°. L'émétique ne ſuffit donc pas pour faire évacuer le lait ; 2°. l'émétique, dans ces ſortes d'éruptions, eſt dangereux, car il enleve au lait la partie ſéreuſe qui eſt attiré dans les ſelles. Les parties caſéeuſes & butyreuſes, privées de cette ſéroſité, étant alors trop denſes & trop épaiſſes, ne peuvent ſuivre tous les ſentiers de la circulation, & ſont obligées de s'arrêter dans le tiſſu cellulaire où elles croupiſſent par le degré de chaleur que développe la maladie. Ces matieres butyreuſes & caſéeuſes, ainſi corrompues, deviennent le foyer & la ſource de la

putréfaction des humeurs & de la gangrene, qui ont lieu par la suite. C'est là une raison même, où sans avoir égard à la diarrhée, il est nécessaire de recourir aux médecines génériques.

Observation.

UNE Dame qui avoit eu, en 1777, dans sa premiere grossesse, un dépôt laiteux au sein droit, eut le 29 Avril 1777, vers le quatrieme jour de ses couches, la miliaire pourprée avec un pouls très-élevé & une dyspnée fort grande, quoique l'éruption fût parfaite & universelle. Je fus appellé le cinquieme jour de sa couche (alors le 29 Avril); je la trouvai dans un accablement considérable; il y avoit eu la veille du délire; les lochies étoient supprimées; j'ordonnai le parégorique. Les symptômes se sont diminués, & le lendemain la malade prit le lavement purgatif, que j'ai recommandé dans la miliaire rouge; elle prit aussi la médecine générique le jour suivant; elle continua alter-

nativement les lavemens & la médecine, jusqu'à la troisieme inclusivement : elle ne voulut prendre cette derniere que pour me faire plaisir, le 7 Mai suivant. Cette médecine étoit un peu plus forte, parce que j'appréhendois que les accidens qui étoient augmentés dans l'intervalle de celle-ci à la seconde, ne devinssent formidables, la dose de chaque poudre, étoit de quinze grains ; la malade évacua beaucoup, & la fiévre s'est dissipée le lendemain, de sorte que la malade à été guérie le onzieme : le traitement n'a duré, comme on le voit, que treize jours.

Reflexions.

Ce cas fait voir que l'on est obligé de doser les poudres, lorsque le tube intestinal le permet, & que la répugnance des malades pour les pugatifs est considérable. Sans cette précaution, les malades qui ne veulent plus prendre de médecine, languissent, & le Médecin a le désagrément de perdre leur confiance.

Observation.

UNE Dame, âgée de 24 ans, grande, forte & d'un tempérement sanguin, étant accouchée à terme en Avril 1776, ayant eu dans ses couches, les seins énormément distendus par l'affluence considérable du lait, éprouva le troisieme mois suivant, différentes fluxions qui furent suivies d'inquiétudes dans les membres, de lassitude, de frissons & de tremblement; elle fut alors obligée de se mettre au lit, elle délira dès ce jour, le corps se couvrit alors de la miliaire pourprée; le 26 Juillet elle eut un accès de folie, pour laquelle les parens me firent venir. Le 27, je la trouvai dans un tel état, que je fus obligé de la faire attacher à son lit, elle avoit le pouls vif & fort accéléré; j'ordonnai qu'on lui mît les pieds dans l'eau; quatre heures après, je prescrivis le lavement pour la miliaire pourprée, auquel j'ajoutai de la racine d'ellebore pour ce jour-là; j'ordonnai le parégorique auquel j'ajoutai, sel

ſédatif, ʒ i ; poudre tempérante, ʒ j ; je la purgeai le lendemain avec la médecine générique, dans laquelle les poudres *extracto-réſineuſes* étoient à la doſe de 18 grains. Les ſelles furent abondantes, & je fis délier le ſoir la malade, qui ce jour là recouvra ſa raiſon. Elle fit uſage alternativement, & ce, ſans intervalle du même lavement & de la même médecine, juſqu'au nombre de quatre ; la quatrieme médecine fut priſe le 5 Août, & le 6 elle me remercia ſaine de corps & d'eſprit : ce traitement n'a duré que dix jours.

Réflexions.

1°. Cette malade, comme il eſt eſſentiel de remarquer, avoit pris, dans le courant des trois mois précédens douze médecines ordinaires, par les avis d'un Apothicaire. Ce fait démontre l'inſuffiſance des minoratifs pour chaſſer le lait. Je n'ai point fait ſaigner la malade, parce que la ſaignée m'a paru inutile. J'ai augmenté la doſe des poudres *extracto-réſineuſes*, à raiſon de la forte

conſtitution de la malade & de la viſcoſité du lait (viſcoſité dont je m'étois aſſuré par le lait que j'avois fait ſortir des mammelles, & que je n'ai pu retirer qu'après la quatrieme médecine). J'ai traité par cette méthode & avec le même ſuccès des folies laiteuſes qui n'étoient point accompagnées de puſtules.

Obſervation.

Une Dame, âgée de 30 ans, brune, très-grande & d'un tempéremment ſanguin, après être accouchée au bout de ſept ans de mariage, éprouva le 28 Avril 1780, le 4e. jour de ſa couche, la miliaire pourprée, quoiqu'elle allaitât ſon enfant. Elle avoit eu tous les ſymptômes précurſeurs de cette éruption, les deux premiers jours de ſes couches. Il n'y eut que les mammelles, la poitrine & le dos qui en furent couverts; j'augurai que cette éruption étoit l'effet d'une portion de lait exceſſive à l'enfant, & ce, parce que ſes mammelles étoient énormément volumineuſes; je fis lever la ma-

lade, & lui fis vuider les ſeins toutes les fois que l'enfant venoit de téter : en deux jours de temps, les puſtules diſparurent ; je conſeillai à la malade de faire uſage de la pariétaire en décoction avec un peu de ſucre & de gomme arabique ; je lui recommondai ſur-tout de manger très-peu à chaque repas. Ce traitement a été continué pendant trois mois pour prévenir la récidive, quoique la ſiévre & l'éruption fuſſent diſparues au huitieme jour : la femme ſe porte actuellement bien.

Réflexions.

Par ce fait, & celui qui a été rapporté après la miliaire rouge, on voit, 1°. que les nourrices ne ſont point exemptes de la miliaire maligne ; 2°. que le lait doit être évacué pour faire ceſſer cette maladie, & ce, avec le ménagement & la précaution de ne le laiſſer évacuer qu'après que l'enfant en aura pris ſuffiſamment. Il feroit imprudent d'employer les purgatifs que l'on conſeille. En effet, il ſeroit à

appréhender que le lait trop mobile les jour de couches, étant attiré ſur les inteſtins, n'éprouvât une révulſion complette, & que de là, il arrivât une ſuppreſſion de lait.

Miliaire Cryſtalline.

Définition. La Miliaire cryſtalline, *miliaris ; exanthematibus inf.. ſtigium lucidis*, eſt cette eſpece de miliaire maligne dans laquelle le ſommet de la plupart des puſtules eſt tranſparent.

Temps. J'ai obſervé cette fiévre, 1°. au printemps comme en été ; 2°. je l'ai remarquée non-ſeulement pendant les couches, mais encore trois ou quatre mois après.

Les peſonnes. Cette éruption arrive aux femmes maigres qui ſont oiſives, & qui ont été renfermées pendant leur groſſeſſe ; les hyſtériques y ſont très-ſujettes.

Les parties. Ces puſtules ſe remarquent ſucceſſivement aux mains, au viſage au col, aux bras, à la poitrine, au ventre & aux jambes.

Temps de l'éruption. Les ſymptômes relatifs aux temps, ſont les mêmes que ceux que nous

avons énumérés dans le tableau général : il y a cependant quelques différences, telles ſont, l'agitation de la langue, le bégaiement, la proſtration conſidérable des forces, les ſoupirs, la fréquence, la molleſſe & la foibleſſe du pouls, la petiteſſe des puſtules, la terminaiſon du ſommet en pointe & la tranſparence de pluſieurs puſtules, ſans baſe colorée ; l'interpoſition des *pétéchies* pourprées, ſont autant de particularités que l'on remarque dans les premiers temps de la miliaire cryſtalline ; dans les deux autres temps, nous remarquons que les puſtules paroiſſent & diſparoiſſent ſouvent, de maniere que la diſpnée qu'occaſionne leur déliteſcence, ſe diſſipe de même que les autres ſymptômes graves, à l'apparition des boutons.

Les chagrins, la ſolitude dans la groſſeſſe, l'oiſiveté habituels à la femme, doivent être regardés comme les ſignes commémoratifs de la miliaire cryſtalline ; les ſignes dignoſtics ſont, pendant la ſuppreſſion des lochies laiteuſes, l'orthopnée, la petiteſſe & la molleſſe Signes.

du pouls, la tranſparence des boutons plus remarquables aux doigts, la demi-tranſparence de quelques puſtules, l'interpoſition des pétéchies pourprées.

Pronoſtic. Plus cette fiévre eſt voiſine de l'accouchement, moins elle eſt dangereuſe : donc celle qui arriveroit au troiſieme mois des couches ſeroit plus grave que celle qui ſurviendroit pendant les couches. La petiteſſe des puſtules eſt d'un mauvais préſage, l'on doit la regarder comme très-dangereuſe, ſi la femme ne s'eſt pas fait ſaigner, ou ſi elle n'a pas pris une ou deux purgations dans le courant de la groſſeſſe, & ſi pendant les couches, la dyſpnée & la fiévre ſubſiſtent après l'éruption. La chaleur des viſcères, le froid de la peau, la déliteſcence fréquente, les défaillances & les ſueurs froides annoncent une mort inévitable.

Caractère. Le caractère de cette maladie ſe déduit des ſymptômes, tels que le prurit ſupportable, la molleſſe & la foibleſſe du pouls, & une ſueur aigre & inſupportable ; des ſignes, tels que le peu d'élévation des

aréoles pourprées ; & de la couleur blanche de la baſe des exanthêmes tranſparens. L'aréole rougeâtre eſt ſurmontée d'un ſommet peu élevé. Ce ſommet forme une eſpece de phlyctaine ou de kiſte, qui contient en partie un fluide clair comme de l'eau diſtillée, & en partie une humeur blanchâtre & laiteuſe. Tel eſt le caractère de la miliaire cryſtalline, d'après ces ſignes & ſymptòmes.

En quoi la miliaire cryſtalline differe de celle qui, épidémique, attaque les deux ſexes?

L'interpoſition des puſtules pourprées dans la miliaire cryſtalline, la couleur blanche des puſtules limpides, la demi tranſparence des autres puſtules rougeâtres dans leur baſe, le défaut d'eſquinancie, de peripneumonie, d'hémorrhagie, font diſtinguer & différencier la miliaire cryſtalline laiteuſe, d'avec la miliaire épidémique qui attaque indiſtinctement les deux ſexes. Voyez d'ailleurs le parallèle que nous avons établi entre la miliaire épidémique & la miliaire laiteuſe, dans le ſeptieme Nombre du tableau général.

Si la couleur des boutons établit une différence?

Dans la miliaire cryſtalline laiteuſe, il y a des puſtules opaques

à leur ſommet, l'on n'en rencontre pas dans l'épidémique. Il y a, dans la cryſtalline laiteuſe des puſtules demi-tranſparentes très-nombreuſes; elles ne ſont au contraire qu'en très-petit nombre, ou n'exiſtent pas dans l'*épidémique* : les puſtules cryſtallines dans la miliaire laituſe, ſont en moindre nombre, que dans celle qui eſt épidémique.

Si l'on compare la miliaire cryſtalline aux autres, l'on trouvera auſſi des différences caractériſtiques dans la diverſité des boutons. Les puſtules de la *cryſtalline* laiteuſe en partie, reſſemblent aux puſtules de la miliaire rouge, quant à la couleur du ſommet, & en différent par la couleur pourprée de leur baſe. Les puſtules cryſtallines reſſemblent plus à celles de la miliaire pourprée; car les puſtules de ces deux miliaires ſe reſſemblent pour la couleur de leur ſommet & celle de leur baſe; mais la préſence des puſtules cryſtalines caractériſe cette ſeconde eſpece de miliaire cryſtalline avec la miliaire pourprée. Il ſuit de-là que la diverſité de couleur dans les boutons,

n'établit une différence réelle dans le caractère de la cryſtaline, que relativement à la miliaire rouge, & même à la *blanche* ; & n'établit aucune différence relativement à la miliaire, ſoit pourprée, ſoit épidémique, puiſque les puſtules pourprées ſe préſentent dans la miliaire cryſtalline comme dans la miliaire pourprée. Nous conclurons d'aprés ce-ci que la couleur des boutons de cette eſpece, ne ſauroit établir une différence réelle dans ſon caractère.

La miliaire cryſtalline a lieu pendant, ou après les couches. Dans le premier cas, j'ordonne le parégorique huileux, auquel j'ajoute, eau thériacale, ℥ ſſ ; Bézoard oriental, gra. XX ; ſyrop d'*eriſimum*, ℥ j. Je fais prendre ce parégorique par cuillerée de deux heures en deux heures ; j'ordonne pendant la journée, par cuillerée, de 2 heures en deux heures & alternativement avec cette mixture, l'eau minérale ſuivante ; ℞ *tartre ſtibié, gran. iv ; ſel végétal*, ʒ *iij* ; eaux diſtillées de *chardon bénit & de pourpier*, *ââ*, ℥ *ij*. La malade dans l'intervalle des cuillerées alternes de pa-

Traitement pendant les couches.

régorique & d'eau minérale, fera uſage, tantot d'une décoction de ſcorſonère, tantot d'une légere eau de veau. Ces dernieres boiſſons ſervent ſouvent de véhicule à l'eau minérale ci-deſſus. Dès ſix heures du ſoir, je ſuſpens la décoction de ſcorſonère & l'eau minérale, dans la crainte d'augmenter le paroxyſme des accidens qui ont lieu pendant la nuit, & d'éviter par là, le météoriſme du bas-ventre & la durée de la ſuppreſſion des lochies. La malade rend à l'aide de l'eau minérale, des ſelles un peu liées & jaunâtres, qui répandent une odeur aſſez forte pour affecter les yeux. La malade prendra pendant la nuit, le parégorique huileux d'heure en heure & le bouillon de veau alternativement. Je lui fais prendre en lavement, une décoction de ſon. Dès quatre heures du matin, la malade reprend comme le jour précédent, & de la même maniere, la décoction de ſcorſonère & leau minérale; à ſept heures du matin, le lavement laxatif générique & l'eau minérale deux heures après, c'eſt-à-dire à neuf heures. Le lendemain

je prescris la médecine générique dans laquelle les poudres extracto-résineuses sont chacune à la dose de 5 à 6 grains. Je suspens l'usage de l'eau minérale & du parégorique pendant cette journée ; la malade boit à la place la décoction de scorsonère ou celle de patience. Il est bon de remarquer que je n'ordonne la médecine en général, dans la miliaire crystalline, que lorsque les lochies se sont rétablies. La malade fera usage de cette médecine deux ou trois jours après, à raison de ses forces ; & dans les jours intermédiaires, elle reprendra les médicamens qui avoient été suspendus le jour de la purgation. Les selles que la médecine a produites forment un dépot blanchâtre ; & la malade, à cela près de la foiblesse, est si bien qu'après la deuxieme médecine, elle est quelque fois guérie ; d'autres fois la guérison ne s'opere qu'après la troisieme, ou après la quatrieme. Voilà ce qui regarde le traitement de la miliaire crystalline pendant les couches : ce traitement dure au plus quinze jours. L'usage de l'émétique

ne doit avoir lieu que pendant ſix à ſept jours.

Traitement après les couches.

Nous avons dit plus haut, dans le pronoſtic de la miliaire cryſtalline laiteuſe, que cette même cryſtalline étoit plus dangereuſe quand elle arrivoit trois ou quatre mois après les couches, à raiſon de la foibleſſe conſidérable du pouls & de la proſtration des forces. Cet état de foibleſſe où ſe trouvent les malades, exige des modifications dans le traitement qui vient d'être d'écrit; on eſt ſouvent même obligé d'employer des ſecours abſolument inutiles dans le premier cas. Avant l'éruption, je fais prendre à la malade le parégorique huileux avec le ſirop d'*creſymo*, la tiſanne de pariétaire gommée, & des lavemens d'eau tiéde au nombre de deux par jour; quand l'éruption ſe fait, je preſcris alternativement l'eau de veau avec la premiere tiſanne : lorſque l'éruption eſt complette, & même quelquefois lorſqu'elle ne l'eſt pas, j'ordonne tous les médicamens qui ſont indiqués dans le traitement décrit ci-deſſus, tels que l'eau minérale, le

parégorique, &c. Je preſcris le lavement laxatif, le quatrieme jour de l'éruption; & le ſeptieme jour, la même médecine; la malade fait un uſage alternatif de médecines & de lavemens, de huit jours en huit jours. Si la déliteſcence a eu lieu deux ou trois fois, je preſcris pour les quatre heures du matin, chaque jour le bol ſuivant, *thériac* diateſſaron, ʒj; antim. diaphoretic non lavé, 12 grains. Ce bol pouſſe à la peau la matiere éruptive & produit toujours un peu de chaleur & de moiteur. Dans le cas où les ſymptômes de ſuffocation & de foibleſſe ſubſiſteroient, je fais appliquer les véſicatoires aux jambes, je les fais panſer les deux premiers jours avec un peu de beurre & une feuille de chou; le troiſieme jour & les ſuivans je preſcris longuent épiſpatique ſuivant; *Baſilicum*, ʒj; baume d'*Arcæus* & thérébentine, de chaque ʒ ij; onguent de la mere, ʒ iv; poud. de cantharides, ʒ; camphre, ʒ ij; cet onguent produit une longue ſuppuration. La fluidité du pus eſt conſidérable; il n'eſt pas jaune, il eſt blanchâtre; il eſt en ſi grande quantité

que l'on eſt obligé de panſer la malade deux fois le jour : les plaies s'ulcerent quelquefois ; quand cela arrive, ce n'eſt pas un malheur ; parce qu'il faut entretenir cette ſuppuration au moins trois ſemaines. Après ce temps la malade étant ſans fiévre, ſe purgera deux fois, l'une avant la cicatrice, l'autre fois après. Il eſt néceſſaire alors de ne plus employer l'onguent épiſpatique, & de ſubſtituer celui-ci. Mêlez cérat rafraîchiſſant de Galien, ℥ j ß ; beaume d'*Arcæus*, ℥ iv. L'on ne diſcontinura l'émétique, qu'à la fin de la fiévre. Dans la déliteſcence, je preſcris l'infuſion de ſaffran & camomille faite avec le nouet d'antimoine crud.

Précautions. La chaleur eſt plus néceſſaire dans la miliaire cryſtaline ; car comme la matiere éruptive eſt fort mobile, le moindre froid ſuffira pour occaſionner la déliteſcence. On doit la modérer cependant, lorſque l'éruption eſt complette ; il faut l'augmenter quand l'éruption ne l'eſt pas. La foibleſſe extrême des malades exige quelques nourritures : comme cette foibleſſe n'a lieu dans la miliaire

cryſtaline

cryſtaline, qu'autant que la malade n'eſt point en couches, l'on n'emploiera ſeulement que dans ce cas la gelée de cornes de cerf, dont on donnera cinq ou ſix cuillerées; l'on pourra ajouter un peu d'orge perlé & de ſauge dans la tiſanne tonique & diaphorétique.

On ne diſcontinuera l'émétique que quand la fievre ſera diſſipée; pendant la déliteſcence, j'ordonne une infuſion de ſaffran & de camomille romaine, dans laquelle je fais ſéjourner long-temps ʒ ij d'antimoine cru & pulvériſé, en forme de nouet. Tel eſt le traitement qu'exige la miliaire cryſtaline, à raiſon du temps de ſon invaſion, de ſes ſymptômes, de la couleur des boutons & des autres circonſtances où ſe trouve la femme en couches.

Si la femme eſt en couches, on lui fera avec beaucoup de précautions des injections d'eau de guimauve dans la matrice: l'on voit delà qu'il y a quatre indications à remplir, ſavoir: 1°. ſoutenir l'éruption avec un degré de chaleur médiocre; 2°. évacuer une humeur

putride; 3°. chaſſer le lait; 4°. faire reparoître la matiere éruptive dans le cas de déliteſcence. L'on doit s'appercevoir que nous avons indiqué tous les moyens les plus propres à remplir ces quatre indications par l'uſage des cordiaux, par celui du tartre ſtibié, par celui des lactifuges, & par celui des diaphorétiques.

Précautions.

Quoique les précautions que nous jugeons utiles, ou pour étouffer les accidens qui ſe manifeſtent après que la maladie eſt paſſée, ou pour préſerver de la récidive dans des couches ſubſéquentes, ſoient communes à cette eſpece de miliaire maligne & miliaire pourprée, nous croyons cependant qu'il y en a quelques-unes qui ſont relatives à la miliaire cryſtalline. Ces précautions ne regardent que la cure prophylactique des accidens qui pourroient ſurvenir après que la maladie eſt diſſipée, & ils conſiſtent à faire ſuppurer long-temps les véſicatoires. Quant aux moyens propres à préſerver la femme de la récidive dans les couches ſubſéquentes, ils ſont abſolument les mêmes que ceux qui

conviennent à la miliaire pourprée, soit pendant ou après les couches. J'ai toujours observé que le sirop de bigarade, de limons & autres acides nuisoient singulierement, soit pendant le traitement soit après.

Premiere Observation.

Une Dame hystérique, maigre & délicate, qui avoit été renfermée pendant sa grossesse, fut attaquée le sixieme jour de la miliaire crystalline & de la suppression des lochies. Les lavemens purgatifs, la médecine minoratif, le sirop de limon qu'on avoit ordonné n'avoient fait qu'augmenter les symptômes de cette maladie, tels que l'orthopnée, qui subsistoit malgré que l'éruption fût complette, la secheresse de la bouche, &c. &c. Je fus appellé quelques jours après. Ma premiere visite se fit le 23 Juillet 1778; je prescrivis sur le champ les remedes proposés dans la miliaire crystalline, relativement au cas de couches, elle continua l'usage de l'eau minérale pendant deux jours; le troisieme jour, l'émétique fut suf-

pendu ; la malade ſe trouva pis ; je fus obligé d'y recourir le 4, où elle fut mieux ; les évacuations étoient aigres, jaunâtres, un peu épaiſſes ; j'ordonnai le 7 le lavement purgatif ſimple ; je continuai l'eau minérale avec les mêmes précautions. La malade fut purgée le 9 & le 13 ; comme elle ſe trouva ſans fiévre vers le 12, & comme les lochies s'étoient rétablies en abondance, je laiſſai l'émétique ; le mieux ſe ſoutint, ſans être obligé de l'employer de nouveau : la malade s'eſt trouvée parfaitement guérie par la quatrieme médecine dont elle fit uſage trois jours après. Le traitement dura dix-huit jours.

Réflexions.

On voit, 1°. par cette obſervation, en quoi differe le traitement de la miliaire cryſtalline, de celui de la miliaire pourprée ; l'émétique qui eſt très-utile dans la cryſtalline, eſt inutile au moins dans la miliaire pourprée : 2°. l'on ne peut, ſans compromettre la vie de la malade, don-

ner les purgatifs aussi rapprochés dans la miliaire crystalline, comme dans les autres especes de miliaires : 3°. il paroît démontré évidemment, d'après ce traitement, que la miliaire crystalline est une maladie composée, 1°. d'une affection putride ; 2°. d'une affection laiteuse ; 3°. de la miliaire épidémique qui attaque indistinctement les deux sexes.

Deuxieme Observation.

Une Dame hystérique, délicate, après être accouchée au terme de sept mois & demi de grossesse, & avoir pris deux médecines minoratives & des tisanes royales pendant & après ses couches, se trouva accablée 4 mois après, d'une cephalalgie violente, vers la fin de Mai 1778. Elle éprouvoit alors des lassitudes, des frissons, & de la chaleur en différens tems : elle faisoit usage, par l'*ordonnance* de son Chirurgien, de la décoction de squine & de sassafras : tous ces accidens étoient à un tel point que la malade délira.

Je fus appellé le 7 Avril suivant,

où la malade rendoit des ſoupirs conſidérables ; le pouls étoit fréquent & foible, & j'augurai que la malade auroit la milaire qui effectivement ſe manifeſta le ſoir du 8 Avril. Le viſage & le col en furent d'abord attaqués, & les mains s'en trouvèrent couvertes après. Ces puſtules qui étoient pour la plupart tranſparentes, & demi-tranſparentes, paroiſſoient comme confluentes au viſage & diſcrettes aux bras. Je fis prendre, avant l'éruption, un lavement laxatif emménagogue, & pour les jours ſuivans, l'émétique dans de l'eau de veau, & la mixture décrite ci-deſſus (pour le cas où la femme n'eſt pas en couches). Il y eut, pendant tous ces jours, des évacuations épaiſſes. Je la purgeai le 19, & ſuſpendis après l'émétique à raiſon de l'extrême foibleſſe de la malade, & je m'en tins à la tiſanne & à la mixture : comme le délire devint continuel, je repris l'émétique avec l'eau de veau ; j'en continuai l'uſage de la maniere indiquée plus haut, & je fis appliquer les veſſicatoires ; elle prit tous les matins

le bol *alexitere* diaphorétique ; la ſuppuration fut abondante & laiteuſe. Le 20 & le 26 la malade rendit des ſelles épaiſſes qui me déterminerent à la purger le 27 & le 29. Les puſtules s'étoient éteintes à la deuxième médecine : comme la fiévre s'étoit diſſipée, on me donna les marques d'une vive reconnoiſſance le 30. Je conſeillai au Chirurgien de purger encore une couple de fois la malade, & de laiſſer ſuppurer, pendant quinze jours, les véſicatoires. La malade eſt actuellement enceinte de quatre mois, & ſe porte bien. Ce traitement a duré vingt-ſept jours.

Réflexions.

1°. Lorſque la miliaire cryſtaline eſt fort éloignée de l'accouchement, elle paroît avoir plus de vraiſemblance à celle qui épidémique eſt commune aux deux ſexes. 2°. Elle eſt dangereuſe quand elle arrive pendant les couches. 3°. Le traitement doit être plus long, & les purgations plus éloignées l'une de l'autre à raiſon de l'extrême foibleſſe où ſe

trouve la malade dans le deuxieme cas. 4°. Il paroît, par le plus long uſage de l'émétique, que la matiere putride eſt en très-grande quantité. 5°. Cette miliaire eſt auſſi dangereuſe que celle qui arrive pendant les couches; & la ſeule différence qu'il y a entre ces deux cas, c'eſt qu'il faut employer l'émétique peu de tems dans le premier cas.

De la miliaire éréſipélateuſe.

Nous nous contenterons ici de rapporter l'obſervation ſuivante, les faits de pratique ſur la miliaire éréſipélateuſe nous ayant été trop rares pour décrire cette troiſieme eſpece de la même maniere que les précédentes.

Obſervation relative à la miliaire éréſipélateuſe.

Une Dame pâle, délicate, fut attaquée le 15 Janvier 1778, un mois après ſa premiere couche, d'une éréſypele cruſtacée qui lui déſigura tout tout le viſage; les mains, les bras,

& la poitrine étoient couverts du millet pourpré ; il y avoit du délire, des palpitations considérables, de la fréquence & de la mollesse dans le pouls ; elle fit usage du lavement recommandé dans la miliaire pourprée (*Voyez* le fait relatif à la dame qui avoit ce symptôme). Je ne pus la voir les jours suivans ; elle se conduisit elle-même, les accidens augmenterent, on m'envoya chercher le 26, & je ne pus y aller que le 28. Je la traitai de la même maniere que la Dame qui avoit eu un délire dans la miliaire pourprée, j'ajoutai au parégorique XXiv grains de camphre huileux. La malade étoit devenue folle presqu'à lier : j'ordonnai la premiere médecine qui rétablit le cerveau ; il lui arriva un dévoiement que je regardai comme salutaire ; comme les coliques se firent sentir, j'ordonnai pour boisson la *décoction blanche* ; les coliques s'appaiserent, & la diarrhée subsista pendant tout le tems. Pour modérer le feu de l'éréssipele, je lui faisois appliquer des compresses d'eau de sureau que j'avois animée d'un peu d'eau-de-vie

camphrée. L'éréſypele & les puſtules miliaires qui s'étoient diſſipées quelques jours après la premiere médecine réparurent le 31. Je purgeai la malade malgré la diarrhée, avec la médecine générique, dans laquelle la doſe de chaque extracto-réſineux étoit de 9 grains, & la rhubarbe en poudre étoit de ʒ ſſ. Les évacuations furent laiteuſes, le dévoiement s'arrêta ce jour-là : je purgeai la malade le 2 & le 9 Février ; elle fut guérie complettement. Le 17, elle ne voulut rien prendre pour ſe préſerver de la récidive ; l'éréſypele reparut, & céda à une purgation : la malade ſe porte bien.

Réflexions.

1°. Il ne faut pas croire que toute diarrhée qui ſurvient pendant les couches ou quelque tems après, ſoit laiteuſe : l'on en a eu une preuve précédemment ; quoique la diarrhée ait lieu, l'on eſt obligé d'évacuer. Cette obſervation confirme l'utilité des purgations avec les médecines génériques. 2°. Le traitement doit

être relatif à la maladie qui complique la miliaire laiteuſe ; c'eſt pourquoi nous avons donné le camphre qui eſt ſpécifique pour l'éréſypele. 3°. Comme il faut des moyens dans la groſſeſſe pour préſerver la femme de la miliaire ſimple pendant les couches, ce fait nous fait voir que c'eſt des précautions à prendre, même après que la maladie eſt diſſipée pour préſerver des accidens qui peuvent ſurvenir par la ſuite.

TROISIEME GENRE.

Miliaire laiteuſe compliquée.

La miliaire laiteuſe compliquée, eſt ce genre de fiévre miliaire avec laquelle on remarque une maladie organique, telle qu'un engorgement, &c. &c.

Chaque eſpece de miliaire laiteuſe pourra donc être compliquée, ou avec les maladies organiques, telles que la céphalalgie eſſentielle, l'ophtalmie eſſentielle, la péripneumonie eſſentielle, l'engorgement de la matrice : mais malheureuſement pour

l'humanité, & à la honte de l'art, ces différentes complications n'ont pas été observées ; un Auteur qui parle de quelques complications, paroit avoir pris, comme maladie essentielle, l'effet qui dérivoit de la miliaire : ainsi ses remarques ne peuvent être d'aucune utilité.

Pour dire en général que la miliaire est compliquée, il faut que la maladie essentielle qui y est jointe, soit produite par une cause différente de celle qui fait naître la miliaire, & par conséquent si on ne trouve pas une double cause dans telle ou telle miliaire, la maladie qui paroîtra essentielle doit être regardée comme symptôme ; & alors cette espece de miliaire doit être regardée & traitée comme une miliaire simple.

L'on observe rarement des miliaires compliquées. Depuis un grand nombre d'années que je vois des maladies de couches, je n'en ai observées qu'un petit nombre.

Premiere Observation.

Une Dame âgée de vingt-sept ans,

dans sa premiere couche au mois d'Avril 1777, fut attaquée d'un engorgement laiteux dans les parois de l'*uterus* & d'une fiévre putride. Il lui arriva, cinq ou six jours après, l'usage des médicamens convenables à cette fiévre, une diarrhée séreuse qui subsista pendant toute sa durée : elle fut réduite à un marasme affreux : je la purgeai dans le milieu du traitement relatif à la fiévre, avec la médecine générique, (la dose de chaque poudre étoit de six grains), quoique la diarrhée subsistât : ses évacuations furent d'un jaune blanchâtre ; il y avoit un sediment laiteux, la grande foiblesse de la malade ne me permit pas de la purger de suite ; la diarrhée étoit cependant bien moindre : il y eut deux selles qui avoient un caractère de coction ; je la purgeai le 21, avec la même médecine ; le 22, elle eut la région lombaire couverte de pustules qui étoient un peu volumineuses, discrettes, douloureuses & rougeâtres dans leur base ; il s'en trouva une au grand canthe de l'œil droit, qui occasionna un opthalmie & une suppuration lai-

teuſe. Le dévoiement s'étant arrêté le 22, je purgeai la malade une troiſieme fois : le 26, les puſtules, dont quelques-unes avoient ſuppuré, ſe ſécherent. La ſuppuration qui avoit ſuivi l'opthalmie ſe guérit après la quatrieme médecine.

Réflexions.

1°. La matiere laiteuſe n'a pu être évacuée par l'émétique que la malade avoit pris dans le commencement de la fiévre putride, ni par le dévoiement ſéreux qui eſt ſurvenu.

2°. Toutes les diarrhées qui arrivent dans les couches ne ſont point laiteuſes, & par conſéquent n'exemptent pas la femme des accidens laiteux ; celle de la malade ne l'étoit point, puiſqu'elle a été affligée d'une éruption & d'une ophtalmie exceſſive qui n'ont cédé qu'aux purgatifs génériques.

3°. La préſence de ces puſtules montre inconteſtablement la néceſſité des purgatifs.

4°. La diarrhée ſéreuſe qui a lieu dans les couches ne doit pas éloigner

les purgatifs génériques. Il ſera prudent cependant de diminuer la doſe des poudres, & de ne donner la 2e. médecine que deux ou trois jours après la premiere; & la troiſieme, quatre jours après la deuxieme, &c.

Troiſieme Obſervation.

Une Dame blonde & pâle éprouva dans ſa premiere couche un dépôt au ſein droit, qui fut ſuivi de puſtules de cette eſpece. Ces puſtules occupoient les mains & les reins; la malade qui avoit eu beaucoup de lait ne voulut point être purgée une quatrieme fois.

Réflexions.

1°. Les dépôts laiteux n'exemptent pas les malades de l'éruption qui arrive aux femmes dans leſquelles le lait circule librement. La malade, par conſéquent, ne doit pas héſiter à ſe purger, ſans quoi elle s'expoſe à des accidens, comme on le voit dans cette obſervation.

2°. Le nombre des purgations doit

être proportionné à la quantité de lait qu'a la malade ; la doſe des poudres ſera en raiſon de la denſité du lait, de la conſtipation des malades & de l'éloignement du tube inteſtinal, à la partie ſur laquelle l'éruption s'eſt faite principalement.

SECTION II.

Des maladies nerveuſes pendant les couches.

Nous ne parlerons point des maladies de couches par paralyſie, parce que les bornes de cet Ouvrage ne nous le permettent point.

Ce qui eſt à dire ſur les maladies nerveuſes particulieres aux femmes en couches, ſe réduit à ſavoir, 1°. que l'état de ſpaſme où ſe trouvent les nerfs ſenſitifs de la femme enceinte ou en couches, influe tellement ſur les nerfs moteurs dans cet état-ci, que la moindre frayeur & le moindre *ſtimulus* ſont capables de mettre le plus grand déſordre dans les organes ;

delà le ſpaſme utérin qui eſt ſi fréquent pendant les couches, celui du col de l'uterus & celui du plexus ſolaire; 2o. que la ſoif, le mal de tête, la douleur univerſelle, la tranſpiration, la rougeur du viſage, l'ardeur de la peau, ſont plus marqués dans le ſpaſme utérin & autres, pendant les couches que pendant la groſſeſſe; 3°. qu'il y a ſuppreſſion des évacuations ſanguines ou laiteuſes, à raiſon du temps des couches, où a paru le ſpaſme; 4°. que le ſpaſme utérin donne quelquefois naiſſance à une eſpece de fiévre putride & qu'il faut bien ſe donner de garde dans les couches d'adminiſtrer les emménagogues vulgaires qui augmentent le ſpaſme & font périr les malades; 6°. que le traitement indiqué *t. I, p. 98 & ſ.* eſt en partie celui qu'il faut ſuivre & qui m'a toujours réuſſi; 7°. que quand le ſpaſme eſt diſſipé & que les évacuations ſont rétablies, l'on traitera après la femme comme ſi elle n'avoit point eu d'accidens, *t. II, p. 140;* 8°. que ces deux traitemens ne conviennent point à toutes ſortes de ſpaſmes; le ſpaſme du col de l'*uterus*,

par exemple, celui du *plexus* solaire qui, quand il a lieu avant la montée de lait, est suivi de l'affaissement des seins & de l'épanchement laiteux dans le péritoine, demande un traitement particulier, de même que le spasme de l'*anus* de la vessie urinaire. (Quel seroit celui de la suffocation de matrice qui, dans les couches, fait périr celles qui en sont affligées?) 9°. que nous ne donnerons ici, pour ne point ennuyer le Lecteur, que des observations relatives au spasme du corps de la matrice, à celui du col de cet organe, à celui du *plexus* solaire.

Observation sur le spasme des plexus céliaque & solaire, à la suite d'un chagrin considérable.

Je fus mandé en Juillet 1782 pour voir une jeune personne qui étoit au sixieme jour de couches, chez une garde-malade. Cette malade souffroit des douleurs aiguës dans le bas-ventre : ces douleurs n'étoient point fixes; la soif étoit considérable; le pouls étoit dur & assez fréquent,

la reſpitation n'étoit pas libre, l'oppreſſion & les ſoupirs étoient conſidérables; le ventre étoit météoriſé & très-douloureux; la malade avoit un dévoiement dont les matieres reſſembloient à de la purée de lentille; les joues étoient enflammées, le ventre étoit tendu. Je jugeai qu'il y avoit épanchement laiteux dans le bas-ventre, & prédis la mort de la malade. Elle mourut la nuit du 6 au 7. On lui avoit promis le ſuccès d'une affaire; elle en avoit appris l'impoſſibilité le deuxieme jour des couches; elle étoit accouchée à ſon jugement à ſept mois, & ſuivant ſon Accoucheur à neuf; l'accouchement avoit été long; elle avoit été ſaignée deux fois dans ſon travail, & trois fois dans ſes couches; ſavoir, le deuxieme jour, le troiſieme, le quatrieme; la montée de lait ne s'étoit pas faite; l'ouverture du corps étant faite, l'on trouva le bas-ventre rempli de lait caillé. J'avois vu, dix ans auparavant, chez une Sage-femme, un cas ſemblable, par rapport à la cauſe morale & à l'épanchement laiteux que je trouvai à l'ouverture du corps.

Réflexions.

Cette observation est des plus précieuses, & l'est d'autant plus qu'elle jette le plus grand jour sur la théorie, l'éthiologie, & le traitement d'une espece d'épanchement laiteux pendant les couches, lequel est une maladie aussi grave qu'elle est obscure dans l'ensemble de ses symptômes. Les réflexions qu'elle nous fournit sont, par rapport à la théorie, 1°. que le spasme des *plexus* abdominaux, en conséquence d'un vif chagrin, agace le système altériel de de l'abdomen, y accélere le mouvement progressif du sang & du lait, y appelle à la surface interne du péritoine une plus grande quantité de fluide laiteux, que les vaisseaux absorbans n'en peuvent reprendre; & favorise par ce défaut de résolution, la collection de l'humeur laiteuse pendant les couches, comme celle de la sérosité, dans le temps de l'hydropisie séreuse; 2°. que le spasme des *plexus* solaire & céliaque étant plus considérable qu'aucun autre,

les mammelles, les inteſtins & la matrice ſont privés de la portion de fluide nerveux néceſſaire au degré d'irritabilité qui eſt eſſentiel à leur fonction; 3°. que les mammelles, les inteſtins & la matrice étant privés d'une portion de fluide nerveux, ſont dans une ſorte de paralyſie qui produit l'affaiſſement des ſeins, le dévoiement & l'écoulement des lochies laiteuſes; 4°. que le caractère de cet épanchement laiteux dans le bas-ventre, à la ſuite d'un chagrin cuiſant, conſiſte ſpécialement, non dans le défaut de la montée de lait, non dans le météoriſme douloureux du bas-ventre, leſquels ſont des ſymptômes communs à pluſieurs maladies de couches eſſentiellement différentes les unes des autres, mais ſpécialement dans l'oppreſſion conſidérable, les ſoupirs, le hoquet, & une douleur conſtante dans l'épigaſtre; 5°. que dans les premiers jours du ſpaſme des *plexus* celiaque & ſolaire, la tranſpiration laiteuſe du *péritoine* qui n'a pu être abſorbée, & qui s'eſt amaſſée, eſt toujours fluide, & que le *ſerum* ne ſe ſépare

de la partie caséeuse que deux ou trois jours après, plus ou moins promptement à raison du degré de chaleur, ou en général, dans les derniers temps de la vie ; 6°. que cet épanchement laiteux qui est un symptôme du spasme sensitif, & par suite de celui des *plexus* céliaque & solaire differe beaucoup d'un autre épanchement laiteux qui est le symptôme d'une certaine fiévre putride, en ce qu'il n'y a pas d'oppression si marquée, ni de douleur à l'épigastre : il differe de l'épanchement laiteux qui est un syptôme de l'obstruction du foie, en ce que ce dernier est chronique, & vient après les couches; quand la ponction est faite, le lait sort de la canule, sans être décomposé; les accidens en sont moins graves, tout le contraire a lieu dans les deux autres épanchemens laiteux ; 7°. que le sort des malades dans le spasme des *plexus* céliaque & solaire est fort incertain, & que cette maladie grave exige du Médecin la plus grande sagacité & une très-grande expérience ; 8°. que l'indication pour ce spasme ou pour l'épanchement laiteux

qui en eſt l'effet, eſt de calmer l'orgaſme des nerfs par les antiſpaſmodiques, *v. plus haut*, de dériver l'humeur laiteuſe par l'allaitement ou les ventouſes ſur les mammelles. La paracentèſe ou ponction conviendroit-elle ? Je préviens que ni l'un ni l'autre de ces moyens ne pourront ſoulager la malade, ſi elle n'a pas la force d'oublier le ſujet de ſon chagrin.

Obſervation relative au ſpaſme du corps de la matrice pendant les couches.

En Février, Avril & Mai 1777, j'ai été appellé pour des Dames qui ſe trouvoient affectées du ſpaſme utérin, à l'occaſion de quelques chagrins ; j'ordonnai le parégorique, l'eau de veau, l'eau de laitue, quelquefois avec le coquelicot, &c. ces moyens d'écrits, *t. I, p. 98 & 99* ont fait diſſiper les accidens & rétabli les évacuations & remis les malades dans un état naturel en deux ou trois jours. Ce traitement anti paſmodique a été ſuivi du traitement préſervatif, *t. II, p. 140.* J'ai vu mourir beaucoup de femmes en couches que l'on avoit

traité dans cette espece de spasme en suivant une méthode contraire.

Réflexions.

Lorsque l'affection morale dont le spasme utérin pendant les couches devient souvent le symptôme, est légere, la malade est bientôt guérie. Il en est autrement quand cette affection est grave ; la malade tombe dans le plus grand danger ; elle y perd quelquefois la vie. Il importe beaucoup dans la pratique de regarder ici la suppression des lochies comme symptômatique & non comme essentielle.

Observation sur le spasme du col de la matrice.

Une jeune Dame au neuvieme jour de sa deuxieme couche, me fit prier de passer chez elle le 15 Février 1779 pour des coliques qu'elle éprouvoit. Ces coliques étoient intermittentes ; le pouls étoit petit & fréquent : je jugeai par le toucher que la matrice qui avoit le volume qu'elle a au quatrieme mois de la grossesse, étoit le siége

ſiége des coliques ; je trouvai le col ſi reſſerré, que je ne pus y faire parvenir l'*index* qu'avec force, & qu'en refoulant de l'autre main le corps de l'*uterus* de haut en bas ; je trouvai par l'index, la cavité de la matrice libre, & je ſentis de la main droite, qui étoit ſur le fond de l'*uterus*, une ſorte de fluctuation. Je comprimai cette région ; en conſéquence, il en ſortit alors près d'une pinte de *lochies* griſâtres qui infectoient tout l'appartement. Je fis des injections d'eau tiede dans la cavité de cet organe, ſoir & matin, où chaque fois je trouvois l'orifice interne fermé & le corps de l'*uterus* dilaté. La malade fut rétablie en huit jours de temps, après chaque injection la fiévre diminuoit.

Réflexions.

1°. L'on voit, dans cette obſervation, que cette maladie n'eſt pas une ſuppreſſion de *lochies*, mais une véritable rétention parfaitement ſemblable à la rétention d'urine qui ſeroit l'effet du ſpaſme du col de la veſſie,

& la rétention des regles que j'ai souvent observée; 2°. les injections sont absolument indiquées dans ce spasme du col de la matrice, non-seulement pour préserver la matrice de la corruption des lochies retenues, mais encore pour relâcher les fibres du col, & par-là favoriser l'écoulement des vuidanges, & pour préserver la malade de récidiver. Les *pertes internes*, la suffocation de matrice des femmes qui sont privées des plaisirs du mariage, peuvent être rangées dans ce genre de maladies. La putréfaction des lochies dans ce cas est un symptôme du spasme du col de l'*uterus*, & n'est pas une maladie essentielle. Cet état de spasme, quoique trè-commun, est peu connu. Il me paroît être la cause de beaucoup d'affections hystériques, surtout dans les personnes qui sont célibataires, & dans celles qui sont veuves. L'*uterus* dans ce cas, se trouve rempli d'un fluide que la nature cherche à expulser : c'est des efforts redoublés qu'elle fait, que dépendent tous les sympthômes que l'on observe dans la suffocation de matrice.

ARTICLE II.

Des fiévres putrides pendant les couches.

LORSQUE la bile, le lait ou les sucs nourriciers ont été dépravés pendant la grossesse, l'état de concentration du principe septique, & celui d'inertie des vaisseaux pendant la gestation, ne permettent point aux humeurs de s'échauffer, ni de fermenter dans la gestation, ni enfin de produire ces accidens graves qui s'observent pendant les couches. La stagnation des humeurs dans les couloirs, ou dans la cavité des différens organes, est la cause des maladies putrides qui s'observent pendant les couches. La grande quantité d'alimens, les fricassées, le gibier, l'abus du vin, du sucre, sont des causes éloignées des maladies putrides des couches. Le coït immodéré & l'intempérance y donnent toujours lieu; tantôt ses fiévres se déclarent dès le moment de l'accouchement, tantôt à

Théorie.

Causes.

Temp des Couch.s

la veille de la *fiévre* de *lait*, tantôt après la montée de lait, ſuivant le degré d'activité du principe ſeptique.

Les femmes qui ſont devenues groſſes dans la premiere année de leur mariage, & qui ont une nombreuſe famille, celles qui, dans leur groſſeſſe, ont pu jouir des divertiſſemens du carnaval, celles qui ont ſouvent commis des intempérances dans le boire & le manger, celles qui ont eu des inquiétudes pendant toute leur groſſeſſe, celles qui ont eu un accouchement laborieux, ſont très ſujettes aux maladies putrides. Nous diſons que la fiévre putride eſt inteſtinale, vaſculaire, nerveuſe, & utérine, à raiſon de la préſence du principe ſeptique dans les inteſtins, dans le ſyſtême vaſculaire, dans les nerfs, & dans la matrice. Nous diſons de même qu'elle eſt nourriciere, bilieuſe & laiteuſe, à raiſon de l'humeur qui le contiendra.

Le ſiége.

Symptômes.

Dans les fonctions animales, la malade eſt inquiette des affaires de ſa maiſon; elle a ſouvent mal à la tête. La ſoif eſt aſſez incommode;

le ventre eſt douloureux quelquefois ; il n'y a point d'appétit ; la reſpiration eſt courte ; le pouls eſt vif, fréquent , & plus ou moins dur ; la parole eſt breve, les mains tremblent ; il y a quelquefois des ſubreſſauts dans les tendons.

Les lochies coulent plus ou moins ; les urines ſont plus ou moins briquettées ; il y a quelquefois diarrhée putride ; les ſueurs ſont copieuſes : dans les qualités phyſiques les yeux ſont étincellans ; les joues ſont rouges & mouillées de ſueurs ; la langue eſt ſéche, & quelquefois noirâtre ; la poitrine & les bras ſont couverts de miller tranſparent ou boutoneux ; les mammelles ſont quelquefois flaſques par le défaut de montée de lait ; le bas-ventre eſt quelquefois météoriſé & tendu ; la malade parle & ſe remue avec précipitation ; les yeux ſont auſſi très-animés & fixes. Caractère.

La ſoif, la gêne de la reſpiration, les momens vifs de la malade, le brillant des yeux, la ſéchereſſe de la peu, caractériſent en général la fiévre putride qui a quelquefois lieu pendant les couches. La fiévre pu-

tride saburrale se connoît par la malpropreté de la bouche & la mauvaise odeur de l'haleine de la personne. Le ventre est bouffi sans être météorisé. La fiévre putride vasculaire qui a son siége dans les secondes voies a pour caractere, la douleur à la nuque du col, celle de la tête, la roideur du pouls, le météorisme du bas-ventre; les vents, la petite quantité d'urine & la langue qui est propre, si sur-tout le principe *septique* est dans les sucs nourriciers; si au contraire la bile contient le principe de la putréfaction, la fiévre qui en résulte se nomme *fiévre putride bilieuse*, & se reconnoît par un grand mal de tête, par l'amertume de la bouche, par une soif considérable & un peu de mal à la gorge, par une respiration entrecoupée, & un pouls roide, sans beaucoup de fréquence, par la couleur saffranée des urines & l'ardeur brûlante de la peau qui est singulierement séche, par la teinte jaune de la langue & du visage (il y a quelquefois délire dans ces deux especes de fiévres). La fiévre nerveuse pu-

tride a pour caractere, 1°. une douleur de tête incroyable, ſans rougeur cependant au viſage; 2°. l'agitation & l'inquiétude conſidérable de la malade, qui ne ſent aucune douleur, & qui dit être en bonne ſanté; 3°. le délire pendant la nuit; 4°. le pouls qui eſt fréquent & concentré; 5°. la molleſſe & la ſoupleſſe du ventre; 6°. les mouvemens convulſifs des membres de la langue, des muſcles de la face; 7°. l'envie de ſe lever & de reprendre ſes exercices ordinaires.

La putridité des lochies & la difficulté de l'accouchement ou de la délivrance caractériſent la fiévre putride utérine.

La fiévre putride qui attaque la femme en couches eſt en général une maladie grave qui n'eſt pas ſans danger. Le traitement en eſt très-difficile, & l'eſt ſouvent d'autant plus que l'on a le malheur d'être contrarié par les garde-malades & autres. Je puis aſſurer cependant que, quoique ces maladies ne ſoient pas ſans danger, je n'aurois perdu aucune malade, ſi onles avoit ſoignées Pronoſtic.

comme elles devoient l'être, ou si j'avois été appellé à temps. Ce qu'il y a d'aussi certain, c'est qu'il ne m'est mort que quelques femmes en couches de fiévre putride, quoique j'en aie traitées un très-grand nombre, & je n'aurois pas eu le malheur de les perdre, si le traitement qui m'a toujours d'ailleurs réussi, avoit été suivi.

La fiévre putride intestinale ou saburrale est peu dangereuse; celle qui est vasculaire est plus grave, & l'est davantage, si elle paroît avant la fievre de lait ou sans la fiévre de lait, ou si elle est accompagnée de dévoiemens; car alors elle est mortelle; le jugement est incertain, s'il y a météorisme du bas-ventre; aussi dans ce cas la montée de lait ne s'est point faite: dans cette circonstance il se fait alors un épanchement de lait, ainsi vulgairement appellé. La fiévre putride nerveuse n'est pas moins grave ni moins inquiétante; elle produit la phrénesie. La fiévre putride utérine est moins inquiétante & se guérit aisément. La fiévre bilieuse putride est plus grave que la

laiteuſe & celle-ci que la nourriciere.

Dans les fiévres putrides qui ont lieu pendant les couches, les indications qui ſont à remplir conſiſtent, 1°. à attaquer, & comme pour ainſi dire à neutraliſer le principe *ſeptique* qui infecte les ſucs nourriciers, ou la bile, ou la matiere laiteuſe; 2°. à évacuer l'humeur que ce même principe ſemble avoir infecté de préférence à toute autre, & dans laquelle par une ſorte d'affinité il eſt diſſout plutôt que dans une autre; 3°. à déterger l'organe dans lequel eſt renfermée l'humeur ainſi corrompue & infectée du principe ſeptique; 4°. à ne point perdre de vue la matiere laiteuſe qui demande ſouvent un traitement différent de celui qui convient à l'humeur putride; 5°. à conſidérer conſéquemment les fiévres putrides qui ſurviennent aux femmes en couches, non comme des fiévres ou des maladies ſimples, mais comme des maladies compoſées, 1°. de l'humeur putride, dont les deux ſexes ſont ſuſceptibles; 2°. de l'humeur laiteuſe particuliere à la femme; ces mala- Traitement.

dies composées exigent souvent un traitement mixte, l'un propre à l'humeur putride, & l'autre à l'humeur laiteuse. Les moyens en effet qui conviennent pour évacuer l'humeur putride ne suffisent pas pour attirer ou chasser la matiere laiteuse qui est souvent dense & visqueuse : de même les moyens propres à favoriser l'expulsion de l'humeur laiteuse, employée comme dans le traitement préservatif, *page 140*, mettroient dans un accablement considérable la femme en couches qui seroit affectée d'une fiévre putride, & troubleroient la nature dans le travail qu'elle fait, pour opérer la coction de l'humeur putride ; 5°. enfin à porter la plus grande attention à la secrétion ou à la *montée* de lait qui souvent n'a pas lieu.

Dans les fiévres putrides qui surviennent dans les couches, l'on remarquera, 1°. que cette fiévre putride qui arrive pendant les couches est mal désignée par quelques Praticiens, sous le nom de fiévre puerpérale, puisqu'ils la traitent dans la femme en couches comme dans

l'homme, de la même maniere & que ce nom n'appartient ſtrictement parlant, qu'à la fiévre laiteuſe, *Tom. I, pages 236, 237, & ſuiv.*; 2°. que l'urgent eſt le principe *ſeptique* qu'il faut attaquer avant tout; 3°. que l'on doit penſer au lait enſuite lorſque les inteſtins ſont chargés de saburre; lorſqu'il y a des borborigmes & que la montée de lait s'eſt bien faite, & qu'il n'y a point de vomiſſement, l'on traitera ces malades de la même maniere que ſi elles n'avoient point de fiévres putrides, en obſervant de donner la purgation le ſurlendemain de la fiévre ou de la *montée* de lait. De cette maniere, j'ai épargné bien du tems & des accidens à un très-grand nombre de malades. Les matieres que rendent les malades par les ſelles ſont épaiſſes, & reſſemblent à la purée de lentilles. Ces malades ainſi traitées après avoir pris trois ou quatre purgations & autant de lavemens, ſont en état de relever au quinzieme ou vingtieme jours.

Traitement de la fiévre putride inteſtinale.

Si douze heures après l'accouchement, la malade eſt tourmentée de la

ſoif, ſi le ventre eſt douloureux, ſi le pouls eſt fréquent, élevé, & la reſpiration eſt fréquente, ſi les yeux de la malade ſont brillans, ſi le viſage eſt animé, ſi la langue eſt d'un rouge vif, ſi elle eſt nette, ſi la peau eſt gluante ou ſeche, ſi elle eſt ardente, ſi la *montée* de lait ne ſe fait pas, & que les ſeins reſtent mous, le Médecin doit être inquiet & doit redouter le plus grand orage. Dans les deux, trois ou quatre premiers jours, la pratique m'a appris qu'il étoit fort avantageux que le Médecin ne donnât aucun médicament actif, & qu'il ſe contentât de preſcrire à la malade l'eau de veau, la décoction de pariétaire en très-petite quantité, & à une heure d'intervalle, & d'ordonner le parégorique & l'allaitement ou la ſuction, &c., pour favoriſer la *montée* de lait & préſerver la malade de l'épanchement laiteux dans le bas-ventre; quand le quatrieme jour de couches eſt paſſé, & que la montée de lait s'eſt faite, l'on preſcrira une diſſolution de trois grains de ſtibié & de trois gros de ſel d'epſom dans deux ou

trois taſſes d'eau de veau à prendre le matin à deux heures d'intervalle, ſans aucune autre boiſſon, dont la malade ne doit faire & reprendre l'uſage que deux heures après la derniere taſſe. La malade prendra le *parégorique* pour la nuit, & le jour ſuivant un lavement & ſes boiſſons, (l'on continueroit toujours la ſuction pendant tout ce temps, & on laiſſeroit la malade tranquille ce même jour). Le ſurlendemain l'on réitereroit la même diſſolution, ſoit avec trois grains de tartre ſtibié, ſoit avec deux grains, ſuivant les forces de la malade & la crudité des humeurs. Il faudra laiſſer deux jours de repos à la malade, & revenir une troiſieme fois à l'uſage de cette diſſolution, ſi les redoublemens de la fiévre vers le ſoir ſe trouvoient plus conſidérables. L'on ordonnera un lavement ſimple pour le matin à midi & pour le ſoir; l'on ne doit point négliger l'application de la pulpe de ciguë, quand le ventre eſt douloureux, (c'eſt ce qui a preſque toujours lieu). Rarement j'ai été obligé de répéter une quatrieme fois l'uſage de cette

eau minérale. Les ſelles qui ſont devenues de plus en plus épaiſſes, & de plus en plus jaunâtres, & de moins en moins odorantes, indiquent que le traitement anti-ſeptique eſt complet, & que pour opérer une guériſon parfaite, il eſt néceſſaire de recourir aux médecines lactifuges. Les purgatifs qui produiſent l'évacuation de l'humeur laiteuſe, ou de la portion caſéeuſe qui a pu éluder l'action de l'eau minérale entraînent avec elle la partie de l'humeur putride qui auroit pu reſter dans les ſecondes voies avec le lait. L'on réitere l'uſage de ces purgatifs plus ou moins ſouvent, à des intervalles de temps plus ou moins conſidérables, à raiſon de la quantité de l'humeur & à raiſon des forces des maladies. Si l'on appercevoit quelques redoublemens dans les jours intermédiaires aux purgations, il y auroit à préſumer qu'il reſte une portion du principe *ſeptique* : dans ce cas, l'on éloigneroit la deuxieme ou la troiſieme purgation, & l'on donneroit l'eau minérale, après laquelle on preſcriroit la médecine générique.

Il eſt à remarquer que nous ne donnons point ici, le jour & la nuit dans chaque verre de boiſſon à la malade, une cuillerée de la diſſolution ſimple de quatre grains de tartre ſtibié dans 4 onces d'eau, comme le font quelques Praticiens, parce que j'ai remarqué que dans beaucoup de malades, cette diſſolution météoriſoit conſidérablement le ventre, ſupprimoit les lochies & les urines, & ne produiſoit aucune eſpece d'évacuation qui cependant ſont très-utiles dans ces fiévres putrides, & parce que d'ailleurs les calmans ſont plus néceſſaires aux malades pour la nuit, que les médicamens actifs. Je puis aſſurer que quoique j'aie vu beaucoup de fiévres putrides pendant les couches, il ne m'eſt mort, en ſuivant cette nouvelle méthode de les traiter, aucune femme, quand ſur-tout j'ai été appellé avant la fiévre de lait, quand j'ai été maître de les ſuivre, que j'ai eu des malades touchées du danger où elles étoient & des gardes aſſez dociles & aſſez exactes pour ne pas ſuivre d'autres avis que les miens. Remarques.

Traitement de la fiévre putride nerveuse.

Si l'humeur putride a été aſſez ſubtile & aſſez volatile pour s'élever juſqu'au cerveau & s'inſinuer dans la ſubſtance pulpeuſe des nerfs où elle produit des dérangemens dans les organes, ſoit ſenſitifs ſoit moteurs, l'on recourt aux veſcicatoires, qu'il faudra appliquer ſur les jambes après en avoir fait précéder l'application, de la ſaignée du pied ou de la gorge, ou de l'uſage des ſangſues ſur les grandes lévres & des moyens décrits pour la fiévre putride vaſculaire. Les infuſions de tilleul & de coquelicot à prendre alternativement produiſent d'aſſez bons effets avec un peu d'eſprit de *meindererus*.

Traitement de la fiévre putride interne.

Le traitement de la fiévre putride qui a ſon ſiége dans la matrice à raiſon, ſoit de l'accouchement d'un enfant mort, ſoit du délivre reſté dans la cavité de cet organe, en totalité ou en partie, ſoit d'une portion de ſang qui y ſera croupi, conſiſte à faire des injections dans l'*uterus*, ſoir & matin; & dans le cas de réſorbtion d'une partie de l'humeur putride, dans l'uſage de l'eau

minérale préparée & administrée suivant notre méthode. Quand les lochies cesseront de donner de l'odeur & de la couleur aux injections qui auront été portées dans l'*uterus*, l'état de la femme en couches devenu simple, sera traité de la maniere indiquée dans le traitement préservatif. *Voyez* pag. 140 du Tom. II.

Que le principe *septique* ou putride, par une sorte d'affinité, soit dissout dans les sucs nourriciers, que la bile en soit le véhicule, l'on traitera la malade de la maniere indiquée dans le traitement de la fiévre putride vasculaire.

Quant à la fiévre putride bilieuse, elle exige le traitement des maladies laiteuses. Tom. II, pag.

Quoiqu'il soit essentiel de vuider les vaisseaux, dans les fiévres putrides il est cependant important de ne pas soustraire les alimens aux malades : l'affaissement est à redouter ; j'ai vu même une fiévre qui, entretenue par une longue abstinence, a cédé à l'usage des mouillettes de pain dans du bouillon, de trois heures en trois heures, ou à trois cuillerées de Régime.

crême de riz au gras, de deux heures en deux heures. L'on obſervera ce régime dans le traitement des fiévres putrides, l'après-midi & le lendemain des jours de purgation, à l'effet de prévenir l'affaiſſement des vaiſſeaux, l'altération des humeurs, & de rafraîchir toutes les parties du corps par le chyle ſain & nouveau. Il ſera même utile, comme je l'ai obſervé très-ſouvent, de donner une ou deux cuillerées de vin pur à la malade, dans le cas de foibleſſe dans la circulation & dans la reſpiration. (Ce régime convient à toutes les fiévres putrides qui ont lieu pendant les couches).

Précautions. L'on aura la précaution de ne donner à la malade que des demi-taſſes de boiſſon, d'heure en heure. Une légère orangeade le ſoir ou la nuit, dans le cas d'une grande ſoif, lui ſeroit utile. La viſite des étrangers, la parole ne peuvent lui être que très-préjudiciables. L'on aura la précaution de laver le ſiége avec l'eau propre, & de donner des lavemens ſimples ſoir & matin, & de changer ſouvent les linges de couches, &

même de draps, parce que la propreté ne ſauroit être trop recherchée dans ces maladies des couches.

La ſobriété de la femme, l'exercice modéré, &c., ſont dans la groſſeſſe les moyens de ſe préſerver de fiévres putrides pendant les couches. Préſervatif.

Les bornes étroites dans leſquelles j'ai cru devoir renfermer cet ouvrage, ne me permettent point de joindre ici les obſervations nombreuſes que la pratique de Médecine m'a fournies, ſur les fiévres putrides qui ont quelquefois lieu pendant les couches, & me forcent à paſſer aux maladies compliquées dont pour les mêmes motifs nous nous contenterons de donner les obſervations qui y ſeront relatives.

Il eſt à remarquer qu'il arrive quelquefois des diarrhées dans ces ſortes de fievres putrides. Si cette diarrhée a la couleur de purée de lentilles, & ſi elle arrive avant la montée de lait, elle eſt le plus ſouvent mortelle : elle eſt, dans le cas contraire, très-rébelle à traiter. Si les matieres de la diarrhée ſont liées & ſans odeur, elles ſont ſans danger. Remarques.

ARTICLE III.

Des Maladies compliquées pendant les couches.

NOUS entendons par maladies compliquées pendant les couches, celles qui résultent de la dépravation des humeurs & de l'engorgement de quelques organes, par conséquent celles où il y a trois ou quatre indications à remplir.

Observation relative à l'engorgement utérin avec fiévre putride.

L'on me vint chercher le 11 Août 1780, du Fauxbourg Saint-Marcel, pour y voir une Gaziere qui étoit au neuvieme jour de couches. La matrice engorgée faisoit une humeur au côté gauche de l'hypogastre, comme si la femme avoit été grosse de trois mois & demi; il y avoit douleur, tension à l'abdomen, *perte* quand la malade se remuoit, diarrhée séreuse putride, & les symptômes

d'une fiévre putride bilieuſe. Je preſcrivis à la malade les premiers ſecours indiqués dans l'obſervation précédente, comme préparatoires. J'ordonnai le 13 ſuivant, l'eau minérale, ſuivant la nouvelle méthode, qui lui fit rendre trois pots de matiere putride ſéro-ſobileuſe d'une odeur pénétrante juſqu'au 14 : le 15 elle fut mieux : le pouls étoit cependant un peu dur, & fut mieux le ſoir malgré les foibleſſes qui l'obligeoient à avoir recours au vinaigre. Elle prit la potion compoſée d'huile d'amandes douces, d'eau de laitue, d'hyſope, de méliſſe, d'eau de canelle, de ſyrop de nymphea, de guimauve & de diacode, à raiſon des douleurs d'entrailles; le ventre étoit devenu ſouple, la tumeur étoit diminuée de moitié. La malade fut de mieux en mieux juſquau 17, où je lui ordonnai une médecine générique pour le 18, où elle fut encore mieux qu'au 17. Je réitérai la médecine; les matieres étoient devenues naturelles; la malade me remercia le 24 avec toutes les marques d'honnêteté & de reconnoiſſance incroyables; la tumeur étoit

parfaitement diſſipée ; elle s'eſt relevée le 28 ſuivant. Cette Dame avoit eu une frayeur incroyable que la cage de l'oiſeau ne tombât de deſſus la commode, le ſixieme jour de ſes couches, & le 10 elle avoit eu une fluxion au viſage : cette Dame étoit d'une conſtitution ſanguine.

Réflexions.

1°. L'on voit, dans ces deux obſervations, que le traitement eſt auſſi compliqué que l'eſt la maladie, c'eſt-à-dire, que comme l'état de couches de la malade eſt compliqué de fiévre putride, d'engorgement, & de l'humeur laiteuſe, le traitement devoit néceſſairement être relatif à ces trois objets de complications. C'eſt pour cette raiſon que l'eau minérale a été donnée comme anti-ſeptique & laxative ; que la ciguë a été appliquée comme calmant, comme fondant & réſolutif, & que les médecines génériques ont été ordonnées comme lactifuge ; 2°. dans ce traitement compliqué, les anti-ſeptiques, les laxatifs & les lacti-

fuges ne peuvent pas être ordonnés à des intervalles de tems aussi courts, que si l'on n'avoit à traiter qu'une fiévre putride, ou qu'une fiévre laiteuse, parce qu'alors l'on s'exposeroit en évacuant aussi précipitamment & l'on produiroit l'expulsion de la partie séreuse du lait qui engorge les vaisseaux de la tumeur, laquelle est si nécessaire à la résolution; 3°. il suit delà que dans les maladies de couches compliquées d'engorgement, l'on doit d'abord évacuer la malade avec l'eau minérale, & par la suite, ne recourir une seconde & une troisieme fois à cette même eau, qu'à raison de la fonte & de la diminution de l'engorgement, & enfin n'employer les lactifuges que lorsque la matiere laiteuse paroîtra produire quelques accidens; 4°. il est prudent d'insister sur l'usage de la pulpe de ciguë pour la tumeur, jusqu'à ce que la résolution ait été parfaite & complette; 5°. l'on doit toujours, dans les engorgemens laiteux compliqués de fiévre putride, préférer la résolution à la suppuration, parce que cette terminaison est longue non-

ſeulement, mais même met les malades dans le plus grand danger; la plupart périſſent dans ces cas-ci épuiſées par la durée de la fiévre putride & par la perte des ſucs nourriciers qui ſortent des vaiſſeaux de la plaie, à l'inſtant même où la plaie eſt aux deux tiers cicatriſée, & enſuite par un dévoiement qui reſiſte à tous les ſecours de l'art; 6°. la réſolution au contraire, eſt ſans danger & s'obtient, toutes choſes égales d'ailleurs, avec d'autant plus de facilité & avec d'autant moins de temps, que la malade eſt peu avancée dans ces couches; 7°. le tartre ſtibié combiné avec un ſel neutre perd de ſon éméticité & devient plus laxatif le jour même, & diaphorétique le lendemain; diſſout d'ailleurs en trois taſſes de véhicule, il produit des effets prompts & ſi heureux, que le redoublement fébrile, s'il a lieu le ſoir du jour de ſon adminiſtration, eſt bien moindre, & la malade ſe ſent mieux. Il n'agit pas de même, diſſout dans quatre onces d'eau employée par cuillerée dans chaque verre de boiſſon. Il agit alors très-ſouvent comme aſtringent;

aſtringent ; il fait météoriſer le ventre, ſupprime les urines, & produit des accidens plus ou moins graves. Voilà au moins les réſultats du tartre ſtibié adminiſtré de l'une & de l'autre maniere, que la pratique de Médecine m'a mis dans le cas d'obſerver dans les fiévres putrides qui ont lieu pendant les couches ; 8°. lorſqu'il arrive un dévoiement dans les maladies compliquées de fiévre putride & d'engorgement, l'on s'abſtiendra de l'uſage de l'eau minérale, & nullement de médecines lactifuges, lorſque ſurtout il s'eſt manifeſté quelques accidens laiteux.

L'émétique que l'on adminiſtre tous les jours, augmente l'état d'agacement & d'érétiſme où ſe trouvent les nerfs dans une fiévre qui a lieu pendant les couches. De cette maniere d'adminiſtrer l'émétique, l'on fatigue la nature, & on la prive d'un repos néceſſaire à la réſolution & à la coction des humeurs ; l'on prive auſſi les malades du ſommeil ſi néceſſaire dans des couches fâcheuſes. Remarque.

TROISIME PARTIE.

Connoiſſances néceſſaires ſur la ceſſation des Regles, *vulgairement appellées* Temps Critique.

DANS cette Partie, nous expoſerons les ſymptômes de l'état de la femme pendant le temps critique, le traitement de la femme qui eſt dans le *temps critique* & le régime qui lui convient.

CHAPITRE PREMIER.

Symptômes de l'état de la Femme pendant le Temps Critique.

Sens internes. LA femme, plus ſenſible dans le temps critique, ſe chagrine aiſément dans les événemens fâcheux; le plaiſir lui eſt indifférent, elle eſt triſte & ſe fâche aiſément contre ſes enfans, ſon mari, ceux qui l'environnent,

& ſe livre quelquefois à des emportemens violens. L'appétit eſt augmenté ; le café, le vin, les liqueurs & le tabac ſemblent être devenus néceſſaires à la femme qui eſt dans le temps critique ; le repos a plus de charmes pour elle que l'exercice, elle craint de voyager par eau, ſouvent les deſirs de l'amour ſont plus fréquens & plus vifs ; le ſentiment de l'odorat eſt un peu émouſſé. La femme qui eſt dans le temps critique a la vue plus ſenſible ; eſt-ce à cet augmentation de ſenſibilité des nerfs optiques que l'on doit attribuer cette erreur de l'imagination par laquelle certaine femme s'imagine que le plancher de la maiſon va tomber ſur elle, ou que la voûte des grands édifices va s'écrouler ? D'autres croyent être ſuſpendues dans les airs.

Sens externes.

La femme qui eſt dans le *temps critique* a l'ouie un peu moins ſenſible ; l'état d'agacement des papilles nerveuſes de la langue, de l'eſtomac, de la matrice & de la peau produiſent des deſirs dans la femme, relatifs aux organes qui en ſont affectés ; elle

ſe pleint de douleurs dans la région épigaſtrique, dans les lombes, dans les cuiſſes & dans le larynx; de chaleur dans la poitrine, dans les parties de la génération, où ſouvent elle éprouve des démangeaiſons & quelquefois des cuiſſons, quoique les parties ſoient très-ſaines; le viſage, les mains & les tégumens ſont toujours dans une chaleur conſidérable, ſur-tout après les repas; elle ſouffre en général dans toutes les parties du corps; cet état lui fait quelquefois verſer des larmes.

Mouvemens volontaires.

La femme qui eſt dans le temps critique a beaucoup de peine à marcher; elle n'eſt bien qu'aſſiſe ſur un ſiége bas, le dos renverſé ſur le doſſier de la chaiſe, & les pieds ſur un marche-pied; elle ſe leve & ſe couche tard; elle veut beaucoup d'oreillers ſous ſa tête & ſon dos, quand elle eſt couchée. Le reflux des humeurs, qui ſe fait vers l'intérieur, & par conſéquent vers les viſceres, eſt la cauſe de ces derniers ſymptômes.

Respiration & circulation.

La respiration eſt moins libre dans cet âge de la vie que dans tout autre ; le pouls eſt un peu élevé, un peu dur & aſſez plein.

Fonctions naturelles.

Les glandes conglomérées produiſent, dans le temps critique, une ſecrétion fort abondante ; celle du fluide nerveux eſt plus copieuſe dans cet âge qu'à l'âge de vingt ans ; c'eſt la raiſon pour laquelle tous les ſens ſont moins fins dans cet âge-ci que dans celui-là, la ſecrétion des larmes eſt ſi abondante que la femme qui eſt dans le temps critique pleure quelquefois involontairement, & qu'elle eſt expoſée aux fluxions de la conjonctive à l'occaſion de la moindre fraîcheur de l'air ; les ſecrétions de la ſalive & celles de l'urine ſont conſidérables. Les digeſtions ſont lentes. Secrétions

La tranſpiration cutanée eſt conſidérablement diminuée, à raiſon de Excrétions.

la rigidité & de la densité que les tégumens ont acquises, par le nombre des années; l'excrétion des larmes, de la salive, de l'humeur bronchique & pituitaire, sont devenues considérables. Il y a constipation. Les évacuations utérines nous présentent des phénomenes relatifs à six temps particuliers; dans le premier temps les regles viennent en moindre quantité; il y a davantage de fleurs blanches, soit avant soit après, le cerveau, les poumons, le foie, s'embarrassent. Dans le deuxieme temps les regles ne paroissent que trois ou quatre fois dans huit mois, & alors le cerveau, ou les yeux, ou la poitrine, ou le foie, la matrice, qui s'étoient embarrassés dans le premier temps, sont engorgés dans le deuxieme. Dans le troisieme temps, l'engorgement subsiste de même que dans le deuxieme temps; il arrive quelquefois une perte assez considérable; la femme prend souvent de l'embonpoint. Dans le quatrieme temps il se fait, ou résolution de l'humeur qui étoit stagnante, ou sup-

puration, ou enduration ; ces différentes terminaisons ont lieu à raison de la maniere de vivre de la femme qui est dans le temps critique, ou à raison des circonstances de la vie où la femme se trouve. Dans le cinquieme temps il sort quelquefois des glaires de la matrice avec des douleurs lancinantes ; d'autres fois une matiere purement chyleuse ou laiteuse ; d'autres fois une matiere séreuse rousse qui est *brûlante*. Dans le sixieme temps tous les accidens énoncés ci-dessus ou cessent, & alors la malade reprend son *caractere* & sa gaieté primitive, ou subsistent opiniâtrement. Quelque temps après la nature convertit en sanie la matiere de l'engorgement, laquelle précipite la malade dans le tombeau, & ce, avec des douleurs plus ou moins fortes à raison de la sensibilité de l'organe, qui a été le siége du reflux des humeurs.

Cinquieme temps.

Sixieme temps.

Lorsque la femme est parvenue à un certain âge, le tissu de la matrice devenu plus rigide, résiste davantage à l'impulsion des humeurs. Les humeurs qui alors ne peuvent plus vain-

Siége du reflux des humeurs.

cre la résistence des vaisseaux utérins devenus alors trop rigides, ni celle des tégumens dont les pores sont plus resserrés à raison de la sécheresse & de la rigidité du tissu de la peau, refluent sur l'organe le plus foible. Le reflux des humeurs se fait quelquefois vers le cerveau, comme dans les femmes qui ont le crâne petit, dans celles qui ont une sorte de déplaisance, & qui ont été hystériques : il arrive alors des dérangemens marqués dans les sens de l'intellect & de la volonté.

D'autres fois le reflux se fait sur l'œil, ou sur le suc lacrymal, ou la membrane pituitaire, les parties de l'arriere-bouche, ou sur les glandes & sur la membrane interne des bronches ; delà des ophtalmies, des fistules lacrymales, des surdités, des catarres, des excrétions muqueuses grisâtres, sur-tout le matin, des rhumes fréquens, de l'enrouement, des toux plus ou moins rebelles ; (Les femmes qui ont la poitrine étroite, y sont fort sujettes).

J'ai souvent observé dans les femmes qui étoient fort susceptibles de

prendre du chagrin, que le reflux des humeurs dans le temps critique, ſe faiſoit par les vaiſſeaux du bas-ventre; que le foie ſe gonfloit plus ou moins, s'engorgeoit, & par ſuite que la ſecrétion de la bile ſe faiſoit dans le principe abondamment, & que la bile diminuant inſenſiblement ne pouvant paſſer par les pores biliaires, ſe trouvoit repriſe par les groſſes veines hépatiques avec le ſang de la veine porte; delà un ictere plus ou moins apparent, delà l'hydropiſie, &c.

Les femmes qui ont été maltraitées ſoit dans leur accouchement, ſoit dans leurs couches, & qui ont eu divers chagrins ou beaucoup d'inquiétude dans le temps critique, éprouvent des maladies de matrice qui ſont difficiles à traiter.

La durée de chacun de ces différens temps, qui ſont néceſſaires à connoître dans la pratique, varie à raiſon d'un nombre infini de circonſtances. Les perſonnes qui ſont célibataires ſouffrent ordinairement plus de temps de la ceſſation des regles. La durée du temps critique eſt longue pour les

femmes mariées qui n'ont point eu d'enfans ; les premieres qui en ont eu & qui vivent heureuſes dans leur commerce & dans leur famille, ſouffrent moins de temps ; pour celles qui ſont d'un tempérament ſanguin ou phlegmatique, le temps critique dure long-temps ; pour les femmes d'une conſtitution bilieuſe ou mélancolique, ce temps eſt ſouvent fort orageux.

Les femmes de la campagne ſouffrent à peine du temps critique ; celles des grandes Villes, ſoit dans la Nobleſſe & dans la Bourgeoiſie, ſoit dans le bas-état, en ſouffrent davantage. La durée du temps critique eſt auſſi moindre, pour celles qui prennent beaucoup d'exercices ; celles qui abuſent des liqueurs, ou qui ne ſont point ſobres, ſont long-temps incommodées du temps critique ; les femmes voluptueuſes & celles qui n'ont point été bien ſoignées dans leur couches, doivent redouter la durée du temps critique. Les événemens malheureux de la vie ont l'influence la plus grande ſur la durée du temps critique ; la diſcor-

dance du caractere de la femme & de celui de ſon mari, le peu de complaiſance ou l'impatience du mari à voir ſouffrir long-tems ſon épouſe dans le temps critique, en peut rendre la durée conſidérable. La durée du temps critique varie encore à raiſon de l'organe vers lequel s'eſt fait le reflux des humeurs : ſi le reflux des humeurs s'eſt porté vers le cerveau, le trouble dans les ſens internes ſubſiſte long-temps, & peut dégénérer en une aliénation des ſens rebelle. Les catarres moins conſéquens rendent la durée du temps critique un peu moins longue. Il en eſt autrement, lorſque le reflux s'eſt porté vers le foie ou la matrice ; la marche & la durée du temps critique ſont inſenſibles, lorſque le reflux s'eſt fait vers les glandes lymphatiques ; les malades peuvent vivre très-long-temps, le progrès du mal leur étant inſenſible & le cancer ne s'y préſentant que dans un âge fort avancé. Le mal eſt bien plus grave & la durée n'eſt pas longue, lorſque le reflux s'eſt fait dans les ſeins ou dans les vaiſſeaux de la matrice : l'état

ſquirrheux de ces parties dégénere promptement en un cancer qu'il eſt ſouvent impoſſible à l'Art de traiter victorieuſement : la durée du temps critique eſt le terme moyen de quatre à cinq ans en général.

Age où commence la ceſſation des regles.

L'année de la vie où la femme éprouve les ſymptômes, avant-coureurs de la ceſſation des regles, varie autant que la durée de ces mêmes accidens.

Les filles entrent plus tard dans le temps critique que les femmes mariées ; celles qui n'ont pas eu d'enfans, celles qui vivent ſomptueuſement, les femmes bilieuſes ou mélancoliques, celles de la Ville, celles qui menent une vie ſédentaire, celles qui s'habillent à la légere avec des bouffantes, celles qui ſe lavent avec l'eau froide, les veuves ou celles qui ſont éloignées de leurs maris, celles qui ont des chagrins domeſtiques, celles qui ſont d'une conſtitution foible, éprouvent les avant-coureurs du temps critique dès l'âge de trente-ſix ans, ou quelquefois à trente-deux : les autres, au contraire, à l'âge de quarante ou quarante-deux ans, &

quelquefois plus tard. Il en eſt qui ſont réglées toute leur vie ; les femmes voluptueuſes *voient* preſque toujours en blanc, & ſont expoſées à des maladies de matrice ; celles qui ſe privent ou qui jouiſſent peu des plaiſirs du mariage, éprouvent aux différens temps de leur vie une rétention d'humeur dans la cavité de la matrice par la clôture exacte de l'orifice interne (cette rétention fort analogue à la rétention d'urine, n'eſt pas connue, ou l'eſt peu & tourmente beaucoup de perſonnes du ſexe. Je l'ai obſervée beaucoup de fois. *Voyez Tome I, p. 40; Tome II, p. 54 & ſuiv., plus 336.*

Qualités Phyſiques du corps de la Femme pendant le Temps Critique.

La peau, pendant le temps critique, perd un peu de l'éclat qu'elle avoit ; elle devient un peu jaune ou foncée ; elle eſt rude au toucher ; elle eſt ſéche & un peu ardente. Les joues de la femme deviennent rouges & ardentes de temps en temps ; les yeux ſont ſouvent brillans ; la langue

eſt ſéche & un peu plus rouge que de coutume ; la baſe en eſt ſouvent jaunâtre ; les ſeins ſont ordinairement mous ; l'aréole & le mammelon ont la couleur de la peau, ils ſont quelquefois fermes ſans être durs, ſurtout dans les femmes qui ont de l'embonpoint ; les grandes ou les petites levres ſont d'un roſe foncé & brun. Tel eſt, pendant la ceſſation des regles, & d'après nature, le tableau de l'état de la femme conſidérée dans les fonctions ſenſitives & motrices, dans les fonctions vitales, dans les ſecrétions, dans les excrétions & dans les qualités phyſiques. D'après ce tableau, un mari ne manquera ſûrement pas d'avoir plus de complaiſance & de douceur pour une épouſe qui eſt dans un moment orageux ; un enfant redoublera d'attention pour éviter les occaſions de donner des chagrins à ſa mere, dans un moment où elle a beſoin de ſatisfaction ; la femme elle-même qui ſait ce qu'elle doit à la religion, à ſon mari, à ſes enfans, à ſes parens, à ſes amis & à l'Etat, effrayée des dangers dont elle court les riſques pour ſa vie,

doit ſoigneuſement & ſcrupuleuſement éviter tout ce qui peut lui rendre funeſte, le temps critique.

CHAPITRE II.

Traitement de la Femme pendant le Temps Critique.

L'INDICATION dans le temps critique eſt de diminuer la maſſe des humeurs. & de fortifier l'organe vers lequel le reflux paroît ſe faire.

Dès le premier temps de l'apparition de temps critique, la femme doit avoir avant tout la précaution de ſe faire toucher par ſon Accoucheur, pour qu'il ait à juger ſi la matrice ou les parties voiſines ne ſont point affectées d'engorgement. Telle femme qui, dans ce temps, croyant jouir d'une ſanté parfaite ne veut pas prendre cette précaution & refuſe les ſecours de la Médecine, porte ſouvent en elle, ſans s'en douter, un ſquirrhe ou le germe d'une ma- Premier temps.

ladie qui lui coutera la vie. Combien hélas de meres respectables, la mort n'a-t-elle pas enlevées par le défaut de cette précaution !

Si la femme est d'une constitution sanguine, elle doit se faire saigner du bras & non du pied ; elle doit se soustraire à l'application des sangsues sur les grandes levres, qui ne convient qu'aux personnes qui ne sont pas dans le temps critique : quelques jours après s'être préparée avec la tisanne de pariétaire elle prendra une médecine minorative.

Si elle est d'une constitution bilieuse ou mélancolique, elle se préparera à une purgation un peu plus forte dans laquelle l'on fera entrer la rhubarbe & un peu de jalap, par une tisanne de scolopendre, de pariétaire, de bourrache, qu'il faudra prendre alternativement avec une légere eau de veau ; après elle se lavera avec de l'eau fraîche.

Deuxieme temps.

Dans ce temps la femme se fera saigner du bras deux fois & se purgera trois fois. Si elle est d'une constitution bilieuse, une saignée lui suffira ; mais elle sera obligée de se pur-

ger tous les mois, ou au moins deux fois en trois mois, pour peu qu'elle ait de l'embonpoint. Les médecines seront à éloigner dans le cas contraire. La malade doit vivre frugalement dans ce temps; elle feroit bien de se déshabituer de souper, à l'effet de ne point surcharger d'humeur, les vaisseaux dont l'extensibilité & la capacité commencent à diminuer.

La femme insistera pour le troisieme temps, sur les moyens qui conviennent dans le deuxieme, à l'effet de diminuer l'affluence des humeurs qui se sont portées sur le cerveau, sur les yeux, sur la poitrine, &c. elle se comporteroit de même dans le quatrieme & le cinquieme temps pour ce qui regarde les purgations & la saignée. Troisieme & quatrieme temps.

Pour accélérer la guérison de la malade dans l'engorgement du cerveau avec altération des sens internes, l'on saigneroit la malade de la gorge; l'on appliqueroit des compresses d'eau fraiche animée d'un peu d'eau de mélisse: elle inspirera un peu d'eau fraîche. Le régime doit être plus sévere.

Cinquieme temps.

Si elle rend des eaux rousses ou abondantes par la matrice, elle se purgera trois fois à trois jours d'intervalle, sur-tout s'il n'y a point d'engorgement dans les organes de la génération, & fera des injections avec une décoction de ciguë ou de morel; les lavemens à demi-seringue, faits avec une tête de pavot, calmeront les douleurs. Les bains seront utiles. La saignée ne peut que faire beaucoup de bien dans ce temps de la cessation des regles dans un tempérament sanguin ou bilieux.

Sixieme temps.

La femme n'est pas moins tenue de se purger de temps en temps, lorsqu'elle a passé toute la durée du tems critique sans accidens, soit par la force de ses organes, soit par les secours qu'elle a pu recevoir de la Médecine. Cette précaution est des plus prudentes, si elle desire parvenir bien portante à une grande vieillesse. Lorsque les accidens du temps critique ont été rebelles, & qu'il y a quelques embarras dans le poumon, dans le foie, dans la matrice, la malade sera traitée de la maniere indiquée pour chacun de ces engorge-

mens dans le *Tome I*, *pag.* 116, 117 & *suivantes.*

CHAPITRE III.

Du régime & des précautions dans le Temps Critique.

UN air ſec & tempéré convient à la femme qui eſt dans le temps critique ; les plaiſirs qui la diſſipent & la ſociété des perſonnes qui lui plaiſent lui conviennent mieux que tous les autres que l'on voudroit lui procurer.

Les alimens faciles à digérer ; bouillis ou rôtis, ſont préférables à la femme qui eſt dans le temps critique ; elle évitera de manger du mouton, du porc, des ragoûts, & des fricaſſées ; le vin un peu trempé fera la boiſſon pour les repas, le café avec un peu de lait ne peut nuire pour le matin ; le ſouper doit être des légumes ou une ſoupe légere.

La malade évitera de manger beaucoup de pain ou de ſoupe, de boire des liqueurs ſpiritueuſes.

L'exercice eſt ſalutaire à la femme dans ce temps plus que dans tout autre, le repos lui conviendroit cependant mieux, s'il y avoit embarras au poumon, au foie, & à la matrice: en général il faut à la femme qui eſt dans le temps critique douze heures de repos & autant d'exercice.

Elle ſe couchera à dix heures du ſoir, & ſe levera à la même heure le lendemain matin, ſur-tout pendant l'hiver.

La femme, pendant le temps critique, ne déjeûnera pas que ſa poitrine ne ſoit dégagée de l'humeur bronchique qui s'étoit formée pendant la nuit, & aura ſoin de rejetter au dehors cette humeur; elle ne retiendra point les urines & prendra tous les deux jours le matin, à jeun, un lavement.

La complaiſance & les attentions d'un époux doivent augmenter pour ſa femme dans le temps critique; temps où les femmes ſont très-ſenſibles, & où les moindres chagrins

peuvent leur faire perdre la vie. Il eſt néceſſaire qu'elle prenne beaucoup de diſſipation. Il faut ſur-tout que le mari lui ſauve ces chagrins domeſtiques, qui ont coûté la vie au plus grand nombre des femmes.

P. S. Lorſque la femme qui ſe trouve dans le temps critique eſt d'une conſtitution bilieuſe ou mélancolique, il ſera prudent, 5 ou 6 jours après la ſaignée du bras, d'adminiſtrer ſuivant notre méthode, l'eau minérale indiquée *T. II, p. 334 & ſ.* & de purger trois ou quatre fois la malade, cinq jours après, à deux ou trois jours d'intervalle. Il ſera auſſi prudent que la femme qui deſire ſe préſerver des ravages que la bile exerce ſur les ſeins & ſur la matrice, fît uſage tous les ans de cette même eau minérale. C'eſt par ce moyen & les purgatifs *rhabarbarins* que j'ai préſervé un très-grand nombre de Dames d'un cancer au ſein, à la matrice, & d'obſtruction au foie. Il paroît que le virus cancéreux eſt le produit d'une bile dégénérée.

F I N.

TABLE

DE CE QUI EST CONTENU DANS CE SECOND VOLUME.

ESPECE II.

Fin de la Table du Tome second.

APPROBATION.

J'AI lu par ordre de Monſeigneur le Garde des Sceaux un Ouvrage intitulé : *Connoiſſances néceſſaires ſur la Groſſeſſe, ſur les Maladies laiteuſes & ſur la ceſſation du flux menſtruel, vulguairement appellée* Temps critique, par M. CL. ANDRÉ GOUBELLY, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris, &c. &c. Cet Ouvrage qui répond à la réputation que l'Auteur s'eſt acquiſe dans l'Art des Accouchemens, eſt enrichi d'un grand nombre d'obſervations Phyſiologiques & Pathologiques qui le rendent intéreſſant & digne de l'impreſſion. A Paris, ce 26 Mai 1785. P. DEMOURS.

PRIVILÉGE DU ROI.

LOUIS, par la grâce de Dieu, Roi de France & de Navarre : A nos amés & féaux Conſeillers, les Gens tenant nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de notre Hôtel, Grand-Conſeil, Prévôt de Paris, Baillifs, Sénéchaux, leurs Lieutenans Civils & autres nos Juſticiers qu'il appartiendra : SALUT. Notre bien amé le S^r^. *Claude-André Goubelly*, Docteur-Régent de la Faculté de Médecine en l'Univerſité de Paris, nous a fait expoſer qu'il deſireroit faire imprimer

& donner au Public un Ouvrage de sa composition intitulé : *Connoissances nécessaires sur la Grossesse, sur les Maladies laiteuses & sur la cessation du flux menstruel, vulgairement appellée Temps critique*, s'il Nous plaisait lui accorder nos Lettres de Privilége pour ce nécessaires. A CES CAUSES, voulant favorablement traiter l'Exposant, Nous lui avons permis & permettons par ces Présentes, de faire imprimer ledit Ouvrage autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout notre Royaume; Voulons qu'il jouisse de l'effet du présent Privilége, pour lui & ses oirs à perpétuité, pourvu qu'il ne le rétrocede à personne; & si cependant il jugeoit à propos d'en faire une cession, l'acte qui la contiendra sera enregistré en la Chambre Syndicale de Paris, à peine de nullité, tant du Privilége que de la cession; & alors par le fait seul de la concession enregistrée, la durée du présent Privilége sera réduite à celle de dix années, à compter de ce jour, si l'Exposant décede avant l'expiration desdites dix années; le tout conformément aux articles quatre & cinq de l'Arrêt du Conseil du 30 Août 1777, portant Réglement sur la durée des Priviléges en Librairie. FAISONS défenses à tous Imprimeurs, Libraires & autres personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de notre obéissance; comme aussi d'imprimer ou faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Ouvrage, sous quelque prétexte que ce puisse être, sans la permission expresse & par écrit dudit Expo-

ſant, ou de celui qui le repréſentera, à peine de ſaiſie, & de confiſcation des exemplaires contrefaits, de ſix mille livres d'amende, qui ne pourra être modérée, pour la première fois; de pareille amende, & de déchéance d'état en cas de récidive, & de tous dépens, dommages & intérêts, conformément à l'Arrêt du Conſeil du trente Août 1777, concernant les contrefaçons. A la charge que ces Préſentes ſeront enregiſtrées tout au long ſur le Regiſtre de la Communauté des Imprimeurs & Libraires de Paris, dans trois mois de la date d'icelles; que l'impreſſion dudit Ouvrage ſera faite dans notre Royaume & non ailleurs, en beau papier & beaux caracteres, conformément aux Réglemens de la Librairie, à peine de déchéance du préſent Privilége; qu'avant de l'expoſer en vente, le Manuſcrit qui aura ſervi de copie à l'impreſſion dudit Ouvrage, ſera remis dans le même état où l'Approbation y aura été donnée, ès mains de notre très-cher & féal Chevalier, Garde-des-Sceaux de France, le ſieur HUE DE MIROMENIL, Commandeur de nos Ordres; qu'il en ſera enſuite remis deux Exemplaires dans notre Bibliotheque publique, un dans celle de notre Château du Louvre, un dans celle de notre très-cher & féal Chevalier, Chancelier de France, le Sieur DE MAUPEOU, & un dans celle dudit ſieur HUE DE MIROMENIL: le tout à peine de nullité des Préſentes; du contenu deſquelles vous mandons & enjoignons de faire jouir ledit Expoſant, & ſes hoirs, pleinement & paiſiblement, ſans ſouffrir qu'il leur ſoit fait

aucun trouble ou empêchement. VOULONS que la Copie des Présentes, qui sera imprimée tout au long au commencement ou à la fin dudit Ouvrage, soit tenue pour duement signifiée, & qu'aux Copies collationnées par l'un de nos amés & féaux Conseillers-Secrétaires, foi soit ajoutée comme à l'Original. COMMANDONS au premier notre Huissier ou Sergent sur ce requis, de faire pour l'exécution d'icelles, tous Actes requis & nécessaires, sans demander autre permission, & nonobstant clameur de Haro, Charte Normande & Lettres à ce contraires; car tel est notre plaisir. Donné à Paris, le vingt-huitieme jour du mois de Mai, l'an de grâce, mil sept cent quatre-vingt-cinq, & de notre Règne le douzieme. Par le Roi en son Conseil.

LE BEGUE.

Registré sur le Registre XXII de la Chambre Royale & Syndicale des Libraires & Imprimeurs de Paris, n°. 70, fol. 333, conformément aux dispositions énoncées dans le présent Privilége; & à la charge de remettre à ladite Chambre les neuf Exemplaires prescrits par l'Arrêt du Conseil d'Etat du 16 Avril 1784. A Paris, le 7 Juin 1785.

LE CLERC, Syndic.

Achevé d'imprimer, pour la premiere fois, le 19 Juillet 1785.

De l'Imprimerie de QUILLAU, rue du Fouarre.

ERRATA.

Fautes essentielles à corriger.

PAGE 6, *ligne* 24, rendus, *lisez* tendus.

page 7, *ligne* 24, spasmatiques, *lisez* spasmodiques.

Ibid, *ligne* 25, proſſeſſe, *lisez* groſſeſſe.

page 10, *ligne* 23, extérieurs, *ajoutez* très-ſenſible.

page 11, *ligne* 25, démonterent, *lisez* démontient.

page 20, *ligne* 14, puſtules, *lisez* pilules.

page 39, *ligne* 16, groſſe, *lisez* groſſeſſe.

page 60, *ligne* 25, du viſage de la, *lisez* du viſage, ni de la peau.

page 77, *ligne* 14, penant, *lisez* pendant.

page 81, *ligne* 3, cochemille, *lisez* cochenille.

page 106, *ligne* 6, découlement, *lisez* décolement.

page 121, *ligne* 1, leſquels, *lisez* leſquelles.

page 135, *lig.* 7, enceinte, *lisez* en couche.

page 148, *ligne* 10, oblignent, *lisez* obligent.

page 149, *ligne* 26, tranſparent, *lisez* apparent.

page 171, *ligne* 21, la groſſe, *lisez* la groſſeſſe.

page 197, *ligne* 11, déterminerent, *lisez* détermina.

